

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

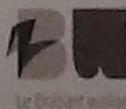
Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus

Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province du
Brabant Wallon

99

N°84

Service de Recherches Historiques
et Folkloriques du Brabant

LE FOLKLORE BRABANÇON



L'astrologue (Dessin de P. Collet).

398

(493.2)

FOL
F

nnée

-- 12, Vieille Halle au Blé, Bruxelles --

2216

TBW 2216

Le Folklore Brabançon 398(493)

— — — — — S O M M A I R E — — — — —

Les Saints dits Maréchaux et Auxiliaires contre la Peste. — Le Folklore dans les écrits d'Erasmus. — Menus Faits. — Bibliographie. — Le Mouvement Folklorique. — Nécrologie. — Excursions.

FOL

H

**Les Saints
dits Maréchaux et Auxiliaires
contre la Peste**

Le *Cercle Anversois de l'Image*, fondé en janvier 1932 a tenu, voici un an (1), sa troisième exposition annuelle dans la Salle A. K. O. S. située à l'archaïque et poétique Place St-Nicolas à Anvers. Elle fut spécialement consacrée aux images des saints protecteurs contre la peste.

La Peste et ses Ravages.

Les grandes épidémies de la peste qui, autrefois, ravagèrent si cruellement nos contrées n'ont pas laissé de provoquer chez nos pères, une grande dévotion envers les saints qui devaient les protéger contre ce fléau.

Pour ne citer que le plus connu, St-Roch, et quelle que soit la valeur historique des documents le concernant, il reste que son culte a été très vite répandu dans la chrétienté tout entière par les franciscains et que les divers peuples de l'Europe l'ont regardé, très tôt, comme un excellent protecteur contre l'épidémie (2).

(1) Du 9 au 13 mai 1934. (Du 31 mai au 5 juin 1935 elle a tenu sa IV^e exposition consacrée aux dévotions de la province d'Anvers).

(2) A. van Gennep. « Saint Roch dans l'Imagerie populaire » dans Revue d'Histoire franciscaine 1926. T. III, n^o 3-4.

En cette qualité il n'est pas seul, car une oraison de 1348, citée par P. Saint Olive dans « La Grande Mortalité en Bresse et en Bugey » (1) nous fait connaître les saints qu'on invoquait là bas, à cette époque. Ce sont : la Ste-Vierge, St-Nicaise, Ste-Jeanne, St-Sébastien, St-Roch, St-Blaise et Ste-Catherine.

Au début du moyen-âge, ces saints étaient souvent considérés comme des agents directs de préservation ou de guérison, mais par la suite, selon la doctrine de l'Eglise, ils deviennent des intercesseurs qui peuvent demander, mais non pas imposer la guérison.

Nous ignorons presque tout des premières épidémies pestilentielles dans nos contrées et principalement pour Anvers. A peine quelques lignes dans les Chroniques locales pour la période allant jusque et y compris le XIV^e siècle. Jean Boendaele nous parle, en effet, dans ses « Brabantsche Yeesten » d'une violente épidémie de peste qui sévit dans cette ville en 1316 et ajoute qu'elle faucha des milliers de vies (2).

En 1344, suivant Papebrochius la peste décima environ la moitié de la population ; (3) d'autres dates sont encore citées, notamment par Haraeus, qui parle de la peste en 1347 et 1349, Papebrochius la signale en 1424, et d'autres encore en 1439, 1452, 1472 et 1484.

Elle fit, pour la première fois, son apparition en Angleterre, en septembre 1483, lors des fêtes de la Joyeuse Entrée du Roi Henri VIII ; c'est ainsi qu'on vit succomber en l'espace de huit jours, deux lord-maires et six aldermen. Nous en lisons la description dans une lettre adressée au Roi Henri VIII même : « Ce mal de suée, » Monseigneur, c'est une maladie qui est survenue ici depuis quatre jours, la plus aisée du monde pour mourir ; » on a un peu de mal de teste et au cœur, soudain on se » mict à suer. Il ne fault point de medecin ; car qui se

(1) P. Saint-Olive. La Grande Mortalité en Bresse et en Bugey 1348-1350. Grenoble et Lyon 1913, p. 6, note 1.

(2) L. Torfs. Nieuwe Geschiedenis van Antwerpen. Antwerpen J. E. Buschman, 1862-65. 2 Tomes. Vide T. I, p. 61.

(3) L. Torfs. Fastes des Calamités publiques survenues dans les Pays-Bas, Tournai 1859-62, 2 vol. Vide T. I, p. 48.

» découvre le moins du monde ou qui se couvre un peu » trop, en quatre heures, aucune fois en deux ou trois, on » est despesché sans languir, comme on fait de ces fa- » cheuses fièvres ».

Les victimes furent tellement nombreuses que les festivités furent interrompues.

Pour ce qui nous concerne, nous trouvons à cette époque mention pour la première fois, de billets (1) ou d'images de préservation contre ce mal. Bertryn, en effet, écrit : « Anno 1487 begonst men tot Antwerpen seer te sterven van de pest, maar doen de briefkens van den H. Naem Jesus voor byna elck huys geset werden, dan cesseerde terstont de peste ». (Anno 1487 on commença à mourir fortement de la peste à Anvers, mais lorsqu'on plaça sur presque chaque maison des images au Saint Nom de Jésus, la peste vint à cesser subitement).

On sait que les personnes atteintes de la peste étaient obligées, pour qu'on les distinguât et qu'on évitât leur contact, de porter ostensiblement une verge blanche ; les maisons infestées étaient signalées aux habitants par une botte de paille qu'on pendait, par une latte, à la façade de la maison ; d'autres mesures avaient été prises par le Magistrat — fermeture des magasins contaminés, isolement des malades, etc., mais ce qui jette un jour tout particulier sur les coutumes inhumaines, à première vue, de cette époque, c'est l'ordonnance de la ville d'Anvers du 14 avril 1487 qui mentionne : « Dat men van nu voordaene, » gheene siecke van de pestilencien meer leggen en sal op

(1) Le mot « Briefkens » = billets, semble bien avoir été la première désignation de nos images ; différents postes dans nos archives locales citent ce mot, à côté de celui de « Vaentjes ». Nous avons ainsi dans les comptes de la Gilde de N. D. de Bergen-op-Zoom 1526-27, différents postes jusque vers 1550 mentionnant chaque année le paiement pour l'impression et le coloriage des images = Briefkens, qui certaines années avaient été faites à Anvers. Item. Peter de Schildere van een dnysent « Briefkens » van onzen Liever Vrouwen te prenten metten beelden van Onser Liever Vrouwen ende van die oock niet verwen aff te zettene ende stofferen enz. Il est fait mention pour la première fois en 1548 de Sint Fredegants briefkens » dans les comptes de l'Eglise de Deurne (Anvers, etc.).

« de vesten der stad, ende dat de ghene dier liggen men van « daer sal verlogeren ». (Qu'à l'avenir on ne pourra plus mettre de malades atteints de la peste sur les remparts de la ville et que ceux qui s'y trouvent devront être transférés ailleurs). Qu'on se rassure cependant, car, comme dans d'autres villes, notamment à Bruxelles, Namur et Ypres, on avait coutume de reléguer et d'isoler les pestiférés aux confins de la ville voire même au dehors de celle-ci, où on leur avait construit des huttes.

A Bruges, des bourgeois de Bergen-op-Zoom, présumés atteints de la peste, furent mis en quarantaine au haut de la tour des Halles.



S. AVERTANVS, Conf. Ord. Carmelitarum
Pestis metu lucâ excels' iuxta portam obiit

Saint Avertan qui par crainte d'être contaminé par la peste, fut jeté aux portes de la ville où il mourut.

N'avons nous pas dans l'iconographie des pestiférés un martyr, saint Avertan de l'ordre des Carmes, qui, de crainte qu'il ne communiquât son mal aux habitants d'une ville, dont il venait de soigner les pesteux, fut rejeté aux portes où il mourut atteint lui-même de la contagion.

Cette scène très typique est représentée sur l'image ci-dessus. P. Clouet l'a signée, mais n'en est que l'éditeur, pas le graveur (1).

Le XVI^e siècle voit surgir différentes épidémies de peste ; 1504, 1512, 1516. Les multiples ordonnances du Magistrat vers 1515 nous disent, à suffisance, que le mal faisait rage au point que Charles Quint fut obligé de transférer à Bruxelles, le 26 octobre 1516, le Chapitre de la Toison d'Or qui devait se tenir cette année à Anvers.

Diercxens mentionne cependant qu'en 1512 il y avait une certaine amélioration et que cette situation favorable était due à l'intervention de St Frédégand, un saint alors très populaire et vénéré à Anvers, notamment en l'église de Deurne (2).

C'est en l'année 1548 qu'on imprima pour la première fois des « Sint Fredegants Briefkens » c'est-à-dire des images de Saint Frédégand et des drapelets de pèlerinage. Notre-Dame de la Paix y est également vénérée ; deux images dont une ancienne, réimprimée encore au début du XIX^e siècle par H. Leys, père du Baron Leys, rappellent cette dévotion (3). La seconde a été dessinée et lithographiée par Hub. Meyer ; elle porte l'inscription latine : A PESTE FAME ET BELLO LIBERA NOS MARIA PACIS. L'imprimatur a été donné à Malines le 26 juillet 1870 (4).

A côté de l'hospice de Notre-Dame (XIII^e siècle) dénommé plus tard Hôpital Ste Elisabeth, il y avait à Anvers, l'hospice St. Roch qui était alors le principal asile où les pestiférés pouvaient être hébergés. Suivant le livre aux ordonnances des aumôniers, commencé en 1522, l'Hospice St. Roch avait coutume d'héberger pendant cinq et six

(1) P. Clouet ou Clouwet. Graveur et éditeur d'images, né à Anvers le 29 avril 1629, élève de Th. van Merlen, Admis à la Gilde St. Luc en 1645 comme maître. Doyen en 1668, mourut le 29 avril 1670.

(2) Cf. Em. van Heurck. *Les Drapelets de Pèlerinage*, p. 94. Aussi Diercxens *Antwerpia Christio Nascens*. Antwerpinae 1773, 7 vol. in 8°, vide vol. III, p. 265.

(3) Cf. J. B. Stockmans. *Deurne en Borgerhout*, T. I 1886, pp. 109-110.

(4) Coll. L. & L. Dilis, Jos. De Winter et de l'auteur.

semaines, quiconque désirait y être logé parce qu'atteint d'une maladie contagieuse, telle que la variole, la rougeole, la peste, etc. (1). Suivant Geudens cet Hospice existait déjà en 1496 (2) et était en plein rendement en 1504.

Une image au St. Roch, invoqué contre la peste se distribuait encore au siècle dernier dans la chapelle St. Roch attenante à l'Hospice situé Rue St. Roch à Anvers. Différents états de cette gravure sur cuivre figuraient à l'exposition (3) ; le thème en fut reproduit pour le culte du même saint vénéré à l'église Saint-Gommaire à Lierre (4).

Parmi ceux qui se sont rendus les plus méritants dans les soins à apporter aux pestiférés il convient de citer en premier lieu, les frères Cellites ou Alexiens, arrivés à Anvers au début du XIV^e siècle. En 1527 ils avaient leur couvent rue Vlemincx, mais par crainte de contagion, puisqu'ils soignaient les malades contaminés de la peste, on leur assigna un terrain situé Longue rue Neuve, où ils s'établirent en 1548.

A Bergen-op-Zoom, les frères Cellites arrivèrent seulement en 1474. Cette congrégation avait principalement pour mission de soigner les pestiférés et d'ensevelir ceux qui étaient morts de la contagion. Les sœurs Cellites soignaient les femmes. En d'autres localités, à Breda par exemple c'étaient les Capucins qui étaient chargés des pestiférés (5).

(1) *Mémoire boek der almoezeniers begonnen in 1522. St Rochus Gasthuis, had « usance endre kostume soo wie daer begheert in te zine, hebbende eenighe besmette sieckte hetsy pocken oft roeymelezoen, oft pestelencie oft eenighe andre besmette siekte om int Gasthuys V oft VI weken te zine ».*

(2) E. Geudens. *Le Compte Moral de l'An XIII des Hospices Civils d'Anvers*. Anvers 1898, vide, p. 94 et LXXX.

(3) Coll. R. P. F. Peeters, S. J. ; Ph. Festraets ; Melle R. Hostie et de l'auteur.

(4) Mêmes collections.

(5) Cf. C. Sloomans. *De Zwarle Dood in West-Brabant*, dans le journal Noord-Brabant, Oct.-Nov. 1925. Voyez aussi les études écrites à ce sujet par le P. Placidus, capucin, dans son article, écrit à l'occasion du 300^e anniversaire de la fondation de son couvent,

Aussitôt décédées les victimes devaient être enterrées. Seuls les frères et les sœurs Cellites pouvaient les transporter. Ces cadavres n'étaient pas enterrés au cimetière autour de l'église mais dans un terrain éloigné, spécialement désigné. L'enterrement avait lieu la nuit, entre 10 h. du soir et 4 h. du matin. La famille ne pouvait pas revendre les vieux habits aux chiffonniers mais devait les brûler ou les enfouir. Jusque six semaines après le décès la botte de paille devait rester suspendue à la porte.

Les Récollets étaient eux aussi obligés, de par leur règle, de soigner leurs frères atteints d'une maladie contagieuse, pour laquelle eux mêmes auraient tenu à être soignés s'ils en étaient atteints. Ils le firent et non seulement pour leurs confrères mais aussi pour leur prochain à qui ils prodiguaient leurs soins tant au point de vue matériel que spirituel.

Un récollet célèbre entre tous pour son dévouement aux pestiférés est le père Thiery Coelde de Munster (1515). Le R. P. Matheus Verjans O. F. M. dans son article sur les Récollets et les Pestiférés (1) signale qu'en 1489, lorsque l'épidémie de la peste sévissait avec violence à Bruxelles et qu'en l'espace de deux ans environ 33.000 malades succombèrent à ce fléau, ce religieux administra plus de 32.000 pestiférés. C'est pourquoi on le représente généralement tenant le Saint-Sacrement et après que le sacristain qui l'accompagnait eût également succombé à la maladie, il porta lui-même la lanterne et la sonnette (2).

On observe souvent sur les gravures représentant des couvents de Récollets, à l'arrière plan, au bout du jardin, un bâtiment réservé aux pestiférés. C'est le cas notamment pour les couvents d'Anvers et de Louvain.

Dans la « *Chronographia Provinciae Germaniae inferioris* » 1771, du P. François Péry O. F. M. on lit sous la date de 1567 que le Père Pierre Geldorp, gardien du couvent de Maestricht, a succombé au fléau cette année avec sept autres Pères.

(1) P. Matheus Verjans O. F. M. *De Minderbroeders en de Pestlijders*.

(2) Cf. P. J. Goeyens, O. F. M. *Un héros du Vieux Bruxelles*. Le Bh. Thierry Coelde, pp. 120-122.

Dans l'opuscule intitulé « De Werc-Clocke des Eeuwichs levens » (1) le Père Philippe van der Gracht, récollet dit qu'il a écrit son petit livre à Alost, « au milieu des tribulations de la peste ». Il cite également différentes victimes parmi les Récollets.

En 1529, nous rencontrons le mal sous le nom de « Suette » dite anglaise parce que venant d'Angleterre, où elle était apparue pour la première fois, comme nous l'avons vu, en 1483 ; elle était désignée ici par le peuple, sous le nom de : « Zweetende of Haestige ziekte ». Elle fut si terrible qu'elle provoqua un véritable exode de la ville.

Pendant cette cruelle épreuve, le Magistrat d'Anvers ordonna une procession générale afin d'obtenir la cessation du fleau ; elle eut lieu à la Saint Michel. On aura, vraisemblablement obtenu un heureux résultat, car le 12 octobre suivant, une nouvelle procession eut lieu en remerciement des grâces obtenues. Le corps des métiers tout entier y prit part et la statue de la Vierge y fut portée tour à tour par les différents membres des Gildes.

En 1551, la « Suette » avait fait son apparition pour la cinquième fois en Angleterre. La ville d'Anvers prit cette fois des mesures énergiques de prophylaxie et interdit même la vente de certains petits livres sur la peste pour empêcher une nouvelle panique comme en 1529 (2).

Le fléau épargna la ville.

En juillet 1553 le mal ravagea Cologne, Coblenze et Francfort. Les mesures sévères prises en Brabant ne purent empêcher la maladie d'y pénétrer. La peste sévit à Anvers et dans toute la Campine. En octobre 1557 on l'observe à Bois-le-Duc, Delft et Zierikzee. En 1562 à Paris et dans différentes autres villes de France. En 1563 notamment au Havre de Grâce et à nouveau en Angleterre, à Londres.

En juillet 1571 on apprend que la situation à Turnhout est devenue extrêmement critique. Le clergé d'Anvers

(1) Un exemplaire imprimé chez Ghileyn Mamilius en 1570 se trouve à la Bibliothèque de l'Université de Gand.

(2) H. Haeser. *Lehrbuch der Geschichte des Medicin und der Epidemische Kranckheiten*. 3^{te} Bearbeitung. Jena, 1875-1882, 3 T. vide T. III, p. 331.

prescrivit à nouveau des processions et à l'église cathédrale on instaura la *Confrérie de Saint Roch* le patron spécialement invoqué contre la peste (1).

Une ordonnance du 27 juillet 1596 nous apprend que la peste s'est à nouveau manifestée dans plusieurs villes de France « aux frontières des provinces, Calais, Cambrai, Valenciennes, Mons en Hainaut, Tournai et d'autres villes wallonnes ». Ce qui donne lieu à une série d'arrêtés concernant les voyageurs, les marchandises, voire même les lettres qui ne pouvaient pas pénétrer en ville, sans mesures prophylactiques en Flandre. Et ainsi, périodiquement nous voyons apparaître ce « fléau de l'humanité » dans nos différentes villes pendant les siècles qui suivirent.

La dévotion envers les Saints Protecteurs contre la peste devait, à cette époque être très grande, car nous voyons le Magistrat d'Anvers, dans la crainte d'une nouvelle épidémie, envoyer le 24 novembre 1603, deux candelares en argent à la chapelle de Notre-Dame à Montaigu, pour implorer la cessation de la Suette ; c'est le pensionnaire Joos de Weerdts qui fut chargé le 4 décembre de cette année, d'aller porter la supplique à Montaigu (2).

(1) Torfs. *Fastes* I, p. 79 et également Fl. Prims. *De Sint Rochus schilderungen in de Collegiale kerk van St. Jacobs te Antwerpen*.

(2) Cf. J. Deckers. *Wonderdadig beeld van O. L. Vrouw van Scherpenheuvel*. Lovén 1859. *De wethouders en Gemeente van Antwerpen hebben den 8^{sten} der Wintermaend in het jaer 1603 aan O. L. V. van Scherpenheuvel vereerd om mogen verlost te worden van de Pest, twee zilveren kandelaers zeer kostelyk gemaeckt met het volgende opschrift : Suscipe Sancta parens ex voto Antverpia munus quod dat, ne pestis crescat acerbatim ». Dat is : Ontvang, O. H. Maegd, de gift die Antwerpen mit belofte U opdraegt op dat die bittere plaeg, de pest, niet voortga ». Dans les comptes de la ville de 1603-1604 nous lisons suivant un article de Em. Dilis dans *La Presse* du 10 Juillet 1913 ». Arthus Rogieres (de Razières) de somme van hondert sevenentachtich ponden elf schellingen arthois, ende dat over de weerde van twee zilveren candelaers metten fatsoene diemen van wegen deser stad presenteren soude inde capelle van Onser Lieve Vrouwe op de Scherpenheuvel, gelegen by Sycheme, ten eynde dat door d'intercessie ende bede vander Heylige moeder Goidts binnen dese stad soude cesseren de peste die in vele plaetsen verheydt is, by den voorseiden Rogières gebrocht ende geleverd naer vermogen van den acten collegiaal de date XXIII Novembris XVIc dry, ordonnantie ende quittantie.*

En février 1625, le mal ne faisait que grandir et comme aucune amélioration ne semblait intervenir, le Magistrat décréta le 12 mai de faire célébrer à la Cathédrale, tous les mardis une messe solennelle en l'honneur de St-Sébastien le patron contre la peste.



Image de N.-D. de Montaigu vénérée contre la peste. — 1604.

Les Pères Jésuites furent invités à prêter leur concours pour l'administration des Saints Sacrements aux pestiférés. Ils s'acquittèrent héroïquement de cette tâche qui allait leur coûter bien des victimes. La Ville avait loué



Représentation du lieu, Image, et Chapelle miraculeuses de nostre Dame de Mont Aigu, dict Scerpen Heuvael, pres la ville de Sichen en Brabant, la ou qu'il a pluist a nostre Seigneur, par l'intercession de la B. Vierge Marie, principalement depuis sa guerre, faire plusieurs tresvulstres miracles pour la consolation des affligez, confirmation de la foy Catholique, et confession des heretiques.

Vue intérieure de la chapelle primitive de N.-D. de Montaigu où les candélabres en argent de la ville d'Anvers furent offerts.

un immeuble au Marché-aux-Chevaux où les Jésuites qui soignaient les malades devaient séjourner. Vingt-quatre des leurs succombèrent ainsi dans l'accomplissement de leur tâche. Les pestiférés-nécessiteux, à charge des aumôniers de la ville, étaient conduits aux huttes qu'on avait fait construire à St-Willebrord.

En mars 1627 la maladie sévissait toujours (1). Le magistrat attribuait cette triste situation aux relations que les habitants non atteints de la peste avaient avec les pestiférés et renouvela son ordonnance par laquelle les malades devaient se tenir en dehors de la ville aux endroits déterminés, ou se tenir enfermés dans leur demeure. Deux postes dans les comptes de la ville concernant le serrurier Henri van der Luyten permettent de se donner une idée de l'intensité avec laquelle sévit ici la peste. Du 22 novembre 1623 au 3 février 1625, il avait dû fermer 106 maisons ; le second poste concerne environ 246 maisons !

Le 8 avril 1628, le Magistrat décida, vu que la Suetie diminuait, de remercier officiellement les Pères de la Compagnie de Jésus pour leurs bons offices et de les licencier jusqu'à nouvel ordre. Le samedi 29 juillet, une grand'messe avec *Te Deum* fut chantée, pour remercier Dieu de la grande grâce qu'il avait daigné accorder en délivrant la Ville de cette maladie contagieuse.

Un poste dans les comptes de la ville mentionne que de 1630 à 1631, 24 messes furent célébrées par ordre du Magistrat en l'honneur de Saint Sébastien afin de préserver la ville de la peste.

C'est vers cette époque également, en 1637, que prit naissance la dévotion envers Notre-Dame de Bonne-Volonté à Duffel près de Malines. Quelques mois auparavant la population de ce village avait été décimée par la peste, aussi cette nouvelle dévotion connut-elle en peu de temps un immense succès. Bon nombre d'images existent encore

(1) Cf. Dr A. F. C. van Schevensteen. *Over Pestepidemieën te Antwerpen in vroegere tijden*. Dans « Kon. VI. Academie 1932 Novembre, où nous avons puisé une partie de nos données historiques concernant Anvers.

de ce lieu de pèlerinage mais certaines sont devenues très rares et connues seulement à un seul exemplaire (1).

En 1656 on lit que le 28 novembre le Magistrat d'Anvers avait prié ces Messieurs du Chapitre de dire une messe afin d'obtenir la cessation du fléau.

La situation étant de nouveau critique en 1658, le Magistrat fit une fois de plus appel aux Pères Jésuites pour qu'ils prêtent leur secours spirituel aux malades. Les patients furent logés dans des baraquements à Stuyvenberg.

Diercxsens mentionne que cette année là, 1658 fut fondée à la Collégiale St-Jacques une confrérie de St-Roch, à cause du mal qui ravageait depuis des années ce quartier de la ville (2). Plusieurs images existent encore de cette confrérie et furent exposées (3). Notamment une gravure sur cuivre de Jean Bapt. van de Sande, 1719 ; une autre avec litanie portant la date de la censure de 1747, une troisième sans nom de graveur dont la réplique sur bois a été utilisée pour illustrer les litanies de ce saint ; enfin une quatrième gravure bois, assez simple de dessin et portant l'imprimatur de 1849, imprimée chez C. van Merlen & fils, à Anvers.

Dans son importante étude : « Documents pour servir à l'étude des maladies pestilentiennes dans le Marquisat d'Anvers le Dr. Aug. van Schevensteen nous fait connaître que le 9 février 1661 par acte collégial, saint François Xavier fut proposé par le Magistrat d'Anvers comme patron officiel contre la peste.

Le 3 mars suivant, les autorités demandèrent également d'exposer les reliques de ce saint ; cette demande fut suivie de l'oblation de messes en l'honneur du dit Saint Protecteur.

(1) Cf. Evarist Dom. *Onze-Lieve-Vrouw van Goeden Wil te Duffel*. 1637-1921. Brux. 1921, p. 4.

Idem. *De Medailles van O. L. V. van Goeden Wil*, dans R. B. N. et dans *Oudheid en Kunst*. Brecht 1934.

Idem. *De Vaantjes et Prentjes van O. L. V. van Goeden Wil*, dans *Oudheid en Kunst*. Brecht 1935. Dans cette même revue on trouvera quantité de données historiques concernant la peste dans la Campine anversoise.

(2) Diercxsens. *Op. cit.*, T. VII, p. 358.

(3) Coll. Melles L. & L. Dilis et de l'auteur.

Enfin, une dernière grande épidémie de la peste eut lieu en 1678. Suivant Mertens et Torfs 1200 ménages en furent atteints ce qui provoqua la mort d'environ 5 à 6.000 personnes.

Parmi les religieux on enregistra endéans les trois semaines, le décès de douze Pères Jésuites de la maison professe, 23 Dominicains dans leur couvent et bon nombre de Récollets ainsi que l'Évêque Aubert van den Eede, sans compter d'innombrables victimes parmi la population.

Ce fut la dernière grande hécatombe provoquée par la peste. Nous ne parlerons pas des quelques cas isolés qui se produisirent encore çà et là et qui n'étaient plus à comparer avec les épidémies effroyables des siècles précédents.

Pour donner cependant une idée de celles-ci, nous avons pris dans les « Analectes Yprois », publiés par J. Diegerick en 1850 (1), quelques chiffres navrants concernant les ravages de la peste dans cette ville. La petite chronique d'Ypres relate : Anno 1088, décès de 300 bourgeois pendant les mois de juillet et d'août.

A°. 1118 décès de 4000 personnes pendant l'année.

A°. 1223 décès de 4000 habitants pendant la saison d'été.

A°. 1234 décès d'environ 9000 personnes en 9 mois de temps. En 1248 la ville d'Ypres comptait alors 200.000 âmes.

A°. 1365 mort de plus de 7000 personnes atteintes de la peste et ce pendant la saison d'été.

A°. 1399 décès de plus de 12.000 personnes de la peste endéans les 18 mois.

A°. 1436 plus de 7000 personnes meurent de la peste endéans les 9 mois.

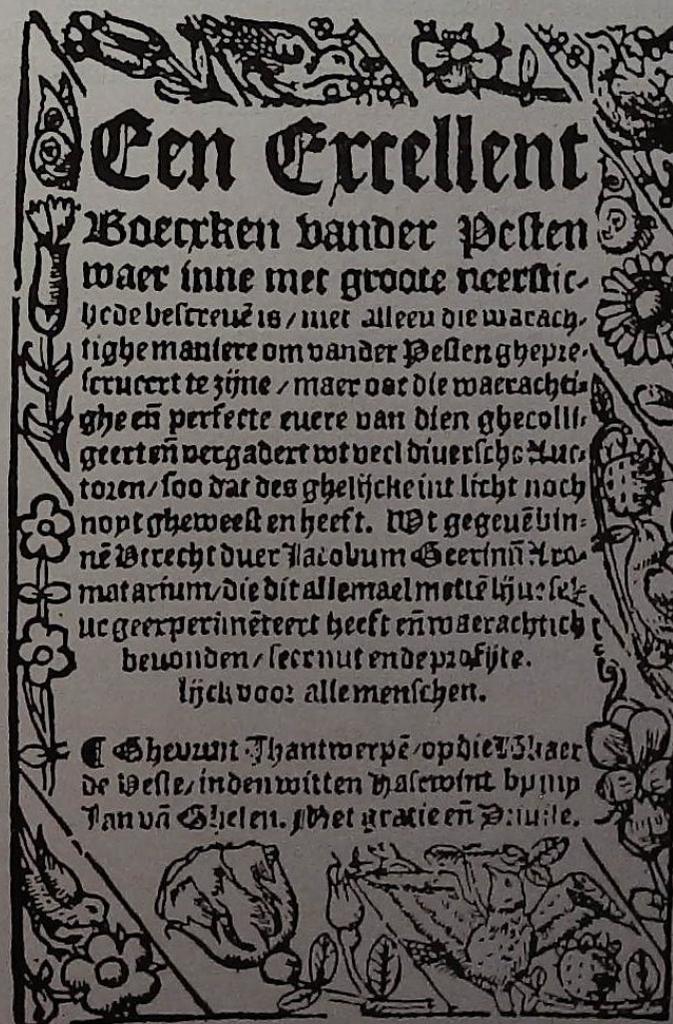
A°. 1484 plus de 10.000 personnes succombent de la peste endéans les 18 mois.

(1) J. L. A. Diegerick, *Analectes Yprois ou recueil de documents inédits concernant la ville d'Ypres*. Bruges 1850. Cf. aussi D^r A. de Mets : *La Chronique de Guillebert de Mets*. Quantité de données intéressantes sur la Peste à Paris en 1318.

Encore dans Sigismundi, Histoire des républiques Italiennes, qui contient l'histoire de la Grande peste de 1348.

A°. 1490 « il en est encore mort quinze mille ».

A°. 1552 « Elle a encore perdu en ceste année environ le tiers de ses habitants par la peste ».



Frontispice du petit livre traitant de la peste par Gherinus (Cliché D^r A. van Schevensteen).

A°. 1583 « La peste y a esté si violente qu'à peine on y aurait pu trouver trois maisons qui en furent exemptes ».

A°. 1588. Il y en a aussy beaucoup de morts de la peste.

A°. 1668 et 1669. Perdu beaucoup par la peste pendant ces deux années.

Comme on pourra le constater par les chiffres ci-dessus la peste fit alors bien plus de ravages dans une ville que la plus terrible de nos guerres modernes. Seuls les éléments robustes et forts avaient chance d'échapper. Une sélection s'opérait de la sorte « ipso facto ».

REMEDIIEN
Teghen de haestighe
SIECKTE.

T O T
Hulpe ende troost van alle bes
nauwde Christenen,

E N D E

Ter eerē vande HH Marschalcken
oft behoeders der selver.

VVt-gegeven door

Den E. P. G VILIELMVS
DE PRETERE Priester
der Societeyt I E S V.

Den tweeden druck verbeteret
ende vermeerderet.



THANTWERPEN 1625
By Jan Cuobbaert/
Anno 1625.

Frontispice du petit traité de pestilence
donnant les maréchaux de la peste par
le Père G. De Pretere, S. J., 1625.
(Cliché Dr A. van Schevensteen).

Nous possédons une magnifique gravure due au burin de Guillaume de Thielt (+ 1669) et représentant la procession de Notre-Dame de la Tuine autour d'Ypres, invoquée elle aussi contre la peste. C'est en 1383, à la suite de la levée du blocus de la ville que les Anglais et les Gantois avaient assiégée en vain pendant neuf semaines

que les échevins décidèrent de célébrer chaque année le 8 août des fêtes commémoratives et d'organiser une procession solennelle connue sous le nom de *Tuindag*. A chaque épidémie de la peste on eut recours à la patronne de la ville qu'on portait alors par les rues de la ville et autour des remparts afin d'obtenir la cessation du fléau.



Les saints maréchaux de la peste.

Comme nous le fait connaître Emile Mâle dans « L'art religieux après le Concile de Trente » (p. 375), au Moyen-Age, le fléau le plus redoutable était toujours la peste, contre elle les moyens humains étaient restés impuissants et on ne put conséquemment que recourir au ciel, d'où la dévotion envers les saints.

La peste a ravagé l'Italie plus souvent que la France, on implorait les saints, on vénérât leurs reliques, on s'efforçait de s'en procurer de nouvelles, pour guérir les malades on allait chercher des pierres dans les cavernes de Saint Michel, au Mont Gargano ».

« L'église encourageait les fidèles dans ces sentiments car les théologiens considéraient la peste comme un châtement de Dieu. Aussi les villes promettaient-elles aux

églises des tableaux et des statues pour fléchir le ciel. Naples s'engage pendant la peste de 1526 à faire décorer la chapelle de St-Nicolas ; elle oublie sa promesse et ne s'en souvient qu'au XVII^e siècle ».

« Les grandes épidémies ont fait naître également des œuvres d'art. C'est la Vierge d'abord qu'on invoque. Le rosaire récité en son honneur est le moyen le plus efficace. Aussi Palerme, délivrée du fléau, demande-t-elle à Van Dyck de peindre la Vierge du Rosaire (le tableau est à l'Oratoire de Palerme, peint entre 1624-1627). A Rivoli, nous enregistrons la promesse d'offrir une statue de l'Immaculée-Conception ; c'est Puget qui l'exécute, etc. »

Nous rencontrons ensuite la Vierge entourée de Saints ; notamment St-Roch, St-Antoine, St-Sébastien, etc. En 1720 il y a la grande peste à Marseille, la ville se voue à St-Roch. A la cathédrale d'Aix on rencontre en 1721 le tableau de St-Roch priant pour les pestiférés.

En Flandre le vieux protecteur est St-Adrien reconnaissable à son enclume ; il figure aussi dans le tableau d'Érasme Quellin peint pour éloigner la peste à la demande du prieur des Augustins à Ypres. (tableau fait à Rome).

En Italie, il y a Sainte Rosalie de Palerme qui gagne la confiance des fidèles. Elle est invoquée déjà au XVI^e siècle et au XVII^e sa renommée se répand partout. Son corps fut retrouvé en 1624 et transporté à la cathédrale de Palerme où ses reliques mirent fin à la peste.

Son culte fut introduit à Rome par les Jésuites. Alexandre VII l'invoqua pendant la grande épidémie de 1656. De Rome les Jésuites propagent son culte dans toute l'Europe et c'est ainsi que nous retrouvons ses reliques à Paris en l'église Saint-Louis. Nous voyons aussi Anne d'Autriche qui fait peindre son image. A Anvers la relique de cette sainte fut transportée en grande pompe par les sodalités de la Ste-Vierge au local où se trouve actuellement la Bibliothèque Communale.

Un autre saint vénéré ici d'une façon particulière est Saint Nicolas de Tolentin. Des pains miraculeux dits de St-Nicolas étaient distribués aux malades au couvent des Augustins.

En Espagne, on racontait qu'on avait vu à Cordoue, pendant la peste de 1602, le Christ porté en procession, se détacher de la croix et embrasser la statue de St-Nicolas de Tolentin ; plusieurs tableaux et images nous ont conservé cet épisode.

En Italie, on invoquait aussi St-François Xavier ; en France, surtout St-Louis et Ste-Geneviève. Nous connaissons le tableau de Le Brun à Grenoble qui représente St-Louis priant pour les pestiférés et celui de Ste-Geneviève au musée de Nîmes.



Image de N.-D. de Milan,
gravée par C. Galle.

Dans notre pays, à Louvain, St-Charles Borromée qui était particulièrement honoré à l'église St-Pierre dans une chapelle placée sous son invocation. Erycius Puteanus, successeur de Juste-Lipse dans la chaire de littérature latine à l'université de cette ville avait captivé pendant son séjour à Milan, les bonnes grâces du cardinal Frédéric Borromée, cousin de saint Charles et son successeur. Après son retour en Belgique, le savant obtint des reliques du



FIGURE AU NATUREL DE LA TRESMIRACVLEUSE IMAGE DE
 DE FOY HONOREE EN LA BARONIE DE CELLE PAIS DE LIEGE LEZ D.
 Je suis la mere du grand Roy Sans estre par moy consolé. A favoriser tout secheur.
 Qui montre mon pouuoir à Foy Qui suis de grace toute pleine. Qui met en moy sa confiance
 Je suis la diuine fontaine. Le porte un Royal diademe De moy il reçoit allegiance
 De Foy nul ne s'en est alle. Marque de mon pouuoir suzerain. Me rec la main de tout
 F. J. G. 1632

Image de N.-D. de Foy. — 1632.

saint en faveur de la collégiale de Saint-Pierre. En 1620 le cardinal donne à cette église entre autres reliques de saint Charles, un vêtement en soie blanche, orné de broderies d'or, que le saint avait eu l'habitude de mettre dans les grandes cérémonies religieuses. Il confie ces objets à Antoine Dandelain, négociant à Milan, avec prière de les faire parvenir à Erycius Puteanus, pour être remis au conseil de fabrique de Saint-Pierre. Ces reliques furent reçues avec joie par la population louvaniste ; une cassette en argent, surmontée d'une statuette de St-Charles fut confectionnée pour les y déposer ; cette cassette existe encore.

Une confrérie fut également érigée en l'honneur de ce saint en vertu d'une lettre de Jacques Boonen, archevêque de Malines, du 23 juillet 1638.

En 1668 on plaça un nouvel autel dans la chapelle. Il contenait une admirable toile de Gaspar de Crayer : Saint Charles administrant l'Eucharistie aux pestiférés. Ce tableau fut enlevé le 18 juillet 1794 et envoyé à Paris. Joséphine, l'épouse de Napoléon, en disposa en faveur du Musée de Nancy. Le peintre louvaniste François van Dorne en fit une excellente copie en 1825. En 1856 une statue en pierre, représentant saint Charles et due au ciseau de Ch. Geerts, fut placée dans la chapelle (1). Lors du sac barbare de Saint-Pierre par les Allemands en août 1914, la copie du tableau fut détruite. Actuellement figure à l'autel restauré une copie nouvelle don de la municipalité de Nancy à l'église martyre de Saint-Pierre.

Les Saints Maréchaux.

Dans cette notice nous ne nous étendrons pas sur la littérature ayant trait à la peste dans notre bonne ville d'Anvers.

Nous renvoyons, pour cela nos lecteurs aux savantes études faites à ce sujet par le D^r Aug. van Schevensteen (2) et autres spécialistes en la matière. A titre d'exemple ce-

(1) Cf. Van Even. *Louvain dans le Passé et le Présent*, p. 268.

(2) Cf. D^r Aug. van Schevensteen. *Documents pour servir à l'étude des maladies pestilentielles dans le marquisat d'Anvers*. Idem. *Traité de peste* publiés à Anvers. Un traité anversoise

pendant nous avons voulu relever un petit traité de peste qu'il est amusant de relire maintenant que la science médicale a fait tant de progrès ; voici ce que nous dit le



Die Beldt heeft gemaect aen de H. Reliquien van S. ANTOINIS Eremyt. gestoude in de Strochiale Kercke van Bort Meerbeek. besonderen Patroon, voor alle siechten der Menschen, en qualen der Beeften

Image de saint Antoine l'Ermite, vénéré à Boortmeerbeek.

« Traicté de Maistre Guérin », médecin-chirurgien juré de la ville d'Enghien (imprimé à Anvers en 1567) : (1)

sur la Suetie Anglaise. Over pest epidémien te Antwerpen in vroegere tyden, etc.

E. Dilis. Dans le journal « La Presse » 13 juillet 1913
C. Broucks. Galerie médicale Anversoise. Anvers 1866. Dr S. R. van Lennep. A propos des traités de la peste en Belgique aux XVI^e et XVII^e siècles, 1921.

Dr A. Van Doninck. Tractaten van de peste in de XVIII^e eeuw in Vlaanderen, etc.

(1) Broeckx donne une petite étude sur ce Geerinus, Gherin, Gheerin. Les éditions successives de ces traités de peste, le mentionnent en 1558 comme « aromatarum » à T en 1567 comme médecin et chirurgien juré d'Enghien ; en 1567 comme licencié en médecine et chirurgie d'Anvers.

« Comment on se gouvernera dedans la maison en temps de peste. Autre comme d'Ambre pour l'Esté. La manière comme l'on se gouvernera entre et parmy les gens. Remède pour les prêtres et médecins. Remède pour les messagers et passants, remède pour femmes enceintes et grosses d'enfants. Remède pour les jeunes enfants ; quelle viande l'on évitera en temps de peste ; quelle viande l'on pourra manger et la manière de l'accouster en temps de peste. Quelle sorte de poisson l'on pourra manger en temps de peste ; de quelle boisson l'on usera ; les médecines préservatives contre la peste. La manière comme l'on doit saigner en la peste, etc., etc. ».

On le voit, les remèdes s'adaptaient à tous les cas.

L'épidémie de 1625 nous a laissé un traité populaire fait par le R. P. Guillaume de Pretere, de la société de Jésus intitulé. *Remedien teghen de haestighe sieckte tot hulpe enden troost van alle benauwde christenen ende ter eere van de H. H. Marschalcken oft behouders der selver. T'Antwerpen 1625, 2^{de} druk*. Un exemplaire de ce petit livre se trouve au Musée Plantin et a été commenté par le R. P. Ferd. Peeters S. J. (1). Il paraît peut-être étrange de voir sortir un traité de peste de la plume d'un membre de cette compagnie, mais ces religieux, comme nous l'avons vu plus haut, ont prêté aux pestiférés leur assistance religieuse avec tant de dévouement et avec les plus héroïques sacrifices, qu'un acte collégial du 19 juin 1625 stipule que les Trésoriers de la ville payeront une somme de 300 fl. par an au Père Préfet des Jésuites et cela pendant trois années, en guise de gratification pour l'assistance religieuse aux pestiférés. Sauf pendant quelques années de répit, les Jésuites continuèrent leur assistance jusqu'en 1662. Les quelques cas qui se présentèrent en dehors de cette période furent visités par le curé des pestiférés, car il y avait un curé de la peste à Anvers.

Le petit traité du Père de Pretere, dont nous venons de parler, comprend deux parties ; la première qui intéresse, en l'occurrence tout spécialement cette exposition

(1) Cf. R. P. Ferd. Peeters, S. J. Les initiatives d'un Directeur de Congrégation au début du XVII^e siècle.

d'images, est consacrée aux exercices religieux recommandés aux pestiférés. La seconde partie, c'est-à-dire depuis le cinquième chapitre jusqu'à la fin, comprend des conseils médicaux inspirés, comme il le dit lui-même, par l'avis des médecins d'Anvers paru en 1624.

Pour ce qui concerne la partie religieuse, nous trouvons ici en 1625 une toute autre liste de Saints vénérés contre la peste, — les saints dits maréchaux, — qu'en 1348 en France.



Quand vous auriez dix mille Maîtres en JESUS CHRIST, vous n'avez néanmoins Plusiebrs Peres, puisque c'est mal qui vous a engendré en JESUS-CHRIST par l'Evangile.
Soiez donc mes imitateurs, je vous en conjure, comme je suis moi-même en JESUS-CHRIST.
1. aux Corinthiens Chapitre 21.

Saint Piat, apôtre de Tournai,
vénéré contre la peste.

L'auteur nous fait connaître quels sont ces « Maréchaux », les meilleurs médecins contre la peste. Nous avons d'abord la Ste-Vierge Marie, la reine des Maréchaux et suprême maîtresse de la peste (Maria de Moeder Godts, de Coninghinne der Marschalcken ende opperpestmeesteresse). St-Sébastien, le premier maréchal de la peste (St-Sébastienus den Ien Marchalck der Peste) ; St-Adrien, le second maréchal ; St-Christophe, le troisième ; St-Antoine, le quatrième ; St-Roch, le cinquième, et St-Bennon, le

sixième ; enfin St-Macaire, qui n'est pas cité comme maréchal, mais très vénéré à Gand. Suivent alors les prières en l'honneur de tous ces saints.

Les Membres du Cercle Anversois de l'Image, avaient essayé de regrouper les différentes images encore existantes de ces maréchaux, mais bien peu ont résisté à l'action dévastatrice des temps.

En ce qui concerne la VIERGE MARIE, on a retrouvé quelques images où on la voit assise sur un trône à plusieurs degrés, entourée des Saints Maréchaux. Nous voyons d'abord à côté d'elle un ange tenant une tête de mort d'une main et de l'autre un glaive, — la peste — plus bas Saint Bennon avec sa crosse, priant ; sur la marche suivante St-Roch en costume de pèlerin, montrant sa plaie ; en bas, assis sur la dernière marche, St-Sébastien percé de flèches ; dans le coin à gauche, St-Adrien assis sur son enclume et à côté de lui un lion ; derrière lui, debout, St-Christophe portant sur ses épaules l'enfant Jésus qui tend les bras vers sa mère. L'image porte le nom de l'éditeur Michel Bunel (1) ; un autre exemplaire identique ne porte pas de signature ; nous lisons sur toutes deux : s. s. IN PESTE PATRONI (72 x 50 mm.) (2).

Il existe un grand nombre d'images avec la Vierge apparaissant à St-Antoine de Padoue et l'invocation « Du feu, de la peste et de l'enchantement (sorcellerie) délivrez nous », mais c'est là une dévotion plus tardive. Ce sont nos graveurs anversois, tels que les De Man, Cabbaye, Fruytiers, Jonghelinck, M. Bunel, Johannes van den Sande, Th. van Merlen, etc. qui ont gravé ces images ; il y en a de très grandes et de petites dont la moitié gauche est occupée par l'image tandis que la partie droite porte une prière.

A Louvain, encore, nous rencontrons une vieille dévotion à N. D. des Fièvres, vénérée contre la peste dans la chapelle de la rue Vleminckx. De grandes et de petites images nous ont été conservées. La grande est entourée de

(1) Michel Bunel. N'est ici que l'imprimeur pas le graveur qui nous est inconnu. Michel Bunel édita des images de 1698 à 1735.

(2) Coll. de l'auteur et Phil. Festracts.



Sainte Anne vénérée à Bottelaere contre la peste, la guerre et la vie chère.

sept médaillons représentant les sept douleurs de Marie et porte dans un cartouche au bas, une inscription bilingue dont voici le texte français : « Marie, mère de Dieu miraculeuse dans la Vlamincckstraet par ta puissante main « donne nous contrition ; des fièvres, pestes et malheurs, « nous garde augmentant la confrérie des sept dou- « leurs ». (1)



Réduction de la grande gravure sur cuivre[®] (334×26 m/m) représentant sainte Aldegonde, patronne de Mespelaere, d'après un dessin de Abr. van Diepenbeek, anno 1649.

Une autre ravissante petite image est celle de la Vierge du Rosaire de Milan dont nous avons indiqué l'origine plus haut. Elle nous est représentée abritant sous son manteau des hommes et des femmes atteints de la peste (2). Le texte rapporte qu'en 1630 depuis la fin de juillet jusqu'à la mi-août, les cloches des Dominicains de Milan se mirent spontanément à sonner pendant la nuit, parfois

(1) Coll. de l'auteur.

(2) Coll. Jos. De Winter. Melles L. et L. Dilis et de l'auteur.

pendant le jour et qu'à partir de ce moment les pestiférés qui se servaient pour tout médicament de l'huile de la lampe de la Vierge furent guéris. L'image est signée C. Gulle d'Anvers et se rencontre en deux dimensions différentes ; une troisième porte la signature de F. Huberti.

Très caractéristique était l'image de N. D. de Foy près de Dinant, un lieu de pèlerinage célèbre et très fré-



Image de sainte Aldegonde distribuée actuellement à Mespelaar.

quenté. Durant les grandes épidémies de la peste entiers y venaient implorer la Vierge. En endroits même, le clergé promet au nom de la de faire annuellement un pèlerinage à Foy si le était préservée de la peste et actuellement elles accomplissent encore cette promesse.

En 1626 la population de Rochefort s'engagea solennellement à se rendre tous les ans, le lundi de la Pentecôte, en pèlerinage à Foy-Notre-Dame afin d'obtenir la cessation et la préservation de la peste. On partait à minuit du jour de la Pentecôte pour revenir le lundi après-midi. Ce vœu fut renouvelé en 1832 et en 1856. Actuellement la procession passe encore par les villages suivants : Frondeux, Chevetogne, Ronvaux, Coujoux et Mahenne. Comme la peste vint à cesser après ce pèlerinage la paroisse de Behogne (Rochefort) se crut obligée de faire une démonstration de reconnaissance en l'honneur de la Vierge miraculeuse. L'année suivante et depuis, de sept en sept ans, on fit un pèlerinage « en armes » car le canon grondait et les mousquetons et les carabines pétaradaient, la musique jouait, la foule chantait, et tout le monde cependant priait. Ce pèlerinage à marche guerrière, a toujours lieu, la population de la contrée s'y joint et fait la haie le long du chemin parcouru, accompagnant ainsi la procession militarisée jusque Foy. Il y a parfois plus de 10.000 personnes. (1)

De ST-SÉBASTIEN nous avons d'abord une fine petite image, gravée par Corn. van Merlen (85 + 60 mm.) avec l'inscription : S. SEBASTIANUS MARTYR SINGULARIS CONTRA PESTEM PATRONUS (2), puis une autre gravée plus tard par I. A. Pfeffel à Augsbourg avec la mention : S. SEBASTIANUS M. et, « SI ORTA FUERIT IN TERRA PESTILENTIA, TU EXAUDIES DE COELO » ? (3). Également une troisième image du même graveur d'Augsbourg avec l'inscription « SINGULARIS CONTRA PESTEM PATRONUS (115 × 60 mm.) (4). Nous n'avons relevé que les images de ce saint avec une inscription ayant trait à la peste ; quantité d'autres vignettes le représentent mais elles sont destinées le plus souvent à des confréries, gildes, ou sociétés de tir à l'arc dont il était le grand patron.

(1) Jos. Destrée. La Vierge Miraculeuse de Foy-Notre Dame près de Dinant. Origine et iconographie. Namur 1904, etc.

(2) Coll. Mme J. Quinet-Claes. — Corn van Merlen était un graveur et un éditeur d'images. Il naquit à Anvers le 10 septembre 1654 ; travailla de 1687 jusqu'à sa mort survenue le 10 avril 1723.

(3) Coll. de l'auteur.

(4) Coll. du Comte Oswald Moretus de Bouchout.

Pour SAINT CHRISTOPHE on possède peu d'images avec invocation contre la peste ; il en existe une moderne, vénérée à Pollare près de Ninove. Plus rares encore sont celles de ST. ADRIEN vénéré à Oordegem, (on y trouve un drapelet) à Grammont ; à Gand à l'église St. Michel et à Ackergem.

De SAINT ANTOINE on ne connaît que l'image reproduite ci-contre (1) et vénéré à Boortmeerbeek ; et celle de Juxtschot (Brecht).

Pour ST. BENNON évêque de Meissen et dont la fête se célèbre le 16 juin on n'a retrouvé qu'une image (2) éditée à Augsbourg par Pfeffel junior, et SAINT MACAIRE, vénéré à Gand n'était représenté que par deux exemplaires (3) et cependant son jubilé de

(1) Coll. de l'auteur.

(2) Cf. Dietrich Heinrich Kerler. *Die Patronate der Heiligen*. Ulm, 1905. Benno, p. 113.

FISCHER, *Die Kirchenschlüssel*, die Benno vor seiner Abreise aus Meissen in die Elbe werfen liess, damit der excommunicierte, Kaiser Heinrich IV die Domkirche nicht betreten könne fanden sich nach seiner Rückkehr im Magen eines Fisches, der auf die Tafel kam.

ATTRIBUTE. Fisch schlüssel, ortspatronate Bayern, Meissen. München, 16 Juni 1106. Benno Bischof von Meissen.

Regen (für). Bei grosser Dürre erflehte der Hl Benno fruchtbaren Regen vom Himmel und einmal, als er auf offenen Feld predigte, liess er für seine dürstenden Zuhörer eine frische Quelle entspringen, die heute noch der Hl Brunnen genannt wird.

16 Juni 1106.

p. 367. TUCHMACHER. Benno ist Patron von München ; die Bayerischen Tuchmacher haben sich wohl deshalb unter seinen Schutz gestellt. 16 Juni 1106.

Dr. Rudolf Pfeleiderer. *Die Attribute der Heiligen*.

p. 20. BENNO. In Bischofstracht. Fisch mit dem Kirchenschlüssel im Munde. Bischof von Meissen † 1106.

p. 55. FISCH mit Kirchenschlüssel(n) im Maule, die er nach der Eroberung von Meissen durch Heinrich IV in die Elbe geworfen hatte. Bischof von Meissen † 1106. S. Benno.

p. 145. SCHLÜSSEL. Schlüssel 2 im maule eines Fisches. S. Fisch, Bischof von Meissen. Benno.

Il existe aussi un bienheureux Bennon, évêque de Metz X^e siècle, mais le martyrologe romain ne donne que saint Benno évêque de Meissen en Allemagne.

(3) Coll. de l'auteur.

700 années fut célébré en l'année 1767 à l'église Cathédrale de St. Bavon à Gand, de même que son 800^e anniversaire en 1867 (1).

La renommée de ce saint en temps d'épidémies de la peste fut telle que ses reliques qui reposaient à la cathédrale St. Bavon à Gand furent transportées en 1615 à Mons où sévissait alors violement la peste ; en signe de gratitude la ville de Mons offrit en retour à ceux de Gand un superbe reliquaire qui existe encore (2).

Nous retrouvons par contre notre très populaire SAINT ROCH vénéré dans quantité de localités du Pays. Rubens à son retour d'Espagne et d'Angleterre ne peignit-il pas en l'année 1631, pour la confrérie St-Roch à l'Église St-Martin à Alost, une de ses plus belles toiles représentant le Patron des pestiférés ? (3) Plusieurs images inspirées de ce thème et plus tard recopiées partiellement par nos graveurs existent encore dans les collections. Pontius a reproduit ce tableau de main de maître par une belle gravure sur cuivre. Nos collections renferment aussi des images ne représentant que St-Roch agenouillé ; elles sont signées C. Galle. L. B. Lefils les recopie d'une façon moins heureuse mais y ajoute l'ange apparaissant au saint avec dans ses mains un écriteau sur lequel on lit ERIS IN PESTE PATRONUS, comme dans le tableau de Rubens.

Il y avait également à l'exposition, une image en taille douce représentant St-Roch vénéré à Cassel (Nord) avec l'inscription flamande

(1) Cf. Kortbetryp van het wonderbaar leven en mirakelen van den H. Macarius... die besonderlyk tot Gend en andere plaatsen van Vlaanderen en Nederland geviert word. Tot Gend by de Wwe van Michel de Goesin (s/d. aussi. Sevenhonderd jaerig jubilé van de verheffinge der Relequien van den H. Ards-Bisschop Macharius gehouden binne de exempte cathedrale kerk van S. Baefs ten jaere 1767. Cf. Souvenir de la Procession et Solennités religieuses qui ont eu lieu a Gand en 1867 à l'occasion du Jubilé huit fois séculaire de Saint Macaire, Patron de la Ville. Gand, Van der schelden 1869, in 1^o oblong.

(2) Cf. Abbé Célis. *De Bedevaartplaatsen in Oost-Vlaanderen*, p. 119.

(3) Cf. Abbé W. van de Putte. *De Heilige Rochus en zijn eeredienst*. Alost. s/d. (1885), p. 51.

« O Heilighen Roche siet ons aen
En wilt de peste doen vergan
En weest ons bystandt in de noot
Van pest ons helpen voor de doot ». (1)

(O St-Roch regarde nous et que la peste disparaisse, sois notre soutien dans le danger et épargne — nous de mourir de la peste) image quadrangulaire.

Une variante, sous forme de minuscule drapelet, dans notre collection porte l'inscription latine. A PESTE FAME ET BELLO LIBERA NOS DOMINE.

Parmi les « Bidprintes » c'est-à-dire les images portant soit en dessous soit à côté de la gravure, une prière, il y avait plusieurs exemplaires, signés F. Huberti, L. Fruytiers ou anonymes portant une invocation à St-Roch (2).

Les 14 Saints Auxiliaires.

En ce qui concerne les saints auxiliaires de la peste (Noodhulpers) ils étaient généralement au nombre de quatorze mais furent surtout vénérés dans le Sud de l'Allemagne et en Irlande ; ce sont : St. Blaise (3 février), St. Georges (23 avril), St. Achatius (8 mai), St. Erasme (2 juin), St. Vith (15 juin), Ste. Marguerite (20 juillet), St. Christophe (25 juillet), St. Pantaléon (27 juillet), St. Cyriaque (8 août), St. Gilles (1 septembre), St. Eustache (20 septembre), St. Denis (9 octobre), Ste. Catherine (25 novembre), Ste. Barbe (4 décembre). Tous ces saints appartiennent à l'église primitive et sont, à l'exception de St-Gilles, des martyrs.

Dans l'Allemagne du Nord, au Moyen-Age on vénérât surtout les saints ci-après contre la peste : St. Joseph, St. Sébastien, St. Antoine, St. Roch. A remarquer que ces saints ne sont pas mentionnés parmi les 14 saints auxiliaires. Des confréries furent érigées, dès les premiers temps, en Allemagne, en l'honneur de ces saints et notam-

(1) Coll. Ph. Festraets et de l'auteur.

(2) Cf. A. J. M. Janssens. Verstrooide Perels. Rymgeboden van oude beeldekens afgeschreven. St. Niklaas, s/d., p. 219.

ment à St. Margaretasberg près d'Altötting et à Frankenthal (1). Pour cette dernière localité il existe une image de dévotion signée Joannes van den Sande et représentant l'enfant Jésus, assis au milieu d'un escalier entouré des quatorze saints coadjuteurs.

Comme plusieurs de ces saints sont totalement inconnus dans nos contrées et que l'artiste-graveur ignorait probablement tout de la façon dont il devait les représenter



Les 14 saints auxiliaires vénérés contre la peste à Frankenthal.

il les a dessinés affublés seulement d'une longue robe, debout, les mains jointes en prière et tous en cercle autour de l'enfant Jésus ; de cette façon il était certain de ne pas se tromper. L'inscription qui se trouve au bas porte en caractères gothiques : Erscheinung des H. 14 Nothhelfer in Franckenthal (80 x 60 mm.) (2).

(1) Cf. Dr. Heinrich Samson. Die Heiligen als Kirchenpatrone und ihre Auswahl für die Erzdiocese Köln und für die Bistümer Münster, Paderborn, Trier, Hildesheim und Osnabrück. Paderborn 1892, p. 91 et suiv.

(2) Coll. Phil. Festraets.

Une autre image oblongue, gravée à Augsbourg, représente ces saints sur des nuages et regardant le ciel qui s'ouvre au dessus d'eux ; ce sont en commençant du haut vers le bas par la gauche, St. Vith, St. Pantaléon, St. Geor-



Les quatorze saints auxiliaires, image éditée à Augsbourg.

ges, St. Blaise, St. Erasme, St. Cyriaque (diacre), St. Eustache (avec son cerf), St. Eglise, St. Achatius (avec sa croix), St. Denis, Ste. Barbe, St. Christophe, Ste. Catherine et Ste Marguerite (1).

(1) Coll. Rev. P. Ferd. Peeters, S. J.

Les 14 intercesseurs sont encore représentés sur une gravure bois de l'école franconienne du début du XVI^e siècle (1) (0.45 × 110 cm.). Une des églises des environs de Bruges possède également un tableau représentant ces 14 saints.

Suivant Rudolf Pfeiderer (2) on les représente aussi en groupe avec la vierge au milieu et dans l'ordre suivant : St. Georges, St. Blaise, St. Erasme, St. Pantaléon, St. Vith, St. Christophe, St. Denis, St. Cyriaque (ou St. Léonard et St. Nicolas), St. Achatius, St. Eustache, St. Gilles, Ste. Marguerite, Ste. Catherine et Ste. Barbe.

Les Saints Protecteurs.

Parmi les autres saints protecteurs ou coadjuteurs dénommés en flamand « Hulpheiligen » nous avons déjà cité, St-François Xavier, vénéré à Anvers à Malines et à Bruges (3) St-Charles Borromée, vénéré à Louvain, à Anvers, dans l'église des Carmes, à St. Corneille à Cherscamp, à Doel et à Hundelgem. St. Roch à Audrignies, à Bruxelles où a lieu la fameuse distribution des petits pains, à Soiron, à Ham sur Heure (Hainaut), à Appelterre, à Bambruges, à Roulers, à Erembodegem, à Oosterzele, à St. Nicolas, à Boom, à Sombeke, à Herzele, à Huy, à Jambes, à Meldert, etc. St-Antoine Abbé à Juxschot, lez Brecht, à Borstbeek, à Leerbeek, à Anvers, à Barbefosse, à Edeghem et Boortmeerbeek.

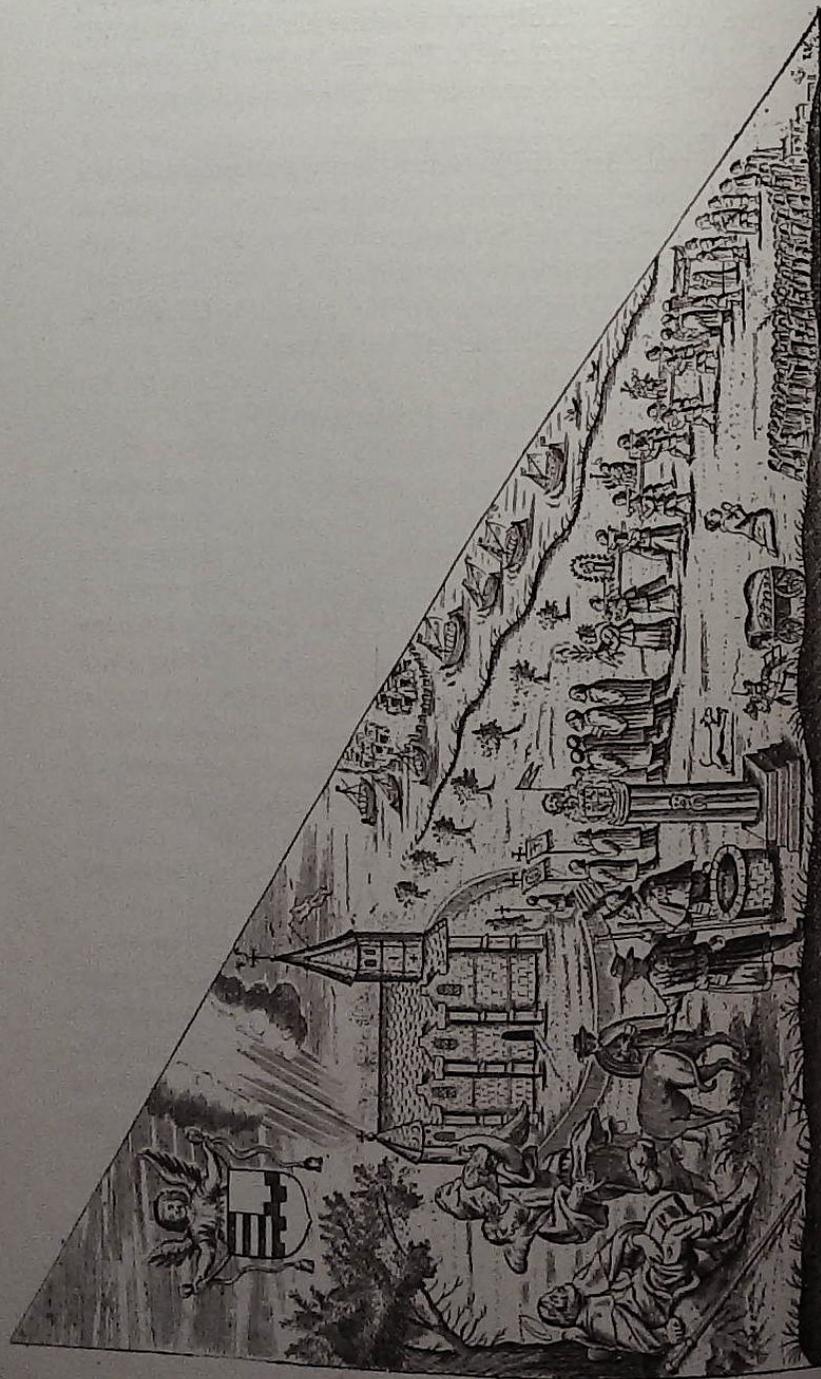
St-Blaise à Anvers, à Bruges et à Lierre. (Hôpital).

St-Sébastien à Desschel, à Olne et à Charneux, contre la peste et autres maladies épidémiques. St-Fredegand à Deurne (Anvers), St-Macaire à Gand et à Machelen également à Obourg. St-Michel patron contre la peste vénéré à Bruxelles (sur un jeton). Notre-Dame à l'église Ste-Gu-

(1) Cf. L'illustration 1934, p. 106.

(2) Dr Rudolf Pfeiderer. Die Attribute der Heiligen. Ulm. Heinrich Kerler, 1920, p. 172. littera V. Vierzehn Heiligen. A consulter aussi. G. Tanghe, Noodpatronen of aanwys van heiligen tot de welke men zich kan wenden om hulpe of troost. Brugge. De Scheenmaker, s/d.

(3) Collection du P. Ferd. Peeters, S. J.



H. ROTIERS. PALTOON VAN DE PROCHIEKERK VAN BOVEN ENDE WONSPELKE VAN ALLE CONLEGIOSE SIEKLENBILDOOR ONSDEN 16 AUGUSTUS

Drapelet de saint Roch, vénéré à Boom contre la peste.

dule à Bruxelles. Notre-Dame de la Paix honorée en l'église Saint Nicolas à Bruxelles ; une image en lithographie porte « A peste, fame et bello libera nos Maria Pacis ». Notre-Dame de Courtrai, vénérée en l'église St-Martin à Courtrai, chapelle Ste-Anne où, Antoine de Bie offrit une statue de la vierge pour qu'elle y fut vénérée en temps d'épidémie de la peste (1). Notre-Dame du Lac à Tirlemont reproduite sur de grandes images gravure cuivre et lithographie. N. D. de Basse Wavre honorée spécialement en cas de peste de fièvre et de famine. St-Willibrord vénéré à Wulpen ; Ste-Gertrude vénérée à Wetteren, à Ternath ; Ste-Geneviève vénérée à Malonne contre le mal des ardents. Ste-Barbe à Maestricht contre la peste ; on y bénit l'eau en y plongeant un reliquaire contenant une dent de la sainte.

Un petit livre de dévotions, intitulé « Abrégé de la vie du Bienheureux St-Roch », énumère, dans une litanie de St-Roch, les Saints coadjuteurs qu'on invoquait vers 1774, date du permis d'imprimer donné à Tournai le 5 avril de la même année ; ce sont : La Ste-Vierge, St-Piat (voyez la reproduction), Eleuthère, Eloy, Adrien, Sébastien, Macaire, Charles Borromée, François, Agathe, Barbe et Rosalie. L'exposition nous a révélé un nouveau saint vénéré contre la peste à Anvers, c'est St-Joseph, à la chapelle Falcon. De même, un autre petit livre de dévotion, intitulé « Het Eerweerdich ende Vermaert Broederschap van den H. Carolus Borromeus in de Kercke van de Paters Carmelieten der Stadt van Ghendt » (2) imprimé chez Servaes Manilius à Gand en 1647, nous fait connaître un autre saint vénéré contre la Peste. St-Pierre-Thomas patriarche de Constantinople et archevêque de Crète, de l'ordre des Carmes, mort en 1366. Cet opuscule donne comme Saints Coadjuteurs (Helpers) de la Peste, St. Roch, Sebastien, Antoine, Christophe, et Adrien ; sans oublier St Macaire, très célébré à Gand et St Charles Borromée dont le petit livre contient une image gravée de St Charles signée Franc Van den Wyngaerd (3).

(1) Cf. De Potter. Geschiedenis van Kortrijk. T. III, p. 113.

(2) Coll. Ph. Festracts.

(3) François van den Weyngaerde ou Wyngaerde, était graveur sur cuivre et marchand d'estampes, né à Anvers 8 juillet 1614. Admis dans la Gilde St Luc en 1636 et décédé en 1679. Il était élevé de Paul Pontius.

Ceci permit de localiser plusieurs images du même genre. Une autre image de St Charles Borromée signée C. Galle porte « VERA EFFIGIES ST CAROLI BORROMAEI IN PESTE ATRONI ». (70 × 40 mm.) (1).

On vénérât aussi à Anvers chez les Carmes *St Albert*, un saint de leur ordre. Petrus Clouet imprima différentes images pour ce saint, notamment une louange où le saint se trouve devant la vierge entourée de chérubins et recevant l'enfant Jésus. Une autre image, octogonale où St Albert apparaît dans un nuage à un de ses condisciples qui est en train de soigner les pestiférés, la légende nous dit : « Le feste de Saint Albert se célèbre le 7 d'août chez les P. P. Carmes avec les reliques duquel l'on bénit l'eau qui guérit les fièvres et autres maladies ». Ce saint est toujours vénéré à l'église St. Charles à Anvers ainsi que l'atteste une litanie dont un exemplaire se trouve dans nos collections.

Ste Wivine de Grand Bigard près de Bruxelles se trouvait abondamment représentée, tant par ses images que par ses médailles religieuses anciennes ; mais elle est aussi vénérée à Burght en face d'Anvers où des centaines de pèlerins viennent l'invoquer chaque année et principalement le premier dimanche du mois de mai. Une médaille religieuse représentant la sainte rappelle ce pèlerinage.

Une autre image de cette sainte a trait au transfert de ses reliques à la chapelle de St Amand près de Gand (à Mont St Amand) par l'évêque Vander Noot de Gand en 1720, qui, cette même année, érigea précisément la nouvelle chapelle qu'il avait fait construire sur la colline où, suivant la tradition St. Amand avait coutume de prêcher. Cette image constitue une véritable révélation car jusqu'à présent, à notre connaissance, aucun historien local n'a cité ce transfert de reliques. Celles-ci, comme on le sait se trouvent actuellement à l'église du Grand Sablon à Bruxelles.

Il y a en Belgique deux autres grands centres où on invoque spécialement les saints de la peste ; ce sont Godveerdegem et Mespelaar, tous deux en Flandre.

(1) Coll. de l'auteur.

En 1662, les environs de Sottegem furent durement éprouvés par une épidémie qui en quelques jours faucha des centaines de vies humaines. A Sottegem même, on eut recours à Notre-Dame de Deynsbeke dont on vient de reconstruire la magnifique chapelle telle que le drapelet en taille douce nous l'avait conservée. A Roosebeke, village situé à quelques kilomètres de Sottegem, chaque année le 2 juillet, jour de la Visitation de Notre-Dame, commence l'octave solennelle pendant laquelle l'affluence des pèlerins est énorme. Pendant ces jours, au début de chaque messe, on bénit des corbeilles de roses, dont les fleurs sont distribuées ensuite parmi les fidèles, qui les gardent soit dans leur maison, soit dans leur étable, afin d'être préservés, eux et leur bestiaux de l'érysipèle et de la peste. Après la messe de gratitude que les paroissiens de Sottegem font célébrer le lendemain du dimanche de l'octave, parce que leur commune a été miraculeusement délivrée de la peste en 1680, par l'intercession de Notre Dame de Roosebeke, de nombreux cavaliers viennent des villages environnants. Après avoir vénéré les reliques de la sainte Vierge et de saint Macaire (cette dernière portant le sceau d'Alfonse de Bergues, archevêque de Malines (1671-1689), ils font en priant, le drapelet au chapeau ou à la crinière du cheval, d'abord trois fois le tour de l'église, puis le tour de l'om-megang en s'arrêtant pour prier devant chacune des cinq chapelles qui ont été élevées le long du chemin.

Un drapelet ancien — une gravure bois de la fin du XVII^e siècle, porte l'invocation, contre la peste que voici :

Onze Lieve Vrouw van Roosebeke gebenedijd

Maria gij aldaer de Patronesse zijt.

Wij bidden U, bevrijd uw dienaers te saemen

Van Peste, oorlog, dieren tijd, in der Eeuwigheid.

Amen. (1)

A Godveerdegem le curé de Colfmacker et les habitants des paroisses voisines, Elene, Leeuwergem, Hillegem et d'autres eurent recours à la Vierge Marie, ainsi qu'aux saints ordinairement invoqués contre la peste ; St. Roch,

(1) Cfr. Em. van Heurck. — Les Drapelets de Pèlerinage, p. 390.

St. Antoine abbé, St. Christophe, St. Adrien et St. Sébastien. L'épidémie cessa brusquement et en reconnaissance on fonda l'année suivante les « Pest missen » (les messes de la peste) c'est-à-dire des messes célébrées afin d'être préservé à l'avenir d'épidémies.

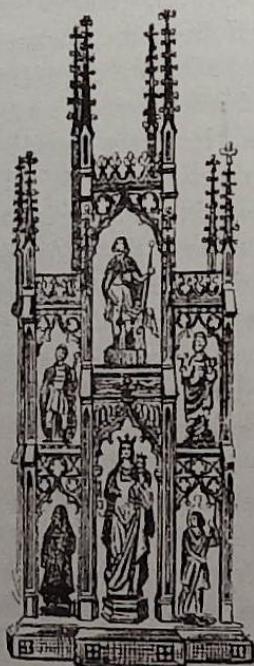
L'antique « Pestlievrouwke » (la Vierge de la peste) retrouvée en 1899 a beaucoup contribué à relever ce culte et actuellement les paroisses voisines rivalisent pour le nombre des pèlerins et le chant des cantiques.

Tous les jours de l'octave, la dernière semaine du mois d'août, les habitants pavent leurs maisons et envoient leurs enfants, les « pest manneken » comme on les appelle, au devant des processions avec de petits drapeaux.

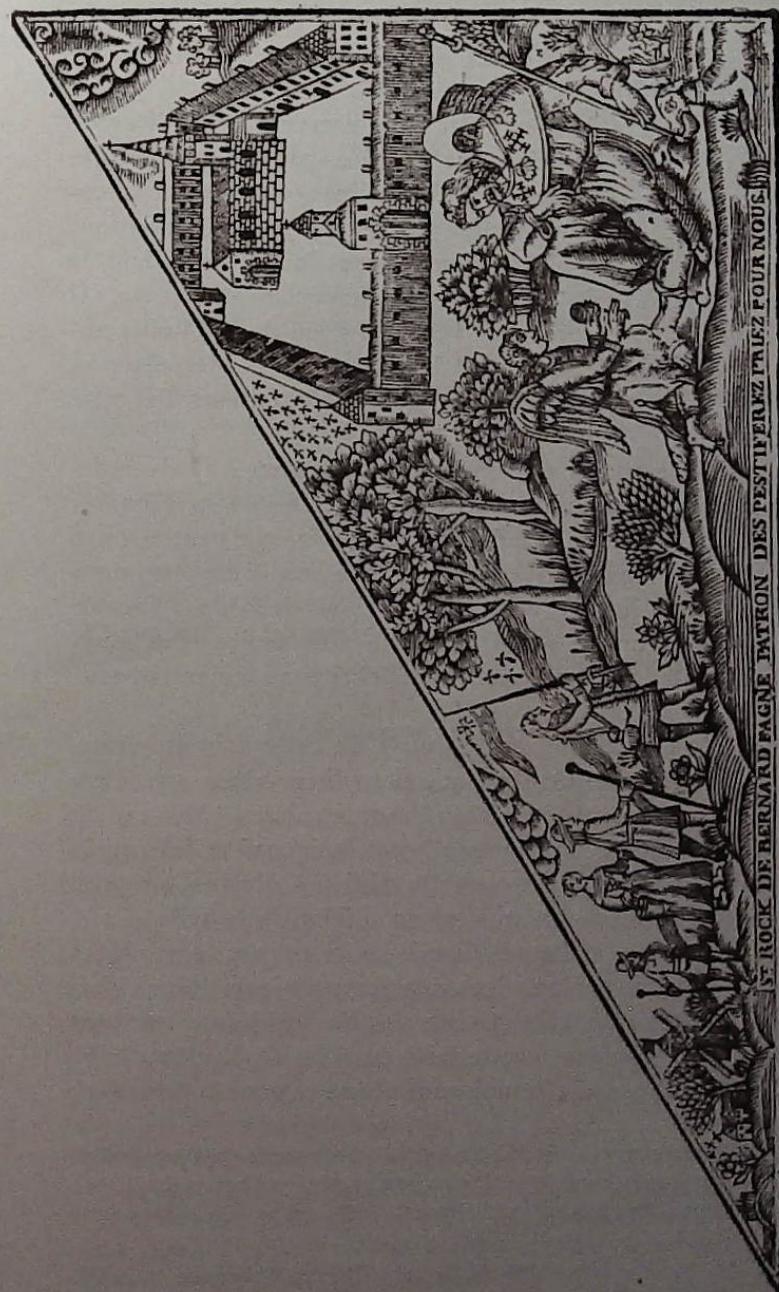
En 1851 les anciennes statues des patrons contre la peste, disparues depuis longtemps furent renouvelées. Elles sont actuellement placées dans un retable. Des images et des drapelets rappellent cette dévotion.

Par contre, Ste. Aldegonde, patronne de Maubeuge, est particulièrement vénérée à Mespelaar entre Termonde et Alost, ainsi qu'à Deurle en Flandre (1) et à Alken au Limbourg.

(1) Cf. P. André Triquet, S. J. La vie admirable de la très illustre princesse Ste. Aldegonde, Tournai 1666. Deurle est un village de la Baronie de Nevele, situé sur la Lys entre Deynze et Gand. La peste ravageant cette contrée et principalement Deurle, une confrérie y fut érigée au XV^e siècle instituant une procession de 9 jours, pour être délivré par les prières et les mérites de la glorieuse Ste. Aldegonde. Patronne tutélaire de ce village ; on y va aussi « pour estre delivré et préservé des maladies contagieuses du chancre, des maux de teste et des fièvres ».



Les saints vénérés contre la peste à Godverdegem.



Drapelet de saint Roch, vénéré contre la peste à Bernardfagne.

Une abondante iconographie de cette sainte se trouvait exposée de même que les jolis cuivres originaux ayant servi en 1659 à illustrer un petit livre de pèlerinage dédié à cette sainte (1).

A la cure de Mespelaar on conserve aussi le livre de confrérie de Ste. Aldegonde, fondée par ordonnance de Jacques Boonen, archevêque de Malines, en date du 1 septembre 1643. Ce beau volume contient, depuis la fondation, le nom de tous les pèlerins qui se sont fait inscrire dans la dite confrérie soit pour un an, deux ans ou à vie. Il est aussi orné, en première page, de l'écu de la famille anversoise Goubau, seigneurs de Glyseghem, Mespelaar et Melsen ; ils furent aussi les grands bienfaiteurs de cette église.

Chose curieuse, alors que nous voyons à Godveerdegem, les pèlerins affluer de tous les coins de la Flandre, situés en deçà de la Dendre, à Mespelaar, par contre, ainsi qu'on peut s'en rendre compte dans le susdit registre, nous voyons les pèlerins venir plutôt d'au delà de l'Éscaut, d'Anvers et même de la Campine Anversoise. Ces deux centres ont donc une zone de célébrité nettement démarquée.

C'est probablement à cause de cette origine anversoise de la famille Goubau que nous lisons dans une lettre du P. A. Triquet, p. 82 (2) qu'en l'an 1646 on fit la « feste de Ste. Aldegonde pour la première fois en la ville d'Anvers, en une chapelle dédiée à Notre Dame, en la rue de l'Empereur, qui est au milieu de la ville. On y chanta la messe et l'après disnée les vespres et le salut ; et le sermon se fit par un père de la compagnie de Jésus. Mais parce que la chapelle susdite de Notre Dame est trop petite, on a transporté cette feste de là en l'église des R. P. de la Cie de Jésus de la maison professe et pour la faire avec

(1) Het Leven van de H. Maeght S. Aldegonde patronesse van Mespelaar alwaer haer H. reliquien syn rustende. Cort verhael etc.. T'Antwerpen by Arnout van Brakel 1659. (door P. Andreas de Boeye S. J.).

(2) Cf. La vje admirable de la très illustre Princesse S. Aldegonde, Vierge angelique, miroir des Vertus, patronne de Maubeuge par le R. P. André Triquet de la Compagnie de Jesus, septième édition, à Tournay chez la Vve Adrien Quinque 1666.

plus de pompe et de dévotion pour le peuple, on a trouvé bon de prévenir la feste, qui est ordinairement le 30 janvier et la remettre au dimanche qui la devance ».

« Les béguines de la même ville avaient commencé de faire en leur église quelques années auparavant et sont résolues de continuer à l'avenir, parce que l'une d'icelles qui a l'honneur de porter ce beau nom veut laisser suffisamment pour subvenir aux frais nécessaires à semblable solennité ».

Une sainte dont la grande image (gravure bois) fut très remarquable est Ste. Anne vénérée à Bottelaere en Flandre. Son inscription est d'une grande actualité et porte « DE LA PESTE, DE LA GUERRE ET DE LA VIE CHÈRE DELIVREZ NOUS » (Van peste, Oorloge en dure tyden verlost ons) (1). Le bois est conservé à la bibliothèque de l'université de Gand.

Une autre sainte auxiliaresse vénérée surtout en France est la Ste. Marguerite Marie à la Coque de la Visitation, une image en taille douce nous fait connaître que « L'an 1720 on eut recours à cet adorable sœur à Marseille et ailleurs ou étoit la peste et d'abord elle cessa » (2).

« Egerlander » Amulettes.

Une autre sorte d'images au sujet desquelles fort peu a été écrit jusqu'ici en Belgique (3) sont les « Egerlander Amuletten » plusieurs exemplaires montrant l'évolution du prototype étaient à l'exposition (4). Ce sont des gravures, cuivre ou bois, dont le motif principal est une croix espagnole, lorraine ou patriarchale (voir la reproduction ci-contre) et qui porte une série de caractères formant les premières lettres de formules d'invocations et qu'on peut ranger comme suit :

(1) Coll. de l'auteur entre autres.

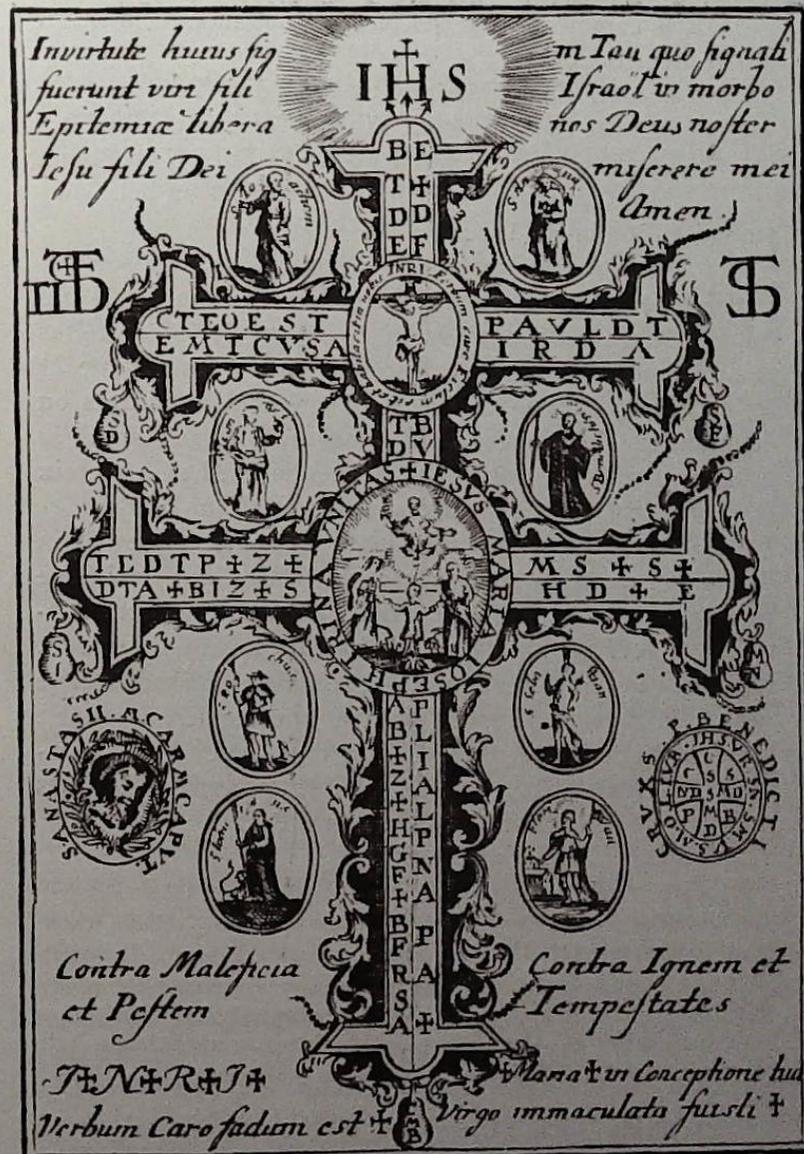
(2) Coll. de l'auteur entre autres.

(3) Le Dr Aug. Van Schevensteen a fait paraître une première étude à ce sujet dans « Contribution à l'Iconographie des Egerlander Amuletten », V^e Congrès International d'Histoire de la Médecine. Genève 1926.

(4) Coll. Jos. De Winter, Phil. Festracts. Melles Dilis. Mme J. Quinet-Claes et de l'auteur.



Egerlander amulette, coll. L. & L. Dilis.



Croix Espagnole, lorraine ou patriarcale avec inscriptions, qu'on rencontre collée sous une des vignettes des amulettes, Coll. Dr Ang. van Schevensteen.

BTDECTEOESTEMTCVSA'TD'TED'TP + Z + DTA
 BIZ + SAB + Z + HGF + BFRSA = E +DFPAVL
 TIRDABVMS + S + HD + EPLIALPNAPA.

Ces caractères sont les initiales des mots composant quatre bénédictions :

Benedicat Tibi Dominus Et Custodiat Te :

Ostendat Faciem Suam Tibi Et Misireatur Tui.

Convertat Vultum Suum Ad Te Et Dabit Tibi Pacem

(Avant ou après Ostendat et Convertat on peut sous entendre Dominus (1).

Les caractères restants de la moitié gauche sont les initiales de la fameuse bénédiction de St. Zacharie (2) qui est une formule mystique latine composée de 18 caractères et de 7 croix (à noter la valeur mystérieuse du nombre 7) les caractères sont les initiales de versets des psaumes ou de citations des livres saints visant l'éloignement et la protection contre les affections pestilentielles. Les + = croix correspondent à des oraisons jaculatoires visant la croix.

En reprenant les initiales du sommet et les deux lignes horizontales supérieures on trouve une troisième bénédiction. ECCE (cruce) DOMINI FIGITE PARTES ADVERSARUM VICIT LEO DE TRIBU JUDA RADIX DAVID ALLELUYA. Les initiales des deux lignes horizontales inférieures et le restant de la verticale droite donnent une dernière formule : la bénédiction de Ste. Agathe. MENTEM SANCTAM SPONTANEAM HONOREM DEO ET PATRIAE LIBERATIONEM. IGNIS A CAESURA PROTEGE NOS AGATHA PIA.

(1) Cette formule se trouve à la page 110 d'un *Libellus benedictionum et exorcismorum* collectore P. Martino Cochem, capucino. Francfort A/M. 1706.

(2) Le texte complet de cette bénédiction a souvent été reproduit, notamment dans *Gelasio di Cilia Locupletissimus Thesaurus continens varias et selectissimas benedictiones, conjurationes. Editio sexta*, Austae, Vindel & Ratisbonae. J. Fesermayer, 1744, 8°, p. 125.

J. Pohlw dans « Buchstaben zur Abwehr der Pest » (in *Monatschrift für die Geschichte Westdeutschlands*, Siebenter Jahrgang, 1888, p. 270) donne toute la bénédiction avec l'indication des versets correspondants des psaumes et des livres saints.

Egalement dans « Die Deutschen Pestamulette » de Pfeiffer & Ruland. (*Deutsches Archiv für Geschichte des Medicin*), 8 Jahrgang 1885, Leipzig, Hirschfeld, p. 465. De même dans « Pestkreuzinschriften de Fr. Minkus dans (*Berichten und Mitteilungen des Alterthums vereins*), Wien. Band 35, 1900, p. 49.

On rencontre ces amulettes en différentes grandeurs. L'exécution de ces images diffère par certains détails ; on y trouve des éléments protecteurs de plusieurs ordres : 1° les saints patrons figurés sur les différentes images. 2° La représentation de la croix espagnole, lorraine ou patriarcale avec ses inscriptions qu'on rencontre parfois incorrectement reproduites. Les grands exemplaires ont généralement quatre formules de bénédiction, les petits, uniquement celle de Zacharie et de Saint Benoit (1).

Les collections de feu Em. van Heurck contenaient trois de ces « Egerlander Amuletten » de même celle de feu Frans Claes, actuellement entre les mains de sa fille Mme J. Quinet-Claes et les collections des Demoiselles L. et L. Dilis en contiennent d'autres exemplaires tous différents. Ces amulettes étaient enfermées dans un étui avec dessins rectangulaires gris ; leur support est formé d'un gros papier dont la face extérieure est rouge. Sur la face extérieure se trouve collée une image, variant suivant le type, St. François d'Assise, St. Antoine de Padoue et la Vierge Marie, Notre Dame de Zell, etc.

En ouvrant l'amulette on découvre neuf petites gravures quelques fois très grossièrement taillées et disposées par rangées de trois. Elles représentent des saints et des saintes ; par exemple, la Vierge, St. Antoine de Padoue, St. Ignace, St. Jean Népomucène, St. Jacques de Marchia, St. Anastase, St. François Solanus, Le Christ, Ste. Agathe, Ste. Marie Steinbach, etc., etc.

Chaque gravure mesure environ 45×60 mm. Certaines de celles-ci sont entièrement adhérentes à la couverture rouge de l'amulette ; d'autres — et leur emplacement varie de type à type — cachent une seconde image collée sous la première ; ainsi sous celle de St. Jean Népomucène nous avons retrouvé une croix espagnole (exemplaire de

(1) Stoeber dans *Armamentarium Ecclesiasticum complutens arma spiritualia, fortissima ad insultus diabolicas...* Augustae Vindelicorum. Ph. Martini & Veith 1727, II part in 8° donne à la page 297 du T. II la reproduction d'une croix espagnole, sur laquelle se trouvent les bénédictions de Zacharie et de St. Benoit, mêlées à d'autres caractères magiques. Cette figuration a côté de laquelle est encore inscrite la bénédiction de Sainte Agathe n'aurait pas d'après l'auteur, recueilli l'approbation des théologiens. La croix de Zacharie devrait son origine à l'ordre de St. Benoit.

Mme J. Quinet-Claes) à médailles variables, une piéta, la Ste Trinité, N. D. de Zelle, le sigle I. H. S., les cinq plaies de Notre Seigneur, une Mater Dolorosa de Landschut, de Sittgall, etc.

Sous une autre image de saint, se retrouve soit le billet oblong bien connu des rois mages de Cologne et sous d'autres soit celui de Ste. Agathe également oblong (80 x 30 mm.) avec l'invocation suivante : *Mentem Sanctam + Spontaneam Honorem Deo + et Patriae Liberationem ignis a Laesura Protege nos Agatha Pia* ; enfin l' « *Oratio contra omnes tum maleficorum tum daemonum incursum* », avec, comme entête, deux bois gravés au sigle I. H. S. entouré de « *Laudate Nomen Domini* ». Cette oraison est quelquefois découpée en petits morceaux de papier dont on ne retrouve alors que des fragments. D'autres encore, cachent des objets de protection, telles un ongle de taupe, des débris de végétaux, feuille de buis (*Buxus sempervivens L.*) de Sabine (*Juniperus Sabina L.*) de fleurs d'immortelles (*Helicrysum* ou *Grafalium aren*) d'armoïse (*artemisia*) de *Chrysanthemum ségétum* ? de fruits du Cumin, (*Carum carvi L.*) des débris d'algues, d'écorces d'arbre etc. Ce sont des survivances païennes, infiltrées dans les pratiques religieuses chrétiennes car quelques uns de ces végétaux jouissent prétendument de propriétés magiques. Au siècle dernier on retrouvait encore ces sortes d'amulettes dans certains bouges du port d'Anvers.

Enfin, dans la ville même, au quartier populeux de la rue Happaert et de la rue Bogaerde il y a une statue de la Vierge de la Suette (O. L. V. van de Zweetende ziekte). Elle y fut placée en 1708, mais nous présumons que cette statue en aura remplacé une autre plus ancienne offerte à l'époque des grandes épidémies. Une confrérie intitulée « *Genootschap der Zweetende Ziekte* » y fut fondée en 1708 et existait encore ces dernières années. C'est du moins ce qu'on peut observer dans le magnifique « *livre d'or* » de cette sodalité conservé dans le quartier.

Actuellement encore, il y a dans la cathédrale d'Anvers, la procession de la « Suette ». Ce n'est plus qu'une tradition de celle qui fut ordonnée par le Magistrat au XVI^e siècle, ainsi que nous l'avons mentionné au début de cet article. En 1751 lorsque quantité de fêtes saintes

abrogées on transféra la solennité de la procession de la suette au quatrième dimanche de septembre et afin de se conformer aux édits de Joseph II on la fit circuler à l'intérieur de la Cathédrale (1).

Conclusions.

Cette exposition a démontré combien rares sont les anciennes images de saints « antipesteux ». Fort peu ont été conservées en ordre principal parce qu'après chaque épidémie de peste il était d'usage de brûler tout ce qui avait touché de loin ou de près le foyer contaminé. Les images reçues pendant le fléau pour en être préservé n'auront pas été épargnées. Seules celles qui furent imprimées par après pour continuer la dévotion et dont les cuivres ou les bois n'avaient pas été détruits sont arrivées jusqu'à nous.

Il est également notoire qu'une fois l'épidémie finie, on évitait de faire figurer encore le mot « Peste » sur l'image ou le drapelet, de peur d'éloigner les fidèles du lieu de pèlerinage ! Nous lisons alors sur les images ou les drapelets « *Patron contre toutes les maladies, tant pour les hommes que pour les bêtes* » (*Patroon tegen alle ziekten van menschen en beesten*) ou : « *patron contre toute maladie contagieuse* » (*patroon en voorsprake van alle contagieuse siekten*) ou enfin : « *contre tous maux humains et maladies* » (*tegen alle menschelijke kwalen en ziekten*). Le mot « peste » n'était plus guère employé.

Il n'était pas possible, dans cette courte étude, d'utiliser toutes les données concernant les saints invoqués contre la peste ; nous nous sommes bornés à esquisser les grands traits, nous attachant surtout à les coordonner avec l'iconographie, qui était en somme le principal objet de notre exposition.

Outre les Saints indiqués plus haut, nous en avons retrouvé plus de 360 qui ont été invoqués contre la peste,

(1) Cf. Jos. de Beer. *De Zweetende Ziekte in Volkskunde*, 1920, p. 46.

car, à défaut d'un culte spécial pour un saint spécifiquement « antipesteux », le peuple eut simplement recours à la Vierge ou au saint local qu'il était habitué de vénérer.

Il serait cependant souhaitable que quelqu'un utilise un jour toutes ces données et nous donne une iconographie complète des saints vénérés contre le plus grand des fléaux dont nos ancêtres ont souffert : « La Peste ».

JOS DE BEER.



Vignette du Cercle Anversois de l'image.

Préface.

L'initiative prise par l'administration communale d'Anderlecht de restaurer la maison où Erasme séjourna à diverses reprises fut des plus heureuses. Esprit dont l'influence fut au XVI^e siècle si puissante qu'elle se prolonge jusqu'à nos jours, ce penseur illustre mérite que partout son souvenir soit gardé.

L'affectation de l'immeuble à un Musée, maison de gratitude, n'est pas d'ailleurs sans avoir contribué à attirer de nouveau l'attention des beaux esprits de notre temps sur l'œuvre d'Erasme. On s'est remis à lire ses ouvrages, on en a fait des rééditions et des travaux d'analyse, de critique ont récemment paru nombreux.

En réalité Erasme est remis à la mode. Ce qu'il y avait d'universel et de permanent dans sa pensée, réapparaît et contribue à la recherche d'une orientation nouvelle de la pensée de notre époque.

Créateur à Louvain du Collège des Trois Langues, Erasme fut imité en France par Guillaume Budé qui créa à son tour un Institut d'où sortit le Collège de France. Le mouvement actuel français autour de Budé et l'animation de l'association qui lui est consacrée ne sont-ils pas à la fois un indice de plus du renouveau de la pensée d'Erasme.

Honorons les grands hommes, même s'ils ne sont pas du terroir. Le fait qu'ils ont séjourné à un endroit, qu'ils y ont travaillé, que leur pensée s'y est élaborée, qu'ils s'y sont reposés, qu'ils l'ont aimé, qu'ils en ont parlé avec sympathie dans leur œuvre suffit pour que la vénération et le souvenir des habitants de ce terroir aille à eux. Les grands hommes n'ont d'ailleurs pas de patrie. C'est céder à un particularisme mesquin que de vouloir leur donner une nationalité étroite. La patrie des grands hommes, c'est l'humanité ; l'humanité entière leur doit considération et respect.

Anderlecht en Brabant l'a compris et chez nous Erasme a des amis. L'auteur de cet article en est un. Il a songé à inventorier dans son œuvre si considérable toutes les traces de Folklore qu'il a pu y rencontrer. Elles sont nombreuses. Jamais Erasme n'avait été vu sous cet angle. Aussi le travail que nous publions apparaît-il comme marqué d'une grande originalité. Conformément aux conceptions nouvelles du Folklore, ces faits répertoriés ne sont pas seulement publiés en nomenclature mais il font l'objet de comparaisons avec les coutumes du temps et celles de notre époque. Le Folkloriste actuel ne fait plus passer les faits à travers les mailles d'une trémie. Il les retient entre les mailles, les situe dans un ensemble et voit autant la trame qui les relie et les agglomère et la contemplation de l'ensemble, après l'observation fait après fait, dégage pour l'humaniste un enseignement bien plus puissant.

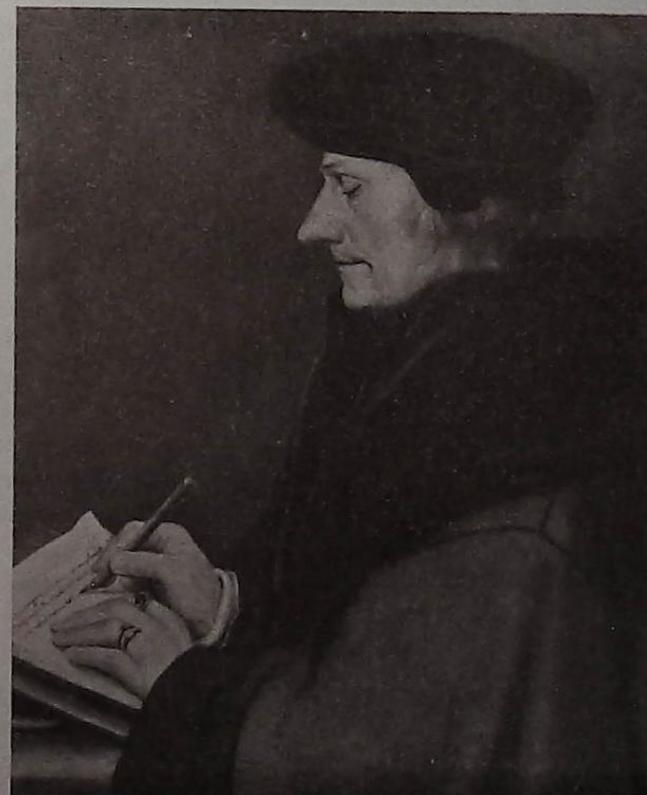
Nos lecteurs, familiarisés avec les conceptions larges succédant à une description des détails, liront l'étude de M. Paul Hermant avec intérêt. Ils en apprécieront à la fois le charme et l'ampleur. Quant à notre Revue elle n'est pas sans éprouver une grande satisfaction de contribuer à la glorification du Penseur par la publication de tels travaux.

Albert Marinus.

Le Folklore dans les écrits d'Erasme.

A propos de l'Humanisme.

L'Humanisme du XV^e et du XVI^e siècles constitue un des faits les plus importants de la pensée humaine, non pas tant en lui-même que par la révolution mentale qui



Erasme, par Holbein (Musée de Bâle).

s'ensuivit et qui eût pour résultat toute la pensée scientifique.

L'humanisme ne faisait en rien prévoir les immenses conséquences qui allaient en découler.

Je crois qu'il ne serait guère possible de faire une philosophie de l'Humanisme. Je vous avouerai que mon but premier était de le tenter, mais je reconnais mon échec.

A aucun des noms que l'Histoire nous a transmis on ne pourrait attacher une philosophie, peut être même pas un système coordonné. Erasme n'avait pas l'esprit d'un philosophe dit son biographe Froude et M. Gilson dit très justement que pour Erasme la philosophie du Christ, c'est le Christ sans la philosophie, c'est-à-dire l'Évangile ; son idéal était un retour vers le temps où le Christ conversait avec ses disciples. Car l'humanisme ne fut ni l'œuvre de logiciens ni de théologiens, mais bien l'œuvre de poètes et de juristes comme on les appelait à cette époque. Erasme lui-même définit très bien sa position envers les théologiens : dans la sphère théologique, dit-il, il y a beaucoup à faire, parce que cette science a été surtout professée jusqu'ici par ceux qui sont obstinés en leur horreur d'une meilleure littérature et qui ont le plus de succès en défendant leur propre ignorance comme ils le font sous prétexte de piété ; le vulgaire illettré étant porté à croire qu'on fait violence à la religion si l'on attaque leur barbarisme (Lettre à Wolfgang Fabritius Capito 1516-17). Ailleurs il n'hésita pas à dire qu'il considère la théologie comme des sonnettes (Colloques).

Ce n'est pas sur une question de principes philosophiques que la pensée nouvelle se fonde, mais sur une question de goût et de loyauté mentale. On étudie d'autres écrivains classiques que ceux que les universitaires de l'époque lisaient, on les étudie avec plus de précision, on apprend un latin plus élégant et plus vivant et l'on apprend aussi le grec et l'hébreu. Et ces méthodes plus rigoureuses on les applique non seulement aux textes profanes, mais aux textes sacrés et l'on voit que ceux qui avaient servi jusque là étaient souvent fautifs et inexacts. Et on ne cherche pas à rompre, mais à réformer, de même que dans la vie on se borne à railler ce qui est grossier et déplacé. En somme on prend vis à vis des choses une autre attitude et on acquiert une autre disposition d'esprit, plus simple et plus portée vers une vérité plus précise et plus exacte. (Pétrarque, Faber, Colet, Mutian et Erasme). Ce ne

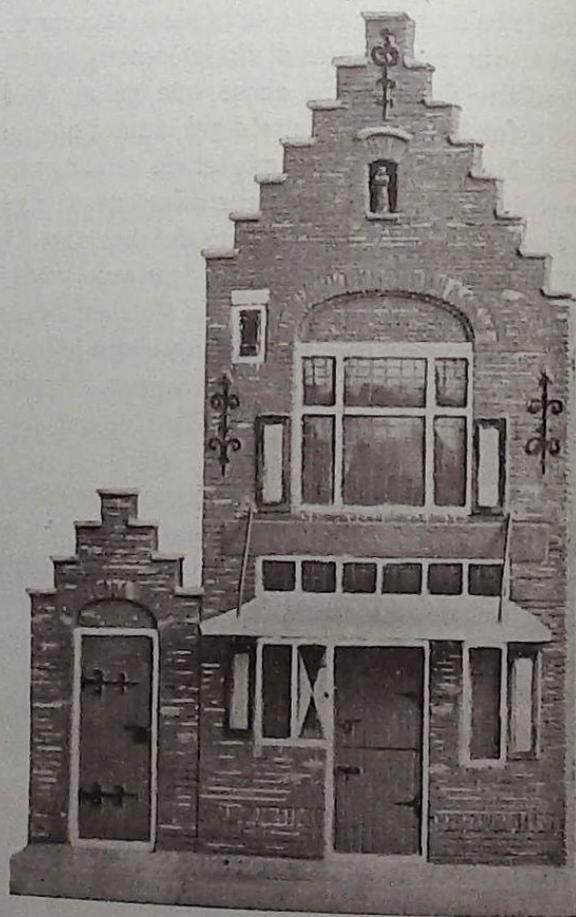
pas l'œuvre des Universités, qui défendirent l'ancienne scolastique et ce ne fut pas non plus l'œuvre du peuple. Quelques hommes d'une intelligence supérieure et fortement pénétrés de la littérature classique pensèrent en dehors des règles admises et imposées, se connurent et s'aimèrent d'une amitié rare et ils jetèrent la semence qui devait produire bien autre chose que ce qu'ils avaient entrevu. Ce fut l'œuvre de lettrés qui, autant que possible, se tenaient à distance du peuple et de ses aspirations et c'est pourquoi une partie de leur effort ne se réalisa en fait, de façon vivante, que lorsque des hommes d'action, moins affinés qu'eux, eurent adopté leur voie, mais sans y mettre la mesure et la finesse qu'eux s'étaient imposées.

Je crois que pour aider à comprendre leur point de vue, l'étude du folklore, dans les œuvres du plus marquant d'entre-eux peut être utile. C'est ce que je compte essayer.

Il faut noter avant tout que nous nous trouvons ici en présence d'une conception générale qui se dégage progressivement, et que malgré leur supériorité intellectuelle, les humanistes du nord étaient de leur époque et fortement imbus de l'esprit de la religion chrétienne ainsi que de la hiérarchie sociale. Nous ne voyons pas sans quelque étonnement Erasme faire appel au bras séculier pour intervenir dans les controverses religieuses, à propos des attaques dirigées contre Reuchlin. En général il ne détruit pas fondamentalement les superstitions de son époque, mais donne le coup de hache dans ce qu'elles avaient d'excessif et de barbare. Nous ne sommes qu'à une période de début, timide et souvent hésitante, et malgré tout Erasme nous apparaît à beaucoup de points de vue comme bien plus émancipé intellectuellement que Luther, par exemple, dont l'œuvre cependant fut incontestablement plus décisive. C'est que Luther s'adressa à la masse et qu'il profita de la critique scientifique forgée précédemment par les humanistes.

Erasme, ne l'oublions pas, était prêtre catholique, profondément attaché à l'Église. Ses critiques et ses idées de réforme, parfois si audacieuses, n'avaient nullement pour but de la détruire, ni de la diviser, mais de l'épurer ; le concile n'avait pas encore prononcé de sentences

précises sur bien des points. Je connais l'Eglise Romaine, écrivait-il et la mort ne me séparera pas d'elle tant que l'Eglise ne se séparera pas du Christ. S'il critique les écarts des religieux de son époque, il invoque le précédent



Maison natale d'Erasmus à Rotterdam.

de St. Jérôme qui lui-même était un moine, qui fut le peintre le plus exact des vices monastiques et qui décrivit avec un sel satirique la vie des frères et des sœurs. (Lettre à Campegiso, 1520). St-Jérôme était d'ailleurs son maître de prédilection.

Culte des Saints.

D'où vient ce nom d'Erasmus, qui au XVI^e siècle était un des noms les plus connus de toute l'Europe qui

depuis lors fut écrit si souvent et qui parmi nous, depuis quelques années surtout, est devenu familier à tout le monde.

Lorsque Erasmus ou Hérasme de Rotterdam fut baptisé, comme il était enfant naturel, il n'hérita probablement pas du nom de famille de son père et l'on ne peut dire avec précision quel prénom on lui donna. Badius en 1606 dit qu'il fut nommé Gerrit Gerritsen (Girardus Girardi) et qu'il prit plus tard le nom d'Erasmus, dérivé du mot grec qui signifie « amour ». Mais c'est probablement là une fantaisie littéraire. Erasmus portait déjà ce nom dans son enfance et peut être lui fut-il donné à son baptême, comme le pense M. Nichols.

Le grand humaniste parle de St-Erasmus (Evêque de Campanie) à qui les personnes, désirant la fortune, offraient des cierges à certains jours de la semaine ; une chapelle lui fut consacrée par la reine, en 1470 à l'abbaye de Westminster : une inscription à l'église de Circencester promettait des biens jusqu'à la fin de la vie à ceux que le Saint favorisait.

Le culte de ce saint était populaire dans les Pays-Bas à cette époque et le nom se donnait assez souvent. La légende hagiographique rapporte que sous le règne de Dioclétien, St-Erasmus fut d'abord frappé à coups de bâton, puis au moyen de massues noueuses, et puis plongé dans un chaudron rempli de poix, d'huile et de résine. Le chaudron fut mis sur un feu intense jusqu'à ce que la masse fut en ébullition et malgré cela le saint ne reçut aucun mal, car le feu lui-même était allié avec lui. Retiré du chaudron bouillant, il fut ramené à la prison et chargé de chaînes ; mais Dieu envoya un ange pour le délivrer. Après il tomba dans les mains de Maximilien qui lui fit mettre un corselet de fer rougi ; mais cela aussi ne lui fit aucun mal et de nouveau, il fut ramené à la prison. Il fut encore une fois délivré par un ange, qui l'amena en Campanie. Il fut pris une troisième fois et fut torturé encore, mais nous ne savons comment (1).

Ses reliques ont été transférées à Gaëta où elles sont conservées dans une urne précieuse. St-Benoit lui a consacré

(1) Brewer. Dictionary of Miracles, p. 57.

deux églises. Les marins italiens l'ont pris comme patron et l'appellent Erme ou Elme. Ils l'invoquent en cas de tempête parce que la légende dit qu'un jour il prêcha dans la tempête et que le ciel s'éclaircit au-dessus de lui et de ses auditeurs.



Saint Erasme, d'après un dessin de Hans Beham.

Il y a d'autres saints qui ont porté le nom d'Érasme. D'abord l'évêque et le patriarche d'Antioche, qui devint ermite. Il fut martyr sous Dioclétien. On lui arracha les entrailles du corps. Les tourneurs hollandais l'ont adopté comme patron. On l'a souvent confondu avec le précédent.

Il y eut un St. Érasme, martyr romain, un autre qui fut compagnon de St. Léonce et un autre qui fut compagnon de St. Onésyme.

Dans sa jeunesse, Érasme ne semble pas avoir été sceptique à l'égard du culte des saints. En 1497, il attribue sa guérison de la fièvre quarte, non aux soins du médecin auquel il a eu recours, mais exclusivement à l'intervention

de la noble vierge Ste Geneviève, dont les ossements font journellement des miracles. Il est à noter cependant que la lettre était adressée au P. Nic. Werner, qu'Érasme voulait ménager. Cependant ceci montre que Ste Geneviève était très en faveur à cette époque.



Martyre de saint Érasme. Fresque de l'église d'Anderlecht (d'après un dessin de Tulpinck).

Dans une lettre datée de 1500 et adressée à Batt, étant malade à Paris, il exprime sa confiance en Ste Geneviève dont, dit-il, il a reçu souvent l'aide. Il le redit d'ailleurs à la fin de sa vie. Il fit d'ailleurs un poème en l'honneur de la Sainte.

A cette époque surtout, Ste Geneviève était l'objet à Paris d'une grande dévotion. Elle ou ses reliques de St-Denis, avaient fait des miracles sans nombre, guéri les sourds, rendu la vue aux aveugles ou la parole aux muets, ressuscité les morts, commandé au soleil et à la pluie, multiplié la nourriture et la boisson. Mgr. Guérin en donna une liste très longue. Son lit protégea un jour Paris contre les inondations.

Qu'aurait dit Erasme, s'il avait pu lire les études que la critique contemporaine a consacrées à Ste-Geneviève, telles que celles de M. M. de Ring, Kohler et Saintyves qui tendent à réduire la patronne de Paris à une survivance et à un syncrétisme de Janus et d'Isis ? En somme, d'après eux, le nom de la sainte serait la contraction de Isis Janua Nova, Isis qui préside à la Nouvelle Année. En tous cas, dit M. Saintyves, les miracles les plus populaires de notre sainte rappellent certains traits de la fête ou de la légende d'Isis.

Ce point de vue, négateur de la vie réelle de la Sainte a été vivement combattu par les écrivains orthodoxes, tels que Mgr. Duchesne et G. Kurth. M. Künstle dit que l'original de la Vita Genovevæ remonte au VI^e siècle et qu'elle est contemporaine de la vie de la Sainte. Celle-ci est bien la vierge héroïque de l'époque de l'invasion des Huns. Un fait est certain c'est que ce culte fut très répandu de bonne heure et que nous le trouvons au VII^e siècle en Belgique (Andenne et Zepperen).

D'ailleurs Erasme donne au sujet du culte de la Sainte un autre renseignement intéressant. La Seine avait débordé et inondé une partie de la ville. La châsse de Sainte Geneviève fut apportée à Notre Dame ; l'évêque et toute la congrégation sortit à sa rencontre en grande procession. Les chanoines réguliers ouvraient le chemin, l'abbé et tous les frères marchant pieds-nus. Quatre, le corps nu, portaient la châsse. Et, ajoute Erasme, maintenant nous avons un ciel sans nuages. En 1675, le 19 juillet, le miracle dont parle Erasme, se renouvela, après la descente et la procession de la châsse : quoique les pluies continuelles eussent mis toute la campagne dans la dernière désolation et que les laboureurs fussent hors de toute espérance de

récolte, il se fit tout à coup un changement si merveilleux que l'année devint une des plus abondantes que l'on ait vues.

Mais l'esprit critique du célèbre ironiste ne tarda pas à s'exercer en ce qui concerne les superstitions qui se sont introduites dans le culte des saints, surtout à son époque. Il lui semble inconcevable qu'un vœu adressé à un saint soit nul s'il ne mentionne la localité où le saint est adoré (1). Dans l'Éloge de la Folie, il donne une liste intéressante de superstitions sur le même sujet : il n'y a pas grande différence entre ces fous-là (ceux qui se plaisent à écouter ou à débiter toutes ces fables ridicules de miracles et de prodiges) et ceux qui, par une folle confiance dans la protection des saints, sont toujours bercés des plus folles espérances, l'un croit qu'il ne lui arrivera aucun mal dans la journée, s'il a le bonheur de voir dans la matinée quelque image ou statue colossale de saint Christophe, le Polyphème des Chrétiens, l'autre est persuadé qu'il sortira sain et sauf d'un combat parce que, avant l'action, il a fait un certain petit compliment à la statue de Sainte Barbe. D'autres ont imaginé un saint George qui leur tient lieu en même temps et de l'Hercule et de l'Hippolyte des anciens. Ils parent avec dévotion son cheval de boucles et de harnais précieux ; peu s'en faut qu'ils ne lui rendent le même culte qu'au cavalier pour lequel ils ont tant de vénération, qu'ils jurent par son casque, comme les dieux jureraient par le Styx. (Éloge de la Folie). Je passe ce que je viens de rappeler à propos de St-Erasme.

Quelque chose d'aussi fou et d'aussi plaisant ajoutait-il, ce sont ces saints qu'on érige en protecteurs des divers pays. Chaque petite contrée a son patron, qu'elle honore avec des cérémonies particulières. (les Français St-Claude, les Parisiens Ste-Geneviève, et ceux d'Oxford Wernfrida). L'un, par exemple, guérit du mal des dents, l'autre soulage les femmes en couches, celui-ci fait rendre les choses volées, celui-là préserve du naufrage, un autre protège les trou-

(1) Colloques. Éd. Pot Cassé, p. 40. C'était une habitude italienne d'honorer d'un culte particulier, les Vierges et les Saints de certaines églises, ce que montrent les noms de N. D. de Lorette, Santa Maria in Ara Caeli, etc. et empruntée au paganisme romain.

peaux et ainsi du reste. Car je n'aurais jamais fini, si je voulais rapporter les vertus de ces saints patrons. Il y en a qui ont eux seuls plusieurs vertus ensemble, la mère de Dieu, p. ex. à qui le peuple attribue, pour ainsi dire, plus de puissance qu'à son Fils. Et, cependant, il dit que depuis son enfance, il a eu une vénération ardente pour Ste-Anne (qui au XV^e siècle était très vénérée notamment par divers humanistes) et en 1500-1501 il envoie à sa protectrice, la dame de Veer, quelques invocations au moyen desquelles, comme au moyen de charmes magiques, celle qui porta le Soleil de la Justice, peut-être appelée du ciel. Dans ses Colloques il note le rapport de certaines oraisons avec des incantations magiques (Le Naufrage) et dans son Éloge de la Folie il raille la confiance que l'on a dans les amulettes et les prières magiques, comme ailleurs il raille le culte superstitieux des saints. (col. Naufrage).

Un jour Érasme était allé visiter avec son savant et pieux ami John Colet, la cathédrale de Canterbury ; celui-ci montra son impatience quand il vit le vieux soulier et le mouchoir de poche malpropre qui étaient vénérés comme reliques de St-Thomas Becket. Érasme partagea certainement l'impression de Colet, car à diverses reprises il en parla et raila les reliques que l'on montrait dans la cathédrale.

Les reliques de Th. Becket, après sa canonisation en 1172, attirèrent d'innombrables pèlerins et l'on tenait un registre officiel des miracles qu'elles produisaient. Des trésors sans nombre furent accumulés autour de la châsse, trésors qu'Henri VIII fit enlever. Érasme fait dire à l'un de ses personnages, qui en réalité fut probablement Colet, que St-Thomas Becket était charitable durant sa vie pauvre, et que maintenant, qu'il n'a plus besoin de rien il pourrait prélever une faible part sur ses richesses immenses pour en faire don à une pauvre mère sur le point de mourir avec ses enfants ou de se prostituer pour de l'argent (Coll. Le Pèlerinage religieux), mais ce que l'auteur critique avant tout c'est que toutes ces reliques, si bizarres pour la plupart, sont présentées non comme des aides innocentes de la religion, mais comme la substance même de celle-ci.

C'est par erreur qu'Érasme dit que la cathédrale de Canterbury était dédiée à St-Thomas. Elle était dédiée à Christ.

Parmi les bijoux de la Châsse, il y en avait deux donnés comme rançon par le roi de France, Louis VII et qui valaient 10.000 couronnes. Ce roi fit un pèlerinage à la châsse, après avoir eu trois visions du Saint.

N'oublions pas que sous les critiques d'un culte, souvent superstitieux, Érasme admettait parfaitement l'invocation des Saints, se basant sur ce que nous demandons à de braves gens sur terre de prier pour nous et qu'alors il n'y a aucune raison pour que nous ne demandions pas leur intervention quand ils ont quitté cette vie (Modus Orandi Deum, vers 1526). Cela bien que le culte des saints ne soit prescrit par aucun livre canonique. (Modus Orandi, p. 48).

Mais il ne peut admettre que St-Paul soit chargé de faire en France ce que St-Hiéron (Jérôme) fait chez nous ni que St-Jacques ou St-Jean puissent faire dans un pays ce qu'ils ne peuvent faire dans un autre. Il n'admet pas non plus que ce que l'on ose demander à un saint, l'on n'ose pas le demander à un autre, comme si chacun d'eux avait ses affaires propres (Modus Orandi, pp. 62 et suiv.).

Il cite quelques saints patrons des métiers, St-Luc pour les peintres, St-Cosme et Damien pour les médecins, St-Crépin pour les cordonniers, St-Martin pour les soldats.

Dès les débuts du Christianisme, la foi populaire considéra les saints comme des personnages puissants par eux-mêmes et le dogme entra souvent en lutte avec cette conception.

Vœux.

Érasme dans ses Colloques (le Naufrage) critique les vœux que l'on adresse aux saints et qui sont comme une espèce de marché. Cependant en 1514, il tomba de cheval entre Roulers et Gand et incapable de faire à pied les six milles qui le séparaient de cette dernière ville, il fit le vœu à St-Paul de compléter son commentaire sur l'Épître aux Romains, s'il échappait au danger. Le vœu était sérieux puisqu'au mois d'Octobre John Colet le lui rappella mais Érasme semble avoir été peu empressé puisqu'en mars 1515 il avait à peine entamé le travail et ne l'accomplît pas.

On a voulu voir dans le vœu que fit Erasme à St. Paul une addition postérieure pour l'amusement de ceux qui connaissaient l'esprit de l'auteur ou une satire de la conduite habituelle des personnes croyantes qui se trouvaient dans des circonstances désagréables (v. Drummond, I, p. 255). J'ai peine à admettre ces explications. Erasme relate la chose sans aucun esprit d'ironie, et le rappel de Colet prouve l'intention sérieuse.

Il décoche quelques flèches contre la façon dont on observait les vœux à son époque. Certains adressent aux Saints des vœux et les font exécuter par d'autres, d'autres trouvent l'un ou l'autre truc pour s'en défaire.

Ce n'est en général pas un sentiment bien moral qui pousse à tenir l'engagement qui a été pris, c'est parce que le saint n'écouterait pas une autre fois ou bien parce qu'il pourrait frapper la famille d'un grand malheur, les gens en puissance étant considérés comme rancuniers (Pèlerinage religieux).

Mais la croyance générale est que celui qui n'exécute pas un vœu, ne trouve pas de repos après sa mort, avant que le vœu ne soit accompli. C'est pourquoi il revient sur terre pour demander à des parents ou amis de le faire.

Dans l'habitude de faire des vœux à tel ou tel Saint, Erasme voyait la survivance de la coutume païenne de sacrifier un coq à Esculape ou un taureau à Neptune, le nom est changé, dit-il, l'intention reste la même (Enchiridion Militis Christiani, R. VI, Lingua IV).

Erasme donne en outre ces deux indications : un vœu est nul, s'il ne mentionne la localité du Saint et vider une coupe rend un vœu inviolable.

Destin.

Erasme croyait au destin. Il parle toujours de son mauvais destin et il y a toujours un mauvais génie qui dérange ses plans. Je reconnais combien la fortune m'est contraire, écrit-il à Batt. Mon mauvais destin m'a suivi jusqu'ici, écrit-il dans une lettre à John Falcon. Il est fatalement malheureux et son infortune s'acharne contre lui. Son destin est d'aller à Venise (Lettre à Colet, 1517).

Cependant le prénom de Didier ou Desiderius était selon St-Jérôme, un nom d'heureux présage (Lettre à Didier).

Il écrit à G. Budé (février 16-17) : par une sorte de destinée ou d'accident, j'ai toujours été très en faveur auprès du clan qui porte le nom de Guillaume et il dresse une liste des Guillaume avec lesquels il a été en relation cordiale.

L'idée fataliste ou plutôt l'idée d'une force imprécise qui influence la vie était répandue au Moyen-Age et le destin se rapportait à tous les bonheurs terrestres. Le bonheur s'attache à l'enfant dès sa naissance et ceux qui naissent coiffés en portent la marque.

Le destin, ou plutôt la destinée, était la base de la philosophie stoïcienne. Dans la littérature médiévale l'idée en réapparaît constamment : male, dure, pute ou bonne destinée sont des expressions courantes. C'était une ancienne croyance qu'une étoile s'élève à la naissance de l'enfant et accompagne l'homme durant sa vie.

La croyance à la destinée fut condamnée par Grégoire le Grand.

Notons qu'Erasme défendit la liberté de l'homme et se mit en opposition directe avec Luther sous ce rapport. Celui-ci disait que les païens, en adorant au dessus de tous leurs dieux, la nécessité, le Fatum dont parle Virgile et les stoïciens, avait déjà comme une lueur de cette vérité que lui, Luther, soutenait (De servo arbitrio). Il adoptait le point de vue du philosophe padouan Pomponazzi (1461-1525).

Présages.

Dans l'Eloge de la Folie, Erasme rappelle cette ancienne croyance que la rencontre d'un religieux ou d'un moine est de mauvais augure. Ancienne en effet puisqu'on la trouve déjà mentionnée dans les écrits d'Hincmar, évêque de Reims au IX^e siècle. D'après l'Evangile des Quenouilles de la fin du XV^e s. la vue d'un moine blanc est très mauvaise. Reginal Scott en 1665 dit que les chasseurs, s'ils rencontrent un moine ou un prêtre considèrent cela comme un présage tellement mauvais qu'ils rappellent leurs chiens et s'en retournent chez eux.

La croyance existe encore de nos jours dans presque tous les pays ; elle est d'origine payenne. C'est probablement d'Italie que vient la coutume de toucher du fer quand on rencontre un ecclésiastique.

Les omina ou présages semblent avoir eu de l'importance pour Érasme. Il en cite dans sa correspondance ; il rappelle dans une lettre à Lord Mountjoye cette expression vulgaire : « au plus mal les choses commencent, mieux elles finissent ». Cela ne l'empêchera pas d'écrire à son ami Batt que c'est de mauvais augure quand une relation commence froidement : si les commencements sont si froids, dit-il, est-il probable que la fin soit chaude ? Dans sa lettre du 1-12-1519 il dit de même à Jean Robbyns, doyen de Malines : Toutes ces persécutions sont de bon augure. Avoir des commencements difficiles c'est le propre de tout ce qui est remarquable ici-bas. Bon début, bonne continuation, tel est le sens de beaucoup de présages et c'est ce qui est aussi la raison d'être des étrennes. Érasme le dit très justement : L'usage de faire des présents à la nouvelle année nous a été transmis par les temps anciens ; et l'on pense que c'est de bon augure tant pour les personnes à qui vont les présents que pour ceux qui les reçoivent en retour (Lettre à Richard Foxe, 1 janvier 1506).

Tel est le jour de l'an telle sera l'année entière, telle est l'idée directrice. Les présages ont ce jour-là un rôle particulièrement important et surtout ceux qui dérivent de rencontres. Les souhaits ne sont pas une simple politesse, mais ont un fond de magie. Les cadeaux que l'on fait sont de bons présages puisqu'ils apportent la joie. Au Moyen-Âge on ne faisait de cadeaux qu'aux adultes.

C'est de mauvais augure quand on parle de la mort de quelqu'un qui est encore en vie. Le bruit avait couru à Paris qu'Érasme était mort. Il dit qu'il ne fut pas du tout affecté par le présage. (Lettre à Linacre, 1506). C'est une idée qui dérive de la logique analogique.

Rappeler le nom de quelqu'un que l'on méprise est un mauvais présage. « Quant au gentilhomme circoncis, dit Érasme, je n'ai pas à en faire mention et je considérerais comme omineux de le nommer (Lettre à Pirckhe 1518). Il visait ici le juif converti J. Pfefferkorn qui attac

violemment Reuchlin, qui réintroduisait l'étude de l'hébreu. La rencontre d'une personne antipathique est de mauvais augure, l'énoncé de son nom a une valeur similaire : il ne faut pas employer des termes funestes.

Voir voler une chouette est un bon présage, de même qu'un couple de pigeons qui volent à droite. (Coll. Le Soupirant et la jeune Fille). Pour les Grecs la droite était favorable, pour les Romains c'était le côté gauche.

Cependant hiboux et chouettes, presque partout, sont oiseaux de malheur. En nos pays, les pigeons présagent le bonheur.

Le Statut Synodial d'Agen y voit des restes de paganisme. Le concile de Bordeaux de 1582 condamne la croyance aux présages et surtout aux rencontres. St-Jean Chrysostome l'avait déjà blâmée.

Avoir sur soi un pou est un bon présage, dit Érasme dans ses Colloques et l'idée subsiste de nos jours.

Selon les marins, au dire d'Érasme c'est un funeste présage quand une seule boule de feu apparaît près du navire et un message de bonheur s'il y en a deux. Il s'agit ici probablement du feu de St-Elme (nom sous lequel St-Érasme était connu en Italie, en Espagne et en Portugal). Ce sont des apparitions lumineuses dans les endroits élevés et notamment au haut des mâts, en temps orageux. Anciennement on les attribuait aux Dioscures et deux feux étaient un présage favorable. Actuellement encore les marins français considèrent un seul feu comme un présage funeste (Sébillot). Anciennement on croyait reconnaître l'aide de St-Érasme lorsque sur le navire paraissait la flamme que les anciens appelaient Héléne. (Act. Sanct, juin, t. I, p. 218) Pline en effet lui donne le nom d'Héléne et il se retrouve dans le français du XVII^e siècle.

Dans les apophthèmes bon nombre de présages recueillis dans la littérature classique sont cités sans soulever la moindre critique.

Sorcellerie.

Dans une lettre adressée en 1500-1 à l'abbé de St-Bertin, Érasme lui dit que l'année précédente à Méhun, petite ville près d'Orléans, une sorcière sur son lit de mort

ordonna à sa femme de donner ses livres de magie et autres instruments de ces mystères à un citoyen d'Orléans qui amena son héritage en cette ville et qui, sans doute souffre maintenant pour avoir été complice de sa méchanceté.

A la même époque il écrivit au même abbé la relation d'un évènement folkloriquement plus intéressant : Un sorcier avait dans son outillage un fragment de l'hostie consacrée qui avait été acheté à un prêtre à un prix inférieur à celui que les Juifs payèrent pour le Christ. Ce fragment, après la découverte du crime, fut porté en procession solennelle par les rues d'Orléans, suivi par tout le clergé et déposé dans l'église de la Sainte Croix. L'homme a été condamné à un emprisonnement perpétuel au pain et à l'eau, la femme à trois mois d'emprisonnement et la fille fut envoyée au couvent ; sort heureux, ajoute Érasme, si elle l'adopte volontairement, sinon sentence plus dure que celle qui a frappé ses parents. Les livres, l'épée et les autres instruments seront brûlés.

Ceci bien entendu n'était pas un jugement civil, mais ecclésiastique, la sorcellerie ressortissant au clergé, mais après jugement l'autorité religieuse remettait les coupables au bras séculier.

Roskoff, dans sa savante Histoire du Diable, dit que les hosties sacrées servaient à nourrir des crapauds que l'on employait à faire l'onguent qui transportait les sorciers au Sabbat. (Arras, 1459) De Lancre le dit aussi. Siegfried Thomas disait qu'on les donnait à manger à des ânes qu'on enterrait vifs (1593). Souvent on se contentait de les souiller. Mais le jugement de Sylvain Nevillon et de Gention le Clerc, qui eut lieu à Orléans même, en 1514-15, nous donne des précisions. « Dit aussi avoir vu des Sorciers et des Sorcières qui apportoient des Hosties au Sabbat, lesquelles elles avoient gardé lors qu'on leur auroit baillé à communier à l'Église et que le Diable faisoit des gestes comme en depitant sur icelles Hosties, dequelles on faisoit de la poudre et quelquefois on les mettoit dans l'eau et que le Diable estoit fort ayse quand on luy apportoit lesdites Hosties ».

Parfois, dit De Lancre, on poignardaît l'hostie à la Juive.

L'épée faisait partie du matériel des sorciers et elle est mentionnée dans le Manuel des Inquisiteurs. Érasme précise son mode d'emploi. La jeune fille (car seule une vierge pouvait le tenter) pointa l'épée vers l'hostie. Il apparut alors une tête à trois faces, représentant la triple monade. Le sorcier ouvrit son livre, adora la Triade et Satan apparut en personne.



Départ pour le sabbat (voir cercle magique), d'après Remigii Daemonolatria, 1693.

Certains membres du clergé furent entraînés dans la voie diabolique et maints livres d'instruction religieuse préviennent l'action de certains moines. Faut-il rappeler l'abbé Guibourg, au XVII^e siècle, qui était réputé être le chef des sorciers de Paris et qui disait des messes impies. Érasme

dans une lettre à Grunnius disait que certains moines consacrent leur temps à la sorcellerie et aux actes mauvais. L'inquisiteur de Lancre alla beaucoup plus loin lorsqu'il prétendait que dans le Labourd « la plus part ne soient de grands et abominables sorciers et surtout les prêtres et les curés » (T. 434). Bernou dans sa Chasse aux Sorciers dans le Labourd, relate un grand nombre de prêtres qui furent poursuivis et dont beaucoup furent condamnés. Wier dit lui même qu'il y a plusieurs magiciens qui sont religieux de profession et qui n'ont pas honte de se vanter « sçavoir des sciences occultes, d'entendre la sorcellerie et leur guérison ». (Histoires, disputes, etc., Liv. VI, ch. I).

Il cite d'ailleurs plusieurs Papes de Rome qui furent sçavants en la magie infame et qu'ils l'ont exercée à leur grand proufit et soulagement, tel que Silvestre II, qui occupa la papauté par ce moyen. Benoit IX, Jean XX et Jean XXI, Silvestre VII et plusieurs autres (id. Livre V, ch. I). C'était du moins une croyance populaire sans base sérieuse.

Bon nombre de conciles condamnèrent avec la plus grande sévérité ces pratiques infâmes de certains ecclésiastiques (Laodicée, Tolède, Orléans, etc.) et l'évêque de St-Malo dans ses statuts synodiaux de 1618 les réprouva encore.

Le droit saxon déjà condamnait les sorcières au supplice du feu. Charlemagne leur fit une guerre intense. Le Christianisme à ses débuts réprouva ce supplice et se contentait de rejeter les sorcières de la communauté chrétienne; ce fut au temps d'Innocent VIII qu'on rétablit pour elles la peine du bûcher.

Les plus anciens canons regardaient la sorcellerie comme un retour au paganisme et c'est la théorie que Miss Margeret Murray a exposée récemment sous forme scientifique. Grimm cependant l'avait indiquée et commentée déjà dans sa Deutsche Mythologie et puis M. Aberlé l'avait reprise.

Pacte avec le Diable.

Roskoff, d'après Soldan, dit que dans une lettre de 1500 Erasme appela le contrat avec le diable, un nouveau

méfait inventé par les inquisiteurs, étranger au droit romain et canon et en fit l'objet de sa satire (1). Notons que c'est le point de vue qu'adopta 63 ans plus tard le médecin brabançon Johann Weier (1515-1588) ou Wierus, au service du duc Guillaume de Clèves et élève de Cornelius



Le pacte avec le diable, d'après Remigii Daemonolatria, 1693.

Agrippa, qui admet l'existence de la sorcellerie mais nie le pacte avec le diable. Néanmoins l'œuvre de Wier fut une œuvre de rédemption, bien qu'il était d'avis que Roger Bacon et d'autres qui avaient critiqué la démonologie,

(1) Erasme se prononça contre l'exécution des hérétiques (fragments de lettres publiées par Goldenhauer en 1525. Alexandre IV avait déclaré que la sorcellerie était une hérésie.

étaient de vrais sorciers qui méritaient le châtimeut le plus sévère. Wier rendit le service d'expliquer par des lois naturelles beaucoup de phénomènes qui jusqu'à lui étaient considérés comme magiques. Il fut vivement attaqué à ce sujet par le magistrat lorrain Remigius et par Bodin, l'humaniste, dans sa *Démonomanie des Sorciers* de 1604, par le médecin calviniste Érast (1572) et par la plupart des juristes, ainsi que par quelques prêtres catholiques tels que Binsfeld, Agricola, Distel, etc.

On connaissait divers types de pactes. Reginald Scot, dans *Discoverie of Witchcraft* de 1584 parle d'un marché ou profession solennelle et publique et d'un autre secret et privé. Le premier se conclut dans des réunions de sorcières auxquelles le diable assiste et durant lesquelles on a des conversations avec lui. Le diable promet longue vie et prospérité, par contre il exige un renoncement à la foi chrétienne, le mépris des sept sacrements, le piétinement de la croix, etc. Ce renoncement peut cependant ne pas être complet, c'est à dire ne se rapporter qu'à certaines cérémonies religieuses.

Les juristes, ainsi que St-Thomas d'Aquin et la Faculté de Paris (1398), divisaient les pactes en exprès et tacites, l'exprès correspondant en général au pacte solennel. Le pacte tacite consiste à employer les mots et les gestes des sorciers, en connaissant leur sens, alors que le pacte exprès comporte l'emploi d'une formule précise, soit qu'on la dise au diable lui-même, soit dans une supplique, soit à un chargé de pouvoir du démon. Cette formule consistait en un renoncement à Dieu et à une adhésion au diable (P. Grilland de Castiglione et Fr. M. Guazzo).

Il convient de noter qu'Érasme, dans sa *Miséricorde divine*, traité présenté sous forme de sermon, ne met pas en doute le pacte diabolique : Certains, dit-il, ne font qu'un traité impie avec leur ennemi, le diable, et qui par des mots bien choisis et solennels, abjurant l'alliance qui subsistait entre eux et le Christ, immolent les prémices de leur corps aux démons, au Prince auquel ils ont dévoué leur vie entière. Carpov voit dans le pacte avec le diable, c'est à dire ceux qui par là l'invoquent et ont recours à sa puissance et à son aide, la caractéristique des mages, des

ciers, des striges etc. (Pars I. Quaest. XLIIIX, 1-8). Les mages et les sorciers devaient réglementairement mourir par le glaive, seules les sorcières devaient être punies par le feu. Cependant le code pénal de Charles-Quint de 1533 ; relativement généreux, prévoit la mort par le feu pour ceux qui nuisent à autrui par sorcellerie.

La Bible parle des pactes avec le diable et St-Augustin aussi y croit fermement. C'est surtout vers le milieu du XIII^e siècle que l'on a cru que les sorciers faisaient des pactes de ce genre. D'abord la convention était conclue d'égal à égal, puis l'homme fut subordonné, c'est-à-dire que l'homme s'humiliait devant son partenaire. L'idée du pacte était universellement répandue à l'époque d'Érasme et à la fin du XVII^e siècle. Balthasar Bekker, dans son œuvre « de betoverde Weereld » montre que c'était encore une croyance presque générale, même parmi les Réformés de Hollande et d'Angleterre et il combattit courageusement cette superstition, qui avait sa place dans plusieurs codes criminels. (Saxe et Palatinat, p. ex.).

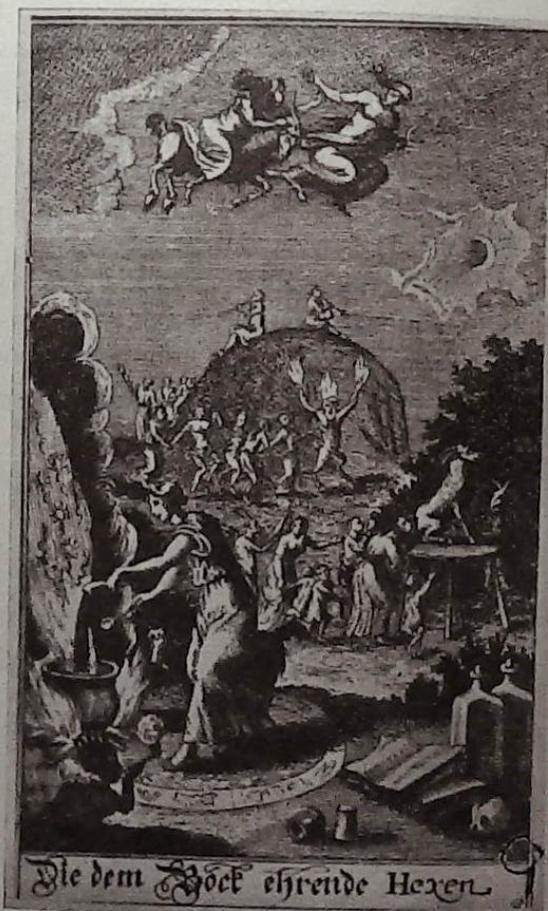
Possession Diabolique.

M. Allen cite une lettre d'Érasme où il rappelle les faits de possession diabolique qui eurent lieu à Le Quesnoy (Keynout en Hannonie) en l'an 1491. Il dit que ces faits de corruption par le démon paraissent plus prodigieux que le cas cité par St-Jérôme. Ce Saint, en ces œuvres, parle plusieurs fois de possédés, notamment celui guéri par St-Hilarion qui dès sa jeunesse était possédé par un démon qui faisait que toutes les nuits il hurlait, gémissait et grinçait des dents. St-Hilarion exorcisa même un chameau prodigieux.

Voici comment Molinet, un chroniqueur de l'époque, raconte les événements du Quesnoy :

« En c'est an, durant les solempnités de Pasques, aucuns esprits ou ennemis diaboliques se logèrent en ung monastère de religieuses réformées de l'ordre Saint Augustin, situé en la ville du Quesnoy le Comte. Il y avait illecq de quatre-vingts à cent femmes, bien renommées, de très dévote conversation, mais plusieurs d'icelles furent successivement travaillées et vexées tant horriblement que jamais

n'avait esté veu, ne leut de semblable. Entre les autres, la fille Robert, bastard de Sapeuses, eagiee de onze à douze ans, fut des premières possédées et disoit choses merveilleuses, incroyables, espouvantables et non oyés à ceux qui l'interroguent, destordoit les membres de son corps, sautoit en air, contournoit ses yeux et sa face tout au rebours,



Scène de sorcellerie. Le sabbat. A gauche personnage dans un cercle magique.
D'après Remigii Daemonolatria, 1693.

espovantoit de sa grosse, hideuse et horrible voix tous ceux qui l'escoutoient, ce qui possible n'était de faire sans être vexé du malin esprit.

Un licencié en théologie, doyen de Cambrai, et autre docteur, prieur des Prêcheurs, examinèrent les vieilles et conjurèrent les ennemis possesseurs parlant

les bouches des religieuses et apprirent qu'étaient venus là par permission divine une légion de diables de la hiérarchie des Séraphins. Le principal d'entre eux s'appelait Tahu, un autre Gorgias et d'autres moins importants Pantoufle, Courtauld et Morniffe.

On leur posa de nombreuses questions parmi lesquelles s'ils avaient vu Dieu en son essence. Il y eut un assaut de discussions entre exorcistes et démons. Les ennemis furent conjurés et aucuns d'entre eux se despartirent ».

Henri de Berghes, évêque de Cambrai et bienfaiteur d'Erasmus, vint au Quesnoy, conjura et chassa quelques esprits.

Le mal était dû aux péchés d'une religieuse professe qui se prit de passion pour le religieux qui avait l'administration des âmes du couvent et qui refusa d'accéder à ses désirs. Le démon prit la forme du religieux et connut plusieurs fois charnellement la religieuse et elle l'appelait son amoureux.

Elle se montra pénitente, elle fut enfermée dans une géole au château de Selles et peu de jours après elle mourut catholiquement.

Cette diabolique pestilence, ajoute le chroniqueur, dura continuellement l'espace de 6 à 7 ans, où plusieurs notables filles furent piteusement vexées et menées en divers pèlerinages pour remède et guérison. Et finalement par la grâce de Dieu cette merveilleuse plaie cessa dont louanges en doivent être rendues à notre Créateur.

A noter à ce sujet qu'il s'agit ici de possession démoniaque sans l'intervention de sorciers, le secours de ceux-ci étant considéré comme utile mais non comme nécessaire aux démons (Hexenhammer, ch. X) ; cela peut arriver, avec la permission de Dieu, par suite des fautes d'autrui.

Molinet cite la qualité des démons, ils appartenaient à la hiérarchie des Séraphins. D'après certains scolastiques un ange tombé conservait son essence primitive et c'est pourquoi il y avait entre eux ce que nous appellerions la division du travail. Certains actes particulièrement immondes n'étaient accomplis que par des diables de rang inférieur (Hexenh. par. 13) C'était conforme à la tradition judaïque postérieure suivant laquelle chaque esprit mauvais

a pour mission de propager un vice spécial. Que le diable ait pris figure humaine, c'est de tradition, De Lancre et Cooper nous le disent. Trithème dit que c'est même sa forme de prédilection.

Nous ne devons pas nous étonner de l'expression une « légion de démons ». Dans la formule d'exorcisme, on leur commandait de sortir qu'ils fussent seul ou plusieurs. Sainte Marie Madeleine était possédée par sept démons. Jacques de Voragine, dans sa Légende dorée, cite un possédé que guérit Saint Fortunat qui l'était par six mille six cent soixante-dix et Érasme lui-même dans sa paraphrase à l'Évangile de Marc (V. 20) parle de la légion de diables qui peuvent occuper le corps d'un possédé. C'est ce mot de légion, c'est à dire 6666 individus qui fit réfléchir Richard de St-Victor et qui le porta à regarder les démons comme des êtres de pure spiritualité, car sinon quelle petitesse devait-on leur attribuer pour loger tant de corps angéliques dans la peau d'un seul homme ?

Exorcismes.

D'après Origène et Tertullien, tout chrétien, quel qu'il soit, a le pouvoir de conjuration et d'exorcisme. Dès le III^e siècle les exorcismes se faisaient par des religieux de basse condition, qualifiés à cette fin. Nous avons vu à propos des faits du Quesnoy que ce furent un licencié, un docteur et un évêque qui y procédèrent.

Le rituel romain donne des indications précises au sujet de l'exorcisme, il le réserve aux prêtres, mais, en fait, dans presque tous les diocèses, l'autorisation de l'évêque est prescrite.

Mais cependant (anciennement tout au moins) un chacun pouvait tenter de chasser les démons ou du moins se protéger contre eux par des moyens simples, p. l'aspersion de l'eau bénite, l'allumage d'un cierge béat les rameaux bénits, la combustion de certaines herbes, l'usage du sel, l'énoncé de certaines paroles et notamment cette phrase de l'Évangile selon St-Jean « Le Verbe est devenu chair » (Hexenh. L. II, T. I, J. D. Jesuwyt 1619).

Érasme dans un de ses Colloques, l'Apparition, le récit très amusant d'une scène où l'on chasse le

Il s'agit d'une plaisanterie que quelqu'un prend au sérieux. Il commence par noter de façon très juste comment une croyance de ce genre se crée et surtout se répand. Quelqu'un prétendit voir un monstrueux dragon dans le ciel clair, un autre pour le crédit de ses yeux déclara qu'il le voyait aussi et ainsi l'un après l'autre dirent de même, car ils étaient honteux de ne pas voir ce que les autres affirmaient. En trois jours le récit de cette apparition fit le tour de l'Angleterre et on serait étonné de voir combien l'histoire s'était amplifiée.

Un homme voulut tenter le dragon imaginaire. Il fit choix des exorcismes les plus puissants, auxquels il en ajouta quelques nouveaux tels que par les entrailles de tel Saint ou les ossements de St-Winnefred. Il traça un cercle très grand, avec beaucoup de croix à l'intérieur et une variété fantastique de caractères (v. illustrations p. 425 et p. 430). Il avait aussi un grand récipient d'eau bénite et la sainte étole autour de son cou à quoi pendait le commencement de l'Évangile de St-Jean. Il avait dans ses poches un petit morceau de cire que l'évêque de Rome consacrait habituellement une fois par an et appelé communément Agnus Dei. C'est avec ces armes que dans les temps passés on se défendait contre les mauvais esprits, jusqu'à ce que la capuce de St-François fut trouvée plus formidable. Toutes ces choses étaient nécessaires de peur que l'Ennemi ne tombât sur l'exorciste.

Je ne dirai pas ici la suite de l'aventure, mais qu'il nous suffise de constater que le passage ci-dessus exprime bien l'esprit de l'époque. Ces histoires, dit Érasme dans l'Éloge de la Folie, étaient écoutées avec avidité par le peuple, histoires incroyables de spectres, d'esprits, de revenants, d'enfer et tous autres prodiges de cette espèce, toutes choses qui servent à faire bouillir la marmite des prêtres et des moines. C'est le fait d'imposteurs que de tromper le vulgaire par des miracles magiques ou des conjurations (Lettre à René, Évêque de Chartres, 1506).

Le grand et sympathique ami d'Érasme, Thomas More critique aussi vivement ces impostures. Il écrivait à Th. Rutall que le dialogue Philopseudès de Lucien, qu'Érasme venait de traduire, nous apprend d'un côté à ne

pas croire aux illusions de la magie et de l'autre de garder notre esprit pur de la superstition qui se glisse sous le couvert de la religion. Nous mènerons une vie plus heureuse si nous sommes moins terrifiés par ces mensonges effrayants et superstitieux qui sont souvent répétés avec tant de confiance et d'autorité qu'il advint que St-Augustin lui-même y crut. Cependant Érasme, comme Luther, croyait à la sorcellerie.

La critique d'Érasme fut assez prudente en cette matière surtout quand il s'agissait d'interpréter les Livres saints. Il parle de ces actes accomplis par des sorciers ou des prestidigitateurs (le doute est à retenir) tels qu'une torche plongée dans l'eau et qui continue à brûler, l'apparition du fantôme effrayant d'Hector ou d'Achille, une paille qui commence à ramper comme un serpent et d'autres signes qu'ils font ou semblent faire (Paraph. Luc. IV, 4). Et cependant l'intervention de démon est réelle, d'après lui. Certains royaumes ne sont-ils pas conquis par des arts magiques ? Le diable, avec l'autorisation de Dieu peut faire apparaître aux hommes, sous un aspect neuf, les images de toutes choses (id. IV, 5). Le diable s'en laisse parfois imposer par certains moyens d'exorcisme très simples et très semblables (comme Érasme le dit très exactement) à certains procédés de la sorcellerie, tels que l'emploi de prières spéciales, d'encens, d'eau bénite, d'herbes puissantes. Mais il ajoute que s'il arrive que le démon s'en aille, il laisse quelque reste de sa méchanceté, soit la paralysie d'un membre, soit une maladie incurable (Luc. IV, 35).

Le concile provincial de Bourges de 1584 ordonna aux évêques de prendre garde qu'il ne se fit pas d'exorcismes qui ne soient approuvés par l'Église, et le concile de Malines de 1607 défendit à toutes sortes de personnes d'exorciser sans en avoir obtenu par écrit, l'autorisation l'évêque.

En ce qui concerne les histoires de revenants, il être intéressant de rappeler ce qu'Érasme en dit dans paraphrases à Luc (XXIII, 36) : le commun peuple conte de ces histoires d'après lesquelles les âmes des apparaissent à ceux qu'ils veulent et qu'ils montrent

aux vivants une apparence de corps, mais qu'ils n'ont pas un corps réel et vrai.

Dans une de ses lettres Érasme raconte une histoire assez caractéristique de l'esprit du temps. Un curé de village avait une nièce veuve, bien fournie d'argent. Une nuit il va en la chambre de la jeune femme enveloppé d'un linceul et contrefait l'esprit, prononçant des paroles ambiguës : car il espérait qu'elle appellerait un exorciste ou qu'elle même parlerait. Mais elle, plus courageuse, pria secrètement un de ses cousins de venir dormir une nuit dans sa chambre. Celui-ci, pour faire son exorcisme, prend un gros bâton, boit son saoul de bon vin, afin d'avoir plus d'assurance et se couche. Peu après, comme de coutume l'esprit survient et se lamente tout bas. L'exorciste s'éveille, n'ayant pas cuvé complètement son vin, et s'approche de l'esprit qui croyait lui faire grande peur par ses cris et son attitude. Mais l'exorciste répond : Si tu es le diable, je suis sa mère ; sur ce il empoigne le prêtre, le frotte vivement à coups de bâton et l'eut tué, s'il n'eut changé de voix et crié : Pardonnez-moi je ne suis pas un esprit, je suis messire Jean. La femme reconnaissant la voix, sauta à bas de son lit et sépara les combattants (Wier, V. 27).

Érasme a ironisé à propos des histoires de sorciers et cependant son biographe Butler (*Life of Erasmus*, p. 204) dit qu'il faisait aisément crédit à des histoires de sorcellerie. Il parle des sorciers qui au moyen de poison enlèvent la force des gens ou qui de façon ou d'autre nuisent au corps ou qui demandent conseil aux esprits des défunts ou qui par des enchantements secrets font un sacrifice au démon, etc. et il met la sorcellerie au même rang que les poisons et les armes (Lingua, II).

Maléfices du Démon.

Le grand humaniste hollandais, croyait-il, comme son rival et contemporain Luther et comme Mélanchton lui-même, aux maléfices du démon ? C'est une question assez délicate, car il est souvent difficile de savoir si Érasme exprime sa conviction ou s'il plaisante.

Tout en élévand des doutes Érasme raconte dans une lettre à Damien (1533) que dans la ville de Schiltach,

à environ huit milles allemands de Fribourg, il se passa une histoire extraordinaire, qui débuta par un strident coup de sifflet à l'étage d'un débit de boissons. Le tenancier se mit à la recherche croyant avoir affaire à des voleurs. Le coup de sifflet se répéta plus haut, puis à l'extrémité



Maison dite : Zum Walvisch, (à la Baleine) à Fribourg en Brisgau, où Erasme séjourna d'avril 1529 à septembre 1531.

d'une cheminée. Croyant alors que c'était de la sorcellerie il alla chercher deux prêtres. Un homme que l'on arrêta fut exorcisé et il dit qu'il avait l'intention de brûler la ville. Les prêtres le menacèrent mais il répondit qu'il ne

les craignait pas parce que l'un vivait en concubinage et que l'autre était voleur. Peu de temps après ce démon transporta une femme par les airs et la plaça sur une cheminée, alors il lui donna un récipient qu'à son commandement elle renversa et en une heure de temps, toute la ville était en flammes.

Dans sa maison de Fribourg, Erasme était tourmenté par une peste de mouches, tellement petites qu'il était impossible de les attraper ; elles l'agaçaient beaucoup ; il disait, peut être en plaisantant, que ce n'étaient pas des mouches, mais des mauvais esprits. « Ceci, ajoute-t-il, n'était pas réellement une plaisanterie, mais une divination car il y a quelques jours, une femme fût brûlée qui, bien qu'elle eut un mari, avait eu pendant huit ans des rapports avec un esprit mauvais et qui, entre autres crimes, confessa qu'elle avait envoyé par son amant quelques grands sacs de mouches à la ville de Fribourg (Lettre à Richardotas, 1533).

Erasme a-t-il masqué ses doutes sous sa forme ironique ? C'est possible. Mais les mouches étaient une des incarnations du diable d'où le nom de « Fliegengott », dieu des mouches, donné à Belzebuth, (Guazza, p. 133) ; l'idée du démon-mouche se trouve déjà dans Paul Diacre (VIII^e siècle).

Charlatanisme.

Sorciers et charlatans vont de pair et les deux espèces pullulaient au XVI^e siècle. Erasme écrit à son ami John Colet « il y a ici (Cambridge) un docteur de mon pays qui à l'aide de quintessence, essaie de faire des miracles, rajeunit les vieux et ressuscite les morts, de sorte que j'ai quelque espoir de redevenir jeune, si seulement je puis goûter de la quintessence ». La fin est évidemment une plaisanterie de l'écrivain mais le rôle de ces charlatans est exact, de même que la vertu que l'on attribuait à la Panacée universelle. La quintessence des philosophes scolastiques et des alchimistes (cette chimère qu'ils n'attraperont jamais, comme Erasme dit dans son Éloge de la Folie) est le nom donné au cinquième élément qui est au-dessus des quatre éléments matériels et qui, d'après Aristote, pénétrait l'uni-

vers entier et surtout les corps célestes, c'est dit Synésius, une puissance impérissable et permanente, nœud et lien de tous les éléments qu'elle contient en soi, un esprit qui réunit toutes choses. On l'appelait aussi le mercure philosophal.

On croyait que tous les métaux contenaient un principe qui leur donnait leur caractère propre et qui isolé devait être la quintessence, la pierre philosophale. Parfois elle fut assimilée à l'éther. L'idée générale se retrouve dans le taoïsme chinois, au début de notre ère.



Laboratoire d'un alchimiste. Gravure de Breughel le Vieux.

Au temps d'Érasme ces notions alchimiques avaient été reprises par les charlatans, mais la croyance au pouvoir des alchimistes était répandue. Luther ne croyait pas qu'ils pussent atteindre des résultats tangibles, mais les regardait comme inféodés à l'esprit démoniaque. Il faut attendre le début du XVII^e siècle pour que la critique se fasse. (J. V. Andrea et B. Figulus).

Astrologie.

Une chose à retenir, c'est qu'Érasme conserva une foi enfantine en l'astrologie, comme d'ailleurs Sixte IV, Jules II, Léon X et la majorité de ses contemporains.

(El. Binns, Erasmus the Reformer, p. 70). Cependant il regarde comme une science inutile la connaissance précise de l'astronomie (Adages, III, 32).

Les astrologues furent condamnés par Domitien et par beaucoup de conciles, ils furent réfutés par St-Basile. Ils étaient cependant très influents à la Cour de France particulièrement au temps de Marie de Médicis.

La foi en l'astrologie, cette pseudo-science, aux théories multiples et complexes, prit naissance en Chaldée, fut extrêmement intense et vivace, tant en Europe qu'en



L'Astrologue d'après Hans Burgkmair (1473-1531) : De Peirarca « Trotspiegel », 1620.

Asie. Il fallut la diffusion des idées de Copernic et de Galilée, contemporains d'Érasme, pour la faire disparaître progressivement du domaine scientifique et la reléguer dans la sphère des superstitions.

Érasme y croit. Même l'esprit de discorde dont souffre son siècle provient de l'influence des astres, selon lui. En général, dit-il, tout est affaire du mal qui nous arrive par l'influence des étoiles et des éléments ; nous ne pouvons tout à fait la détourner de nous, cependant la subtilité et

l'intelligence peuvent faire qu'ils ne nous nuisent pas aussi fortement (*Lingua*, I). Bien qu'Érasme ne rejetait pas l'influence des astres, il se moqua parfois de ceux qui pratiquaient, même avec conviction, l'astrologie, ou prédisaient l'avenir. Un astrologue de Londres, raconte-t-il, avait vu dans les étoiles et avait prédit que le roi Henri VII devait mourir au cours de l'année. Ceci arriva aux oreilles du roi. Celui-ci fit appeler le prophète et l'aborda poliment comme s'il n'était pas au courant de ce qu'il avait dit. Il demanda entre autres choses, si par les étoiles on pouvait prédire avec certitude les choses futures. Il répondit *oui*. Le roi lui demanda encore s'il était solidement instruit dans cet art. Le maître répondit également *oui* : espérant que par là il serait honoré et récompensé par le roi. Le roi lui dit alors : dites-moi où vous passerez les prochains jours de fête, car la kermesse était proche. Le diseur de bonne aventure était ahuri et ne savait que répondre. Lorsque sous la contrainte du roi, le maître répondit qu'il ne pouvait pas connaître cela d'avance. Alors, repliqua le roi, je suis plus docte en cet art que vous, car je vous prédis et sais que vous serez dans la tour. Ainsi s'appelle à Londres l'endroit où l'on met les prisonniers que l'on garde avec soin et alors le roi donna l'ordre qu'il y fut conduit. Lorsqu'étant assis là, son désir de prédire était calmé et refroidi, il fut relâché sous les quolibets des assistants. C'est pour cela, ajoute Érasme, qu'il faut éviter ces arts, car il est douteux qu'on rencontre toujours un prince aussi courtois qu'Henri VII.

Qu'Érasme ait cru à l'astrologie est moins étonnant que cela pourrait paraître au premier abord. C'était une croyance universellement admise au XV^e et une partie du XVI^e siècle. L'astrologie s'enseignait dans les universités (notamment à Paris), presque toutes les cours avaient leur astrologue attitré et la plupart des savants étaient convaincus que l'astrologie est une science expérimentale basée sur un fonds solide ; des systèmes philosophiques cherchaient à l'étayer. Les astrologues étaient le plus souvent des hommes instruits et observateurs. Les papes Léon X et Clément VII eurent à leur service un astrologue célèbre nom de Lucas Gansico. Philippe Melancthon fut un défenseur de l'astrologie. Bonaventure Des Périers fut

des rares écrivains qui la révoquèrent en doute, les théologiens de Paris et notamment Nicolas Oresme s'y opposèrent, Calvin l'appela une curiosité superflue et inutile.

L'astrologie fut acceptée par les péripatéticiens de la Renaissance comme elle l'avait été par les scolastiques, parce qu'en fait, elle s'accordait avec la cosmologie d'Aristote.

Ce fut à l'époque d'Érasme (1521) que l'astrologue allemand Jean Stoffer, mit l'Europe en émoi par l'annonce d'un grand déluge indiqué par les « conjonctions des astres » ; on se porta vers les montagnes, on fit des provisions de farine, on fit aussi des processions et oraisons générales et publiques.

Légendes Hagiographiques.

Déjà au III^e siècle, Mani, le fondateur du Manichéisme avait considéré le Nouveau Testament comme altéré, Abélard avait relevé de nombreuses contradictions chez les Pères. Au XIV^e siècle, Nicolas de Lyre, suivant les traces de Roger Bacon, avait comparé le texte latin et le texte hébreu de l'Ancien Testament, s'était appliqué à déterminer la place de chaque texte, à rester fidèle au sens littéral, avait discuté les interprétations traditionnelles (1). Mais ces germes de critique n'avaient pas abouti. Enfin Laurent Valla (1407-1457) reprit l'effort de critique, compara les textes latin et grec du Nouveau Testament et dénonça divers faux. Quelle fut l'influence que Valla eut sur Érasme ? Ce n'est pas le moment de la chercher, mais il peut être intéressant de rappeler qu'étant jeune, Érasme le défendit avec acharnement durant son séjour à Paris et qu'en 1504, Érasme avait trouvé dans la bibliothèque monastique de l'abbaye du Parc, près de Louvain, un volume de notes sur le texte latin du Nouveau Testament et qu'il l'avait emporté (2). Érasme à son tour fit un travail critique et par la publication du texte grec du Nouveau Testament montra les erreurs sur lesquelles était basée la science théologique telle qu'elle s'était développée jusque là. N'y

(1) Sartiaux. Foi et science au Moyen-Age, p. 200.

(2) Nichols. Epistles of Erasmus, I, p. 380.

a-t-il pas, dit-il, des passages qui se contredisent dans les écrits de St-Paul et qui ne se contredisent plus quand on les lit dans l'endroit d'où ils ont été tirés. Il rapporte et critique ce que dit St-Jérôme à propos de l'inscription du dieu inconnu des Athéniens, interprétée par St-Paul.

Ce fut chose naturelle que cet esprit d'analyse envahit le domaine de l'hagiographie. L'esprit même de la béatification est touché. Qui donc, se demande Erasme, a canonisé St-Jérôme et St-Paul ? Seul est véritable, dit-il à propos de la mort de Reuchlin, le culte que l'on rend de son propre chef aux défunts, dignes du ciel par leurs mérites et dont les bienfaits se font actuellement sentir et, suivant la même idée, il n'hésitera pas à écrire cette phrase, inouïe à cette époque : Saint Socrate, priez pour nous (Coll. Le Repas religieux).

Mais Thomas More fut plus précis encore lorsqu'il écrivait qu'il y a à peine une vie de Martyr ou de Vierge, dans laquelle on n'a pas intercalé une fausseté, un acte de piété qui dans le doute que la vérité serait insuffisante, ne soit ornementée de mensonges (Lettre à Rutall). La même phrase se retrouve à peu de chose près dans une lettre d'Erasme. Il n'y a pas un martyr, il n'y a pas une vierge dont les biographies n'aient pas été défigurées par de monstrueuses absurdités (Ép. CCCCLXXV, 2^e série).

Erasme dans son Éloge de la Folie rapporte la légende de St-Bernard et du diable. Un certain diable, racontait-on, se vanta à St-Bernard de savoir sept versets des psaumes qui avaient une telle vertu, qu'en les récitant tous les jours on était sûr de son salut. St-Bernard fut avide de connaître ces versets, mais le diable s'obstina à les lui cacher. « Je t'attraperai bien, dit le Saint, car je réciterai tous les jours le psautier et par conséquent tes sept versets ». Le diable alors préféra révéler le secret que de provoquer une telle dévotion. La Folie se demande si l'on peut trouver des hommes plus fous que ceux qui croient à la vertu de ces versets et l'histoire n'a d'ailleurs rien vrai.

Les Pères de l'Église les plus respectables et plus savants ont été induits en erreur. St-Augustin, même, si épris de la vérité, dit Erasme, répète un «

tellement authentique que Lucien l'a ridiculisé sous d'autres noms, tant d'années avant qu'Augustin ne fut né.

Ce n'est pas sans raison qu'Erasme se défait de certaines canonisations. Au début ce furent les évêques qui dans leurs diocèses béatifiaient les saints. Ce furent les papes Alexandre III et Innocent III qui réservèrent à la papauté le droit de canoniser. Au concile de Trente, la congrégation du bréviaire fut d'avis qu'il y avait dans le vieux bréviaire des légendes de saints apocryphes, scandaleuses et mal écrites et la congrégation nommée par Benoît XIV pour la réforme du bréviaire, voulut en supprimer toutes choses incertaines et suspectes et eut l'intention de supprimer quantité de légendes de saints, fausses ou non dignes de foi.

Visions mystiques.

Il faut faire une grande différence entre la légende créée autour de l'histoire d'un saint et les visions qu'il a eues lui-même. Il serait excessif et imprudent à mon avis de faire rentrer ces dernières dans le domaine folklorique. Je citerai cependant ce passage d'une de ses lettres parce qu'elle nous donne l'occasion de préciser sur un point important l'état d'esprit d'Erasme. Dans une lettre à Grunnius il rappelle, outre certaines apparitions merveilleuses, le conte du Christ discourant chaque jour, pendant plusieurs heures avec un moine et celui de Catherine de Sienne qui dans son enfance était si familière avec le Christ qu'ils se promenaient de ça et de là, dans sa chambre et quelquefois disaient ensemble leurs prières. Tout cela est aussi absurde, pour Erasme, que les histoires que les vieilles femmes ont coutume de conter à propos d'esprits et de spectres. Catherine de Sienne (1317-1380) est la plus grande mystique italienne qui, toute jeune, eut des visions, fut stigmatisée, continua à avoir avec Dieu de longues conversations, et qui à la suite de celles-ci écrivit « *El Libro de la Divina Dottrina* » qui eut un grand succès et une grande influence.

Erasme semble passer assez légèrement à côté de cette grande figure il écrit : assez irrévérentieusement, au Pape qu'elle eut le Christ pour amant. C'est qu'en réalité

« il était très étranger à la mystique médiévale. C'est ainsi qu'il passa quelque temps à Groenendael (vers 1492) où il eut certainement connaissance des écrits de Ruysbroeck l'Admirable, sans que ces œuvres, semble-t-il, aient retenu son attention. St-Augustin, par contre, le passionna. L'esprit d'Erasmus était trop teinté de rationalisme pour comprendre le rôle de la mystique dans l'évolution de la pensée humaine.

Survivances païennes.

Précédant H. Estienne, H. Trède, A. Maury, P. Saintyves, A. Weigall et tant d'autres mythographes folkloristes contemporains, Erasme entrevoit très nettement la parenté qu'il y a entre certains saints et les divinités païennes. Dans ses Colloques (Naufragé) il montre que la Vierge a hérité de certains attributs de Vénus, notamment la protection de matelots. Maury dit qu'en Sicile, la Vierge prit possession de tous les sanctuaires de Cérès et de Vénus et que les rites païens pratiqués en l'honneur de ces déesses furent en partie transportés à la Mère du Christ. St-Christophe est le Polyphème des Chrétiens, de même que St-Georges est Hercule ou Hippolyte.

En ce qui concerne le culte de la Vierge, né vers le III^e siècle, les critiques modernes ont montré qu'il contient des éléments repris aux cultes de Cybèle, d'Artemis d'Éphèse, de Héra, d'Aphrodite, d'Isis et d'autres divinités classiques et que beaucoup de légendes médiévales sont d'origine païenne. D'autre part des écrivains allemands tels que Wuttke, Lippert, etc. ont trouvé des relations plus ou moins lointaines avec Frija, Holda et même les Valkures.

La filiation de St-Christophe est très discutable. Le culte de ce saint apparaît vers le VI^e siècle en Orient et peu après en Occident. Il semble emprunté aux légendes populaires germaniques, mais la source est difficile à discerner.

Erasmus attaque assez vivement ce culte (Éncl. dién) qui était très intense et enraciné au point que la Réforme eut de la peine à en faire disparaître les i

St-Georges ne procède ni d'Hercule, ni d'Hippolyte. M. Fraser croit qu'il a remplacé un ancien dieu du printemps, d'autres ont essayé de le mettre en rapport avec Wodan et Donner, M. Weigall en fait le successeur du dieu Egyptien Horus qui lui aussi tue le dieu du mal, Set, d'un coup de lance.



Saint Christophe. Fresque de l'église d'Anderlecht.
(Dessin de Tulpinck).

Il est certain que la lutte avec le démon et la délivrance de la vierge (impératrice Alexandra) est du domaine de la légende, le dragon manque d'ailleurs dans les plus anciennes représentations du saint.

Erasmus voit aussi l'aspect légendaire de certains récits bibliques. Si vous ne regardez pas plus profondément que le vêtement, plutôt historique et que vous lisiez comment Adam fut fait d'argile, comment sa femme fut tirée de lui durant son sommeil, comment le serpent tenta la femme avec une pomme... n'y a-t-il pas un danger que vous puissiez supposer que cela soit une fable forgée dans

l'atelier d'Homère (Adages 1515 — Silènes d'Alcibiade). Il signale dans la Bible maints passages qui lui paraissent inconvenants ou fabuleux. Si l'on lit tout cela sans allégorie, c'est comme si on lisait un *poeticum figmentum*, ce qu'il précise dans l'Enchiridion en disant qu'il faut mépriser partout la chair de l'Écriture, surtout de l'Ancien Testament et qu'il faut en découvrir le sens spirituel.

Maintes coutumes et cérémonies chrétiennes sont des survivances d'anciens cultes. La bénédiction de l'église nous vient des Juifs et des Païens. Chez nous elle frise de près la superstition. Avec quelles coutumes superstitieuses ne bénit-on pas les cloches ? Elles sont exorcisées, catéchisées, on leur donne des noms, des parrains et des marraines, elles sont baptisées et ointes, on leur commande de répondre par leurs sons... on les sonne pour chasser la foudre (Ecclesiastes, p. 217).

Ce qu'Érasme n'avait pas noté c'est que les cloches dans le Christianisme, de même que dans la paganisme, avaient comme rôle fondamental de chasser les démons (Concile de Cologne). Les cloches qui ne sont pas bénites, d'après les idées populaires, sont soumises au pouvoir des démons. Leur bénédiction (ou leur baptême comme on dit vulgairement) les fait chrétiennes. Elles ont alors comme une personnalité, elles protègent la justice, punissent les actes répréhensibles ; elles sont pieuses et reconnaissantes et surtout elles inspirent de la terreur aux démons (Guazzo, L. III, ch. IV — Hexenhammer, T. II, 2^e quest. 7), c'est ce qui explique leur puissance sur les éléments, les orages et les tempêtes notamment.

Le baptême des cloches, introduit par Jean XIII, a été interdit par le concile d'Aix-la-Chapelle.

La procession des saints est un héritage de l'ancien paganisme (Modus Orandi, pp. 63 et suiv.). Dans le paganisme on allait avec des flambeaux en souvenir du rapt de Proserpine ; la coutume a été modifiée et le peuple chrétien se réunit dans les temples avec des cierges allumés en l'honneur de la Vierge Marie (id.). Les processions chrétiennes sont effectivement une réadaptation d'anciennes coutumes païennes ; au IV^e siècle le Pape Libère, aux Robigalies fit une procession champêtre en l'honneur de St-Marc.

Abus dans le Culte des Saints.

Érasme proteste contre le caractère peu moral que l'on attribuait à certains saints et la façon dont le clergé en abusait parfois.

On fait croire à Florence, dit-il dans une lettre à Grunnius, qu'enlever l'habit de St-Augustin qu'il avait revêtu, offenserait ce saint et qu'il pourrait lui envoyer quelque grande calamité, dont il y avait de terribles exemples : l'un avait été atteint d'une maladie incurable, un autre avait été tué par la foudre, un autre était mort de la morsure d'une vipère.

Ces procédés s'employaient surtout pour garder au couvent les jeunes enfants riches ou bien doués. Par des appels au ciel qui feraient frissonner quelqu'un, j'aurais dit des exorcismes et des enchantements, écrit-il au même correspondant, les Frères de la Vie Commune, stupéfient la pensée de garçons riches et bien-nés, de moins de quatorze ans, pour les faire entrer à la confrérie.

Si l'on révère St-Antoine ce n'est pas par affection pour lui, mais par crainte du mal qu'il pourrait faire. Un personnage des Colloques dit : nous avons dans les environs un monde de porchers et les gens pensent que St-Antoine prend soin des cochons et pour cela ils l'honorent de peur qu'il ne leur fasse du mal, (Le Mendiant riche). St-Antoine (ermite) protège les animaux domestiques et spécialement les porcs. Les moines de son ordre étaient grands éleveurs de porcs, surtout pour les hôpitaux, ces porcs conservèrent le droit de vaguer par les rues.

Érasme proteste aussi parce que le culte des Saints a été conduit si loin que le Christ a été oublié. Pour cela, dit-il, le respect aux Saints est devenu idolâtrie et les ordres fondés en leur nom doivent être dissous (Ep. DLCCCCXLV, Ep. 1070 à Borzheim).

Il revient, dans un autre colloque, à St-Antoine qui protège les pourceaux et les chènes et il demande ironiquement si rien ne lui est plus agréable que les danses, les pugilats et les banquets dont on l'honore annuellement (Franciscains).

N'oublions pas cependant que si Érasme condamnait les superstitions qui s'étaient ajoutées au culte des Saints, la simple piété envers eux méritait le respect, même si elle est mêlée à quelques erreurs. (Coll. *Inquisitio de fide*). Les iconoclastes, selon lui, sont allés trop loin, car la peinture et la sculpture sont comme une poésie silencieuse. Il pense que St-Paul aurait laissé à chacun sa propre opinion en cette matière.

Reliques.

Déjà St-Augustin, et plus tard Isidore de Séville, se plaignait de ce que des moines appelés Gyrovaques vendaient pour reliques des os recueillis on ne sait comment. Les reliques des Saints avaient, surtout après les Croisades, fait l'objet d'un commerce éhonté et donné lieu à des tromperies et des impostures sans nombre. Érasme attaque vivement ces supercheries qui, malgré les plus grandes invraisemblances, étaient l'objet d'un fervent culte populaire.

Plus de soixante-neuf églises possèdent comme reliques du lait de la Sainte-Vierge. Il n'est pas si petite villette, disait Calvin, ni si méchant couvent, soit de moines, soit de nonnains, où l'on ne montre du lait de la Sainte Vierge, les uns plus, les autres moins. Tant il y a que si la Sainte Vierge eut été une vache, ou qu'elle ait été nourrice toute sa vie, à grand peine en eut-elle pu rendre une aussi grande quantité (*Traité des Reliques*). Érasme avait dit cela en termes moins violents : la Vierge a laissé plus de lait et le Christ plus de Sang qu'ils n'en avaient dans leur corps. Il ne faut pas demander quelles étaient les garanties que l'on avait que c'était bien du lait de la Sainte Vierge ; c'était là une question blasphématoire.

Il y avait diverses légendes explicatives à ce sujet. Érasme rapporte celle-ci que je résume d'ailleurs ; un collectionneur de reliques avait un frère qui était évêque de Constantinople qui l'avisait de ce qu'une religieuse possédait une quantité de lait de la Vierge ; il finit par obtenir la moitié de ce lait. A la suite d'événements divers et notamment de la mort des propriétaires de la précieuse relique, une partie de celle-ci vint à Paris et l'autre en Angleterre.

L'origine première de ce lait est un goutte qui tomba du sein de la Vierge sur le rocher de la grotte et qui fut augmentée par la Providence.

Pour la plupart des reliques, c'est cette légende du XV^e siècle qui en explique la provenance : « Dans la grotte de Bethléem le Christ cracha du lait et la Très Pure, l'ayant essuyé, le rejeta sur la muraille, et jusqu'à ce jour les chrétiens prennent cette poudre laiteuse comme une bénédiction ». Déjà durant les croisades, les Templiers avaient recueilli des sommes considérables par la vente aux croisés de petites bouteilles contenant du lait de la Sainte Vierge.

En réalité ces légendes se sont formées autour d'une idée très ancienne : la galactite, probablement par analogie d'aspect, augmente le lait des femmes qui en manquent. Mgr. Barbier de Montault dit expressément que ce n'est en réalité qu'une pierre qu'on vénère sous le nom de lait de la Vierge. Pline disait que la galactite, lorsqu'on la brise rend un suc qui a la couleur du lait. On dit, ajoutait-il, qu'elle donne du lait aux nourrices qui allaitent. A Nantes, où la relique a reçu le nom de Notre-Dame-de-Crée-Lait elle est invoquée pour procurer du lait aux mères qui en manquent. Une certaine légende dit de même que c'est la galactite qui tapissait la grotte de Bethléem qui rendit le lait à la Vierge quand elle l'avait perdu à la suite des persécutions d'Hérode. D'après Mgr. Mislin, récemment encore les femmes juives, chrétiennes et mahométanes des environs y venaient prier et de la craie qui tapisse la grotte on fait des petits pains qu'on envoie dans tous les pays.

Catherine Emmerich, la célèbre visionnaire Allemande (1774-1824) réédita une version un peu différente de la légende et de la vertu de la craie provenant de la grotte.

Il y a eu d'autres interprétations. St-Fulbert de Chartres eut, comme St-Dominique et St-Bernard, l'insigne faveur de boire du lait de la Vierge qui lui apparut miraculeusement. Quelques gouttes tombèrent sur les joues du Saint, qui furent recueillies et mises dans le trésor de la cathédrale.

Il y a du lait de la Ste-Vierge qu'on dit provenir de statues ou de tableaux miraculeux.

Que dirait St-Jérôme, se demande Erasme, s'il pouvait voir le lait de la Vierge, montré pour de l'argent ? Que dirait-il aussi s'il voyait la coiffe de St-François placée sur un autel et la chemise de Marie placée sur un autre, le peigne de St-Anne dans une église et la botte de St-Joseph dans une autre, enfin la pantoufle de St-Thomas de Canterbury ou la prépuce du Christ (N. T. Math. XXIII, 5). Cependant St-Jérôme avait le respect des reliques. Ce qui offusque surtout Erasme en cette matière c'est que la superstition a remplacé la piété sérieuse : Si vous adorez les ossements de St-Paul, contenus dans un coffret orné d'or et de pierres précieuses, écrit-il, adorez aussi son esprit qui jaillit de ses écrits. Vous honorez l'image du Christ gravée dans le bois et la pierre ou peinte sur canevas, combien plus vous devriez honorer religieusement l'image de son esprit exprimé dans les écrits évangéliques. Vous regardez avec une admiration muette une tunique ou un mouchoir qu'on dit avoir appartenu au Christ et cependant quand vous lisez les oracles du Christ vos yeux tombent de sommeil (Drummond. Erasmus I, p. 116) et les écrits les plus méritoires des Saints, dans lesquels leur sagesse vit et respire encore, vous les abandonnez aux vers et aux mites (Dédicace de St-Jérôme). Conçu ainsi le culte des reliques, dit Erasme, est un obstacle à la vraie piété chrétienne (N. T. Math. XXIII. 5).

Dans un de ses Colloques, intitulé le Cyclope, il ironise encore au sujet des reliques : « Je vous donnerai même, dit un des personnages si vous le voulez, des reliques de l'âne que le Christ a enfourché afin que vous les baisiez ». A quoi l'autre répond : vous me ferez un présent très agréable, car cet âne a été consacré par le contact du corps du Christ et dans le Modus Orandi Erasme semble se gausser du peigne de la Vierge et de l'Enfant Jésus, qui est à Trèves et qui empêche la chute des cheveux et la calvitie. Il signale aussi la vénération que l'on a pour la prépuce du Christ.

Le concile de Latran de 1215 exigea que la vénération de nouvelles reliques fut autorisée préalablement par Rome et beaucoup d'autres conciles imposèrent des restrictions diverses. Déjà à l'époque de St-Jérôme un certain Vigilantius avait vivement critiqué la vénération des reliques et le grand écrivain chrétien fulmina contre lui.

Erasme, en tant que pacifiste décidé n'aimait pas le pape guerroyeur et impie selon lui, que fut Julius II (1). Que dites-vous, écrivait-il de Cambridge à Ammonius, le Grand Prêtre est-il allé à Notre-Dame de Lorette ? Quelle piété ! (Jules II alla à Lorette le 11 juin 1511).



La maison dite de Lorette, d'après « Den roomsche pelgrim ofte Pelgrimage » de Joannes Georgius Guilielmi, Rotterdam, 1699.

Cela indique déjà la vénération que l'on portait à cette Vierge ; Erasme parle encore assez longuement dans ses Colloques de la petite maison apportée par les airs, de manière extraordinaire pendant un hiver terrible où il n'y avait que de la glace et de la neige. Il s'agit de la maison de la Vierge qui d'après les relations historiques aurait été apportée miraculeusement de Galilée, d'abord aux environs de Tersatz en Dalmatie en 1291, puis à Lorette dans les Marches en 1294, où d'après la légende, les lauriers s'inclinèrent

(1) Le fameux pamphlet Julius Exclusus est certainement l'œuvre d'Erasme, mais celui-ci n'osa jamais le publier.

avec respect et restèrent courbés. La première mention qui en fut faite fut celle de Tolomac de Terame qui écrivait entre 1465 et 1473, c'est-à-dire plus d'un siècle et demi après l'évènement.

Toujours est-il que le culte se répandit très rapidement. Une historienne du XVIII^e siècle dit que dans la Marche d'Ancône il n'y a presque pas de villes, de bourgs ou de villages où il n'y ait une église ou une chapelle, consacrée à Dieu sous le titre de Notre Dame de Lorette. Rome a dans ses murs une église magnifique de Notre Dame



Carte du chemin suivi, selon la légende, pendant le transport miraculeux de la maison de Lorette, d'après le même ouvrage.

de Lorette, on en voit deux en Sicile, une en Normandie, une autre en Allemagne et les miracles, ajoute-t-elle n'ont cessé dans celle d'Édimbourg en Écosse que quand le schisme d'Henri VIII a commencé. Lisbonne, Coïmbre et Bragançe, la Flandre et cent autres pays d'Europe honorent la Mère de Dieu dans des Églises ou des chapelles dédiées à la même Dame. Enfin, l'archevêque de Cologne fit bâtir à Lille chez les Dames de l'Abiette une chapelle toute semblable à celle qu'il avait vue à Lorette ; il en existait une autre à Mons à l'Abbaye de N. D. du Val.

et une à Athènes.

En 1464, le Pape Pie II offrit un calice d'or à N. D. de Lorette. Paul II publia une bulle qui affirma la véracité des miracles qui s'y produisaient, Sixte IV, Léon X, Clément VII, Sixte Quint, Clément VIII et Clément IX notamment ont émis à leur tour des bulles au sujet du culte de Lorette. La bulle de Jules II est la première qui relate la translation, mais sous réserves. Collin de Plancy, dans ses Légendes de la Sainte Vierge (domus aurea) a recueilli beaucoup de traditions relatives à Notre Dame de Lorette. En notre pays, la vénération pour cette Vierge est restée intense, nombre d'églises ou d'oratoires lui sont dédiés : Kemseke (St-Nicolas), Renaix, Visé, Hendricken, Rixingen, Boldenberg, Herkenrode, Argenteau, Rochefort, Ath, Bruxelles (Minimes), etc.

Il est intéressant de retenir qu'en 1523 Érasme fit paraître à Bâle une « Virginis matris apud Lauretum cultae liturgia », mais qu'il n'y fit pas mention de la translation miraculeuse de la maisonnette. Il semble d'ailleurs qu'à cette époque la légende était révoquée en doute puisqu'en 1534 le chevalier français Greffin Affragart protestait contre elle. Don Calmet en 1720 la déclara fort suspecte et au XX^e siècle beaucoup d'autres ecclésiastiques l'ont reléguée au rang des légendes créées par la piété populaire, tels p. ex. le P. Leopold de Feis et surtout le chanoine Chevalier et le P. Bollandiste Ch. Desmedt.

Parlant des reliques de la Sainte-Croix qui s'étaient tant multipliées depuis les Croisades, Érasme dit que si tous les morceaux de la vraie Croix étaient mis ensemble, ils rempliraient un navire comme ceux qui vont aux Indes, et cependant notre Sauveur la porta sur ses épaules. Calvin s'est souvenu de la phrase d'Érasme et cependant Luther, prisonnier à la Wartbourg fut heureux de posséder une relique de la Croix. Rappelons qu'en 1489, la Faculté de Théologie de Paris décidait qu'on devait à la croix de Jésus-Christ le même genre d'adoration qu'à Jésus-Christ lui-même, c'est-à-dire le culte de latrie.

La multiplication des morceaux de la vraie Croix constituait un embarras pour les chasseurs de reliques, jusqu'à ce que, suivant Gibbon, on trouva opportun de supposer que le merveilleux bois possédait un pouvoir secret de végétation et que sa substance, bien que continuellement diminuée, restait toujours entière et intacte.

Il importe de noter qu'à cette époque les reliques faisaient l'objet d'un commerce intense, que leur prix était quelquefois tel que les États seuls pouvaient les acquérir et que les souverains se les donnaient les uns aux autres en échange de compensations matérielles importantes.

Ce qu'Érasme critique ce n'est pas précisément la vénération de la relique, mais la croyance qu'ont les possesseurs d'un morceau de la vraie Croix, que cette possession a plus de valeur que la connaissance de l'œuvre rédemptrice du Christ même. La vraie méthode d'adorer les Saints, dit-il dans l'Enchiridion, est d'imiter leurs vertus.

La vénération des reliques dans sa conception populaire n'est pas d'origine chrétienne. Les Grecs la pratiquaient déjà : au temple de Delphes on conservait les vêtements des Amazones et le collier d'Hélène. M. Pfister a recueilli quantité de faits du même genre, mais il convient cependant de noter que dans la théologie catholique, suivant en cela la pensée de St-Augustin, cette vénération tend au culte divin.

A propos d'un passage de l'Évangile (Math. XXIII, 5) il rappelle que St-Jérôme condamne la superstition de certaines femmes, qui comme les Pharisiens avec leurs phylactères, portent souvent sur elles de petites copies de l'Évangile, ou des morceaux de bois de la vraie Croix et autres choses du même genre.

En fait de copies de l'Évangile c'étaient surtout des passages et particulièrement le début de l'Évangile selon St-Jean, comme le dit Érasme dans sa lettre à l'archiduc Ferdinand du 5 janvier 1525. C'est ce passage qui servait aux fins magiques. Manuel de Costa, professeur à l'Université de Coïmbre (1521-1557) cite un cas où le démon fut chassé par ce moyen (Guazzo, L. IV, ch. 4). Cette pratique fut blâmée par St-Jean Chrysostome, mais admise, sous certaines conditions par St-Thomas ; le synode de Seligenstadt en 1123 s'était déjà élevé contre cet usage.

Prières déplacées.

Érasme nous parle du genre de prières que certains gens adressaient à la Vierge. Il fait parler celle-ci : on n demande à moi, Vierge ce qu'on n'oserait demander à

maquerelle : le marchand quand il va faire un long voyage me demande de prendre soin de sa concubine, la nonne professe lorsqu'elle va faire une escapade me recommande le soin de sa réputation, même au moment elle est résolue à devenir prostituée. Le soldat va à la boucherie et au massacre avec ces paroles en bouche : Sainte Vierge, mets en mes mains un gros prisonnier ou un riche butin. Le joueur me prie pour avoir de la chance aux dés et me promet une part du profit et si la chance ne le secourt pas, combien je suis maudite et invectivée. L'usurier me prie pour avoir du dix pour cent et ainsi de suite. Il revient sur cette question dans son *Modus Orandi* où il dit que beaucoup demandent aux Saints ce qu'ils n'oseraient demander à un honnête homme. (voir également *Paraphr. Marc. XI, 51*).

S'il est prudent de faire en cela une part à la satire, il est certain cependant que cela montre l'esprit du temps.

La croyance au miracle était telle qu'un honnête homme crut, d'après un récit d'Érasme, qu'un fripon pris en flagrant délit d'adultère par le mari et ne sachant passer par la fenêtre, pria la Vierge de le tirer de ce pas difficile et que par miracle la fenêtre s'agrandit ce qui permit au fripon de se sauver. C'était un thème que les fabliaux connaissaient.

La Vierge était invoquée à tout propos. Un alchimiste dit que l'oblation de quelques couronnes à la Vierge Mère apporterait probablement une bénédiction à l'œuvre ; l'art étant sacré, il requiert le concours des saints pour être conduit avec succès (*Coll. l'Alchimiste*).

Il est piquant de rappeler à ce propos qu'Érasme fit son fameux pèlerinage de Walsingham pour l'heureuse fin d'affaires ecclésiastiques (*Ép. 262*).

Walsingham, en Norfolk, était un lieu de pèlerinage célèbre dès avant le XIII^e siècle. Le peuple disait que la voie lactée avait été placée au ciel pour guider les pèlerins vers Walsingham (*Pennington. Life of Erasmus, p. 112, note*).

Miracles.

Dans un de ses Colloques (l'*Ychtyophagie*) Érasme donne son opinion sur les miracles.

Un des personnages, le Boucher, demande à son copain ce que sont devenus les miracles, ce à quoi celui-ci, un poissonnier, répond : ils ont cessé, ils ne sont point morts, soit qu'on n'en ait plus besoin depuis que la doctrine du Christ est publiée, soit que, pour la plupart, chrétiens de nom seulement, nous manquions de la foi qui est l'architecte des miracles.

Dans ses paraphrases à Luc (IV, 4) il dit que beaucoup se vantent d'avoir vu des anges qu'ils n'ont pas vus.

Si le nombre de miracles a diminué, c'est que l'Eglise s'est entourée de plus de précautions pour les reconnaître. Cependant la foi aux miracles est imposée et le concile du Vatican jeta l'anathème sur ceux qui nient le miracle.

La critique des miracles était à l'ordre du jour au XVI^e siècle. Pomponazzi notamment, dans une œuvre imprimée à Bâle en 1556, dit que les miracles sont souvent des effets de la puissance de l'âme et surtout de l'imagination, plus tard Montaigne et Locke hésitèrent, Charron nia; Middleton dans sa préface à « Free Enquiry » qui eut tant de retentissement, montra les difficultés que faisait naître l'idée du miracle au point de vue historique et D. Hume fit une critique serrée de la foi traditionnelle.

En Angleterre surtout la pensée orthodoxe a repris le point de vue d'Érasme.

Dans son œuvre polémique contre Luther, l'Hyperhaspistes, Érasme écrit que Dieu fait des prodiges et des miracles qui ont pour but de nous faire réfléchir.

Grossièreté des moines.

Le clergé et surtout les moines étaient souvent à cette époque d'une grossièreté malsonnante et Érasme les en blâme parfois sévèrement, d'autant plus qu'il célébrait avec enthousiasme les mœurs douces et polies. Les moines et les prêtres ont un truc détestable pour rendre l'Écriture burlesque. Lorsqu'ils désirent être particulièrement malicieus ils prennent le Magnificat et le Te Deum et y introduisent des mots infâmes, se rendant aussi haïssables quand ils veulent être spirituels que quand ils sont sérieux (N. T. Ephésiens, V, 4). Il nous dit l'histoire d'un moine

bien que très attaché aux cérémonies raconte devant un jeune homme des choses grossièrement obscènes (Lingua, IV).

La cause de ces désordres était le manque de foi que le célèbre humaniste signale à diverses reprises, notamment dans une lettre à Grunnius où il dit qu'il y a beaucoup de couvents dans lesquels il n'y a pas du tout de religion, excepté les cérémonies et les apparences. Et il n'est pas étonnant, dit-il d'ailleurs, que trépassent en désespérés ceux qui, leur vie durant ont eu pour tout bagage philosophique les cérémonies du culte (Coll. Le Repas religieux).

La chose se comprend quand on se rappelle comment se faisait quelquefois le recrutement des moines à cette époque et qu'Érasme stygmatisait en cette phrase : on dit qu'il joua pile ou face pour savoir s'il se ferait moine ou se pendrait (Coll. Dial. du Vieillard). A la fin du XV^e siècle le régime monacal était en pleine décadence.

Il met dans la bouche d'un Chartreux sa propre profession de foi : ma confiance est mise toute entière dans la pureté de l'âme et dans le Christ, et non en une certaine coupe d'habits, en un régime particulier ou en diverses autres cérémonies (Col. Le Soldat et le Chartreux) et dans un autre de ses colloques, il invoque à l'appui de son opinion les écrits de St-Paul (Le Repas religieux).

Les critiques souvent répétées qu'Érasme a faites des mœurs des moines de son époque sont pour la plupart en dehors de notre sujet. Il dépeint leur ignorance et dit que s'il fut un temps où le savoir ne se trouvait que dans les ordres religieux, actuellement ces ordres ne se soucient que d'argent et de sensualité, pendant que le savoir a passé à des princes séculiers et des hommes de cour (Ép. CCCCXVII à Guildford). Certains prêtres ignoraient complètement le latin et savaient à peine lire la langue populaire.

L'horizon ne dépassait pas leur ordre ; parmi les moines il y a autant de factions que de sociétés : les Dominicains se disputent avec les Franciscains, les Bénédictins avec les Bernardins... chaque ordre hait et condamne les autres (Querela Pacis). La lutte entre clergé séculier et clergé

régulier n'était pas moins vive. Érasme raconte que quand le prêtre de la paroisse avait entendu qu'un malade s'était confessé à un Franciscain, il refusa carrément de lui donner le sacrement de l'Onction ou l'Eucharistie et même de lui accorder le droit commun d'enterrement, à moins qu'il n'entendit la confession de ses propres oreilles (Coll. Les Funérailles).

Il revient à charge dans ses Commentaires sur le N. T. Les Observantins crient que le Christ n'est pas chez les Conventuels, mais chez eux. Les Jacobites crient : le Christ est ici, mais non chez les Augustins et de même les Bénédictins crient : le Christ est ici mais non dans les ordres mendiants. En résumé, tous les ordres crient : le Christ est chez nous, mais non chez les prêtres séculiers (Math. 24/23). Le poète anglais Chaucer avait déjà vivement raillé cet antagonisme qui existait entre les divers ordres religieux.

Tous cherchent avec une bizarre application à n'avoir rien de commun avec les autres dans leur genre de vie. Ils s'attachent non pas à ressembler au Christ, mais à ne point se ressembler entre eux. Ils font consister une grande partie de leur félicité dans les surnoms qu'ils se donnent. Ils aiment à se faire appeler Cordeliers, Mineurs, Minimes, Bullistes, Bénédictins, Bernardins, Brigidiers, Augustins, Guilhelmites, Jacobins, comme si c'était trop peu d'être appelés chrétiens (Durand de Laur, II, p. 297).

N'oublions pas cependant que dans son œuvre de jeunesse « De Contemptu Mundi » il fait l'éloge de la vie monastique, alors que dans la préface à ce livre, écrite plus tard, il représente la plupart des monastères comme des écoles d'impiété, et que, comme M. Hyma l'a noté, que les invectives contre les moines qui se lisent dans les *Antibarbarum* de 1520 ne se trouvent pas dans la copie de 1489 de la bibliothèque de Gouda.

Et ailleurs dans une lettre de 1533 au moine Emsted de Louvain à qui il dédiait « l'Explication... dans les Psaumes de Haymo » il écrit : qui n'aime ces hommes qui réellement morts au monde se sont dédiés à Dieu, hommes dont la vie, dont la conversation est telle que personne ne les quitte sans être devenu meilleur, dont personne ne

craint un ennui ni une tromperie, qui considèrent l'argent comme une chose vaine et donnent aux pauvres ce qu'ils ont ». Et la lettre continue sur ce thème. L'âme du moine, selon lui, devrait être morte à tous les désirs terrestres.

Il semble que les vives critiques adressées à la vie monacale par Érasme et tant d'autres (Pétrarque, Filelfo, Poggio, Valla, etc.) eurent un effet bienfaisant ; c'est ce que dit au moins pour la ville de Gand Loevinus Ammonius dans une lettre qu'il écrivait à Érasme en juillet 1529. Vers le milieu du XVI^e siècle, le clergé s'épura du haut en bas de la hiérarchie. Ce fut d'ailleurs une des grandes préoccupations de Jules II et d'Adrien VI.

Les abus dans le clergé étaient nombreux et graves à tous les degrés de la hiérarchie et ce fut dit au congrès de Bâle en 1433. Érasme en rappelle un qui était caractéristique de l'époque où tout se rachetait par de l'argent. Un évêque allemand dit publiquement que dans une seule année onze mille prêtres s'étaient présentés chez lui pour payer la taxe imposée pour la femme avec laquelle ils vivaient et pour chaque enfant qu'ils avaient d'elle (Ép. IX, p. 401). On ne donnait l'autorisation de manger de la viande aux jours de jeûne qu'à condition d'acheter la bulle du pape, etc. Le père Lefèvre, un des collaborateurs de saint Ignace de Loyola s'étonnait de ce qu'il n'y avait pas plus d'hérétiques, vu la vie scandaleuse des prêtres à son époque. Un écrivain allemand, contemporain d'Érasme, dit que les moines sont des loups cachés sous une peau d'agneau. Il serait imprudent cependant de trop généraliser.

Satires contre les religieux.

A cette époque, les caricatures et les satires contre les ecclésiastiques étaient habituelles. Elles ont d'ailleurs survécu dans l'esprit populaire. Érasme dans ses Colloques parle de diverses peintures, l'une représentant un renard qui prêche et derrière lui une oie avec le cou sous une capuce, un autre loup donnant l'absolution avec un morceau de peau d'agneau qui pend hors de sa robe et enfin un singe en habit franciscain, administrant un homme malade, avec la croix dans une main et la bourse des patients dans l'autre (les Mendiants riches).

Nous voyons dans cette parodie un écho du Roman du Renard où sous les symboles du loup et du renard on flagellait parfois avec une violence inouïe les vices qui souillaient l'Église, l'ignorance, la paresse, la débauche des prêtres et des moines, la cupidité et la simonie du haut clergé. (Petit de Julleville, Litt. Franç. II, page 36).



Le renard prêchant. Satire des moines et proverbe flamand : *Als de vos de passie preekt, boer past op uw ganzen.* (Lorsque le renard prêche la passion, le paysan doit mieux garder ses oies). Misericorde de Walcourt, XV^e siècle, dessin de Maeterlinck, dans Genre satirique, fantastique et licencieux dans la sculpture flamande et wallonne.

Le sujet du renard, vêtu en moine qui prêche les poules, était coutumier dans la sculpture profane. On la trouve notamment à Walcourt (XV^e siècle) et à Amiens ; parfois même le renard est vêtu en évêque ou en abbé mitré.

Grossièreté du peuple.

Si parfois les moines étaient grossiers à l'égard des actes de la foi, les vilains ne l'étaient pas moins. Qu'on en juge par ceci. Ne fait-on pas à Dieu même, ce qu'on fait, ayant le pouce entre les deux doigts, à l'homme le plus

ignominieux, pour lui marquer le mépris ? (de Immensa Dei misericordia). Ce qu'Érasme indique c'est le geste de la figue dont le sens, assez complexe, est à la fois magique, obscène et méprisant. Il était surtout répandu dans l'Europe méridionale.

Les profanations de ce genre étaient coutumières. Quoi d'étonnant si l'on songe à la licence qui accompagnait la plupart des grandes manifestations religieuses. Chastelain, l'écrivain bourguignon flamand du milieu du XV^e siècle, dit qu'aux processions on allait en badinant, riant, regardant autour de soi de façon éhontée aspirant à la boisson et aux joies grossières. Le même auteur dit qu'à la kermesse de Houthem, où se rendaient les gantois, les porteurs de la châsse de saint Liévin étaient tous ivres. Les processions étaient trop souvent des voyages d'agrément très peu édifiants.

Littérature populaire.

Érasme a-t-il puisé dans la littérature populaire de son époque ? Il serait étonnant que lui, qui fut un observateur attentif des mœurs de son siècle, n'eut pas fait usage des récits qui circulaient alors. Tout un temps il fut passionné par les proverbes et son œuvre en contient un beau recueil.

A-t-il adapté des contes ? L'emprunt est le plus souvent bien difficile à découvrir, car Érasme les a transformés en des œuvres littéraires et n'a pas cité ses sources. Cependant M. Heltzel est parvenu à décèler un de ces emprunts dans le colloque « La Femme peinée » (1). C'est l'histoire d'un noble qui, étant en chasse, rencontre une jeune fille, enfant d'une vieille femme, dont il tomba amoureux au premier regard. Il prétexta à sa femme les besoins de la chasse pour justifier ses découchers. Sa femme eut des soupçons et tâcha de découvrir les intrigues de son mari. Elle apprend la vérité, mais Érasme ne peut dire comment. Elle va à la maison rustique de la jeune fille où il n'y avait pas de meubles, mais seulement des murs nus. L'épouse

(1) Traces of a Wildfrau Story in Erasmus. *Philological Quarterly*. Iowa, 8bre 1929).

envoie de quoi orner et meubler la maison et le mari, touché par sa grandeur d'âme revint au domicile conjugal.

Les contes populaires parlent d'un homme qui devint amoureux d'une femme sauvage qui faisait des trous dans le sol et y logeait ; il devint son amant. Il découchait souvent et sa femme se mit à sa recherche. Comme dans le Colloque la femme est généreuse et la femme sauvage renvoie son amant à son épouse légitime. Dans certaines versions il s'agit d'un paysan, dans d'autres d'un bourgmestre ou d'un comte. Le thème réapparaît dans le Livre du Chevalier de la Tour composé en 1371-1372 et devint très populaire en France et en Allemagne, pendant la Renaissance. Là aussi l'épouse a une attitude très généreuse, mais l'ensemble du récit est teinté de fantastique.

L'histoire revient sous une forme plus populaire dans la Ménagerie de Paris, parue vers 1393. On y dit aussi que la demeure de la femme est sans provisions et très pauvrement meublée. L'épouse orne également la maison et cela se termine par la conclusion morale habituelle.

Ce conte a été repris et interprété par divers écrivains italiens et anglais.

J'ajouterai à l'étude de M. Heltzel que ce thème est également connu des Slaves. Les Gorales parlent de femmes sauvages aux longs cheveux flottants (qui ont tant d'importance dans certaines versions occidentales), au corps tout à fait couvert de poils et aux seins immenses. Elles volent les enfants pour remplacer les leurs qui sont abominablement laids. Chez les Slovènes elles sont plus humanisées et souvent bienveillantes (v. von Hellwald. *der Welt der Slaven*, p. 361). En Hollande surtout, on a souvent confondu la femme sauvage (wilde) avec la femme blanche (witte).

Toute une littérature a paru à ce sujet. Il peut être intéressant de rappeler ce qu'on en dit au Tyrol. « Les Salgfräulein » sont des enfants d'Adam conçus avant la péché originel et qui jouissent encore de l'innocence paradisiaque ; c'est pourquoi elles doivent se retirer dans les bois et les grottes et éviter le contact de l'humanité perverse. De racines d'herbes elles préparent des mets délicieux, leur animal domestique est le chamois ; elles sont insensibles au

chaud et au froid. (Simrock, *Deutsche Mythologie*, p. 371).

Il est d'autres œuvres où Erasme se sert des contes et des fables traditionnelles. Tel est le cas, par exemple, pour le scarabée où il reprend l'ancienne fable d'Ésope et s'en sert pour combattre le pouvoir tyrannique des souverains. Le scarabée et l'aigle sont en lutte ; en parlant de celui-ci le conteur attaque vivement la tyrannie et dit que les rois cléments n'existent que dans le rêve des poètes et des philosophes.

Ce que dit Erasme de l'origine de son Éloge de la Folie est purement fantaisiste, comme le remarque très justement Emerton. Erasme connut sans aucun doute l'œuvre de Seb. Brant « *Narrenschiff* » publiée en 1494 et tant imitée en Allemagne, en Angleterre et en France (le belge Badius y fit une suite). Il cite d'ailleurs le nom de cet écrivain dans une lettre à J. Wimpelingus ; Brant fut compagnon d'études de Reuchlin et il corrigea des publications de Fröben, l'éditeur d'Erasme. Il peut être intéressant de rappeler à ce sujet que la première édition française de l'Éloge de la Folie fut illustrée au moyen de 23 planches de la Nef des Fous. Le *Narrenschiff* a très probablement influencé Erasme et rattache ainsi son œuvre à toute une série d'écrits qui critiquent les vices de l'époque tels que le Chant du Mensonge ou le Filet du Diable et les Sotties, ce jeu critique des fous, si fréquentes encore au début du XVI^e siècle. Cet esprit remontait d'ailleurs au Moyen-Âge où les fabliaux et autres satires répètent sans cesse les critiques des mœurs de l'époque ; citons en outre au XIII^e siècle, en France, la Bible Guyot, le Besant de Dieu et Rutebeuf.

M. de Vocht a montré la similitude profonde qu'il y a entre un des Colloques *πυρολογιῶν* et le Chanouns Yeman des Canterbury Tales de Chaucer. Un autre colloque *Alcumistica* rappelle le même conte de Chaucer. On ne connaît pas la source du Chanouns Yemannes, mais Chaucer a beaucoup emprunté aux récits qui avaient cours en Angleterre, en Italie, en France et en Flandre. Il n'est pas certain qu'Erasme ait lu Chaucer mais il a certainement pris plaisir à entendre raconter ces histoires amusantes et satiriques qui étaient conformes à son propre esprit.

ne remet jamais que des peines temporelles dues à des faits déjà pardonnés et qu'elle ne remet jamais des péchés quant à la coulpe.

Quelques autres indications folkloriques.

Des gens croient qu'ils ne guériront pas un accès de maladie s'ils ne portent l'habit de dominicain. Un autre veut être enterré dans un tel habit. Tout cela est de la superstition, dit Érasme (Coll. Les Mendiants Riches).

La capuce de Saint François mise dans un lit en chasse les puces et les poux (Modus Orandi).

Le heurtoir de la porte, emmaillotté d'un linge blanc est le signe d'un accouchement dans la maison (Coll. L'accouchée). Une des coutumes qui ont pour but d'éviter tout bruit qui pouvait nuire à l'accouchée.

Il y en a qui allument un cierge à St-Hiéron en vue de retrouver ce qu'ils ont perdu. (Durand de Laur, II, p. 291). (En beaucoup d'endroits c'est St-Antoine qu'on invoque dans ce cas).

A Sienna, Érasme assista à un singulier combat de taureaux à la Piazza del Campo, qui était l'amusement habituel en cette saison. Au taureau étaient opposées des machines en forme d'animaux variés, mues par des hommes qui y étaient enfermés (20 février) (Nichols, I, p. 453). Les courses de taureau étaient fréquentes en Italie et même dans la ville pontificale.

On demandait à St-Roch une vie sans maladie (Enchiridion) et la vue de l'image de St-Job préservait des démangeaisons (id.).

On regardait journellement l'image de St-Christophe pour avoir une fin heureuse (Ratio sue methodus compendio). La vue d'une statue de St. Christophe protégeait surtout contre la mort subite. C'était le rôle des statues colossales placées aux églises d'Auxerre, d'Erfurt et de Notre Dame de Paris.

Certains allemands ont encore cette coutume d'amener à leurs réunions quelqu'un qui a la critique facile, qui jette ses railleries et ses traits aux convives ; on considère que se fâcher est une grande impolitesse.

SERVICE DE RECHERCHES HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DIENST VAN GESCHIEDKUNDIGE EN FOLKLORISTISCHE OPZOEKINGEN

12, Vieille-Halle-aux-Blés

12, Oud Koornhuis

BRUXELLES

BRUSSEL

Supplément au *Folklore Brabançon*, n° 84, juin 1935.

A NOS LECTEURS.

Notre 14^{ème} année finit avec ce numéro. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir renouveler leur abonnement par versement de la somme de 35 francs à notre compte chèque postal, en utilisant la formule jointe à ce fascicule. En effectuant eux mêmes le virement ou le versement par compte chèque, nos abonnés nous facilitent considérablement la besogne et s'évitent des frais plus élevés de perception.

Prenant en considération les nombreux travaux supplémentaires que nous occasionne l'Exposition : Congrès, Cortèges, etc., nous les prions instamment de nous aider en virant le montant de leur abonnement. Passé le 15 juillet, nous enverrons une carte recepissée à ceux d'entre-eux qui n'auraient pas versé la somme de 35 francs.

Appréciant l'effort que nous faisons pour conserver à notre publication, malgré la crise, tout son caractère, même nombre de pages, même qualité du papier, illustrations aussi abondantes, nous ne doutons pas que nos lecteurs nous continueront leur concours. Nous les en remercions.

La Rédaction.

En Brabant, rien ne peut être fait sans repas. Il émet d'ailleurs sur les Brabançons, qui lui sont sympathiques, un jugement très exact dans l'Eloge de la Folie.

Il note aussi l'ivrognerie des cochers. Il faut se lever tôt, dit-il, pour trouver un conducteur (hollandais) sobre. (Coll. Dial. du Vieillard).

Il rappelle aussi (de Puritate) la détestable réputation des meuniers à cette époque où l'on disait que, l'on est toujours sûr de trouver un voleur dans la peau d'un meunier.



L'enterrement, d'après Hans Burgkmair (1473-1531) : De Petrarca « Trotspiegel », 1620.

Dans les paraphrases de Marc (V. 35) Érasme critique les cérémonies insensées qui accompagnaient les enterrements de son époque. On loue les gens qui font mine de pleurer, qui hurlent avec excès, qui arrachent leurs cheveux, souvent postiches, qui se frappent la poitrine et se blessent les joues, qui prononcent des paroles sans aucun sens. On offre du lait au cadavre pour y attirer l'âme qui voltige autour. On l'appelle souvent par son nom : Revenez Philippe, soyez encore des nôtres, Philippe. Ils blâment le corps du défunt, ils demandent au mort pourquoi il l'a quitté, pourquoi il veut les tuer tous de tristesse. Il ne vous manquait rien pour vivre joyeusement, lui disent-ils, ni richesse, ni noblesse de famille, ni honneurs, ni beauté, ni jeunesse. Combien vous êtes cruel envers nous et combien

nous sommes misérables. Comptez outre cela les trompettes qu'on souffle devant le mort, et aussi les chanteurs qui poussent en vain de tristes chants devant le mort qui ne les entend pas et qui, au lieu de supprimer la tristesse des vivants, l'augmentent. Ajoutez-y encore la procession des porteurs de deuil, habillés de noir. Certains conduisent encore des chevaux travestis qui portent les armes du défunt et ont le cou lié au genou, la tête baissée comme s'ils cherchaient leur maître descendu aux enfers. Tout cela, dit Érasme, est déplacé pour des chrétiens ; malheureusement il ne dit pas où il a vu la cérémonie.

Dans son *Ecclesiastes* il critique la coutume des prédicateurs brabançons d'introduire dans leurs sermons des phrases françaises ou latines, qui sont perdues pour ceux qui ne comprennent pas ces langues.

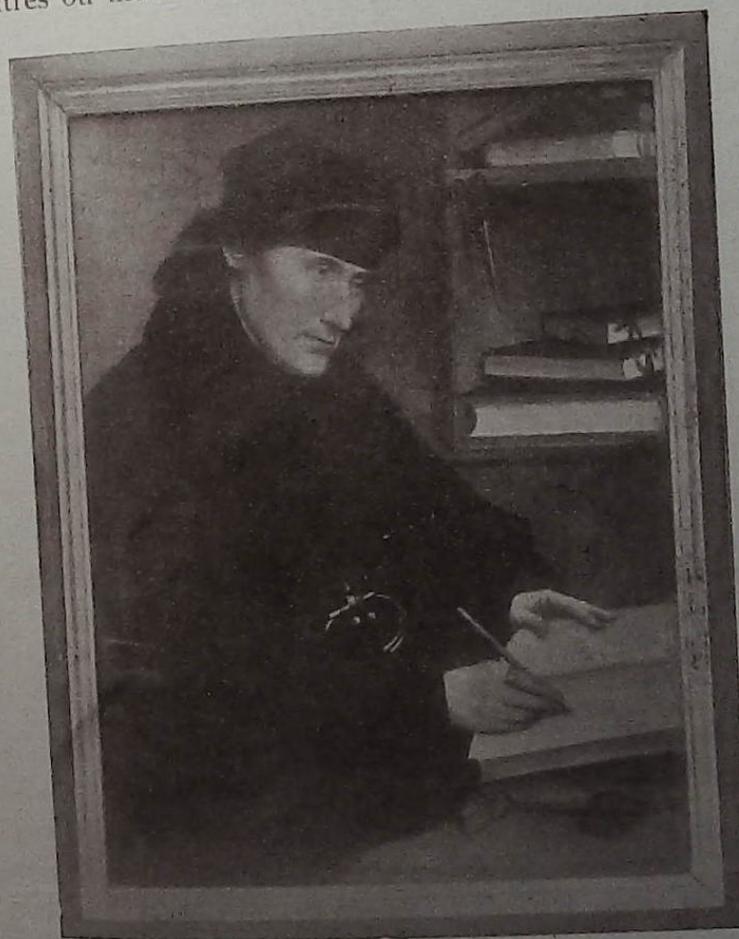
Érasme donna à la femme d'un de ses amis une bague bénite par le roi d'Angleterre et qui protégeait contre les convulsions. Les rois de France et les rois d'Angleterre guérissaient les écrouelles (scrofula) par l'imposition des mains. Plus tard, les rois d'Angleterre pouvaient rendre la santé aux épileptiques et calmer les douleurs musculaires par des anneaux qu'ils avaient consacrés (cramp-rings). Les plus grands savants, même ceux du Continent, y croyaient.

Conclusions.

Pour bien comprendre Érasme, cette grande figure dont le rôle social fut immense, il importe de connaître son époque et son milieu. Lorsque Érasme parut, l'instruction commençait à se propager, surtout dans la bourgeoisie. Le sentiment de beauté dans la vie et dans les choses prenait une impulsion nouvelle ; cela créa une morale plus large et plus agissante et une esthétique de la forme. Si nous concevons la morale comme le sentiment esthétique de la vie et des rapports sociaux, Érasme fut certainement un moraliste. Il fut attiré par un idéal humain et il jugea la vie de son époque, non pas en logicien, mais en vertu d'une intuition, d'un goût affiné qui lui fit condamner ce qu'elle a de brutal et de barbare. C'est également ce qui le guida

dans ses écrits où il rechercha toujours l'élégance et l'harmonie.

Pas plus que les autres humanistes, il ne fut ni philosophe ni constructeur, mais avant tout il était littérateur et artiste. Il critiqua et railla ce qui le heurtait, ce qui est grossier et faux. Il l'écrivit avec audace et finesse parce que sa nature était d'être écrivain, comme d'autres sont peintres ou musiciens. Tous les problèmes sociaux et reli-



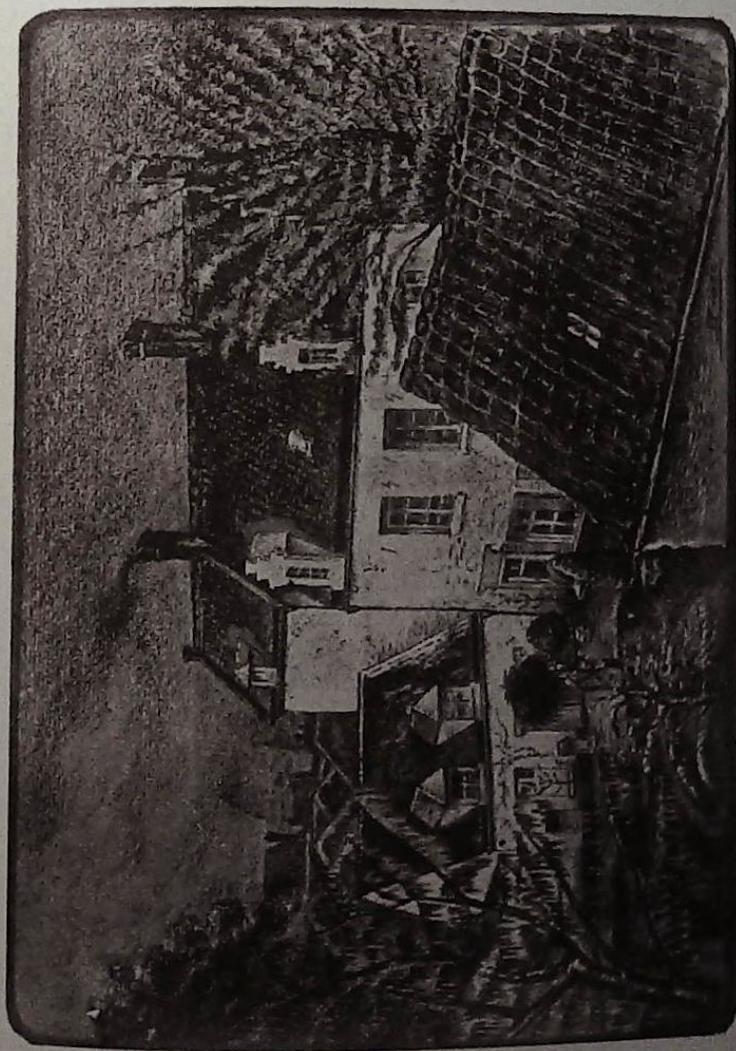
Érasme, d'après Quentin Metsys.

gieux de son époque l'intéressèrent et il les soumit à sa critique raffinée et souvent acerbe. Il attaqua les abus du pouvoir civil et ceux de l'autorité religieuse et c'est en cette dernière matière surtout que son activité demande un jugement impartial.

L'idée d'une réforme religieuse demandée depuis plusieurs siècles (notamment par St-Bernard) et qui se manifesta avec tant de force au début du XV^e siècle aux conciles généraux de Constance et de Bâle eut quelque effet en France sous Charles VII, mais avait disparu sous Louis XI. La question reparut aux États Généraux de 1483, on demanda l'application des conciles de Bâle et de Constance et ceci fut appuyé par le concile de Sens en 1484. Ce fut le programme que reprirent les humanistes et qu'Erasmus soutint avec énergie.

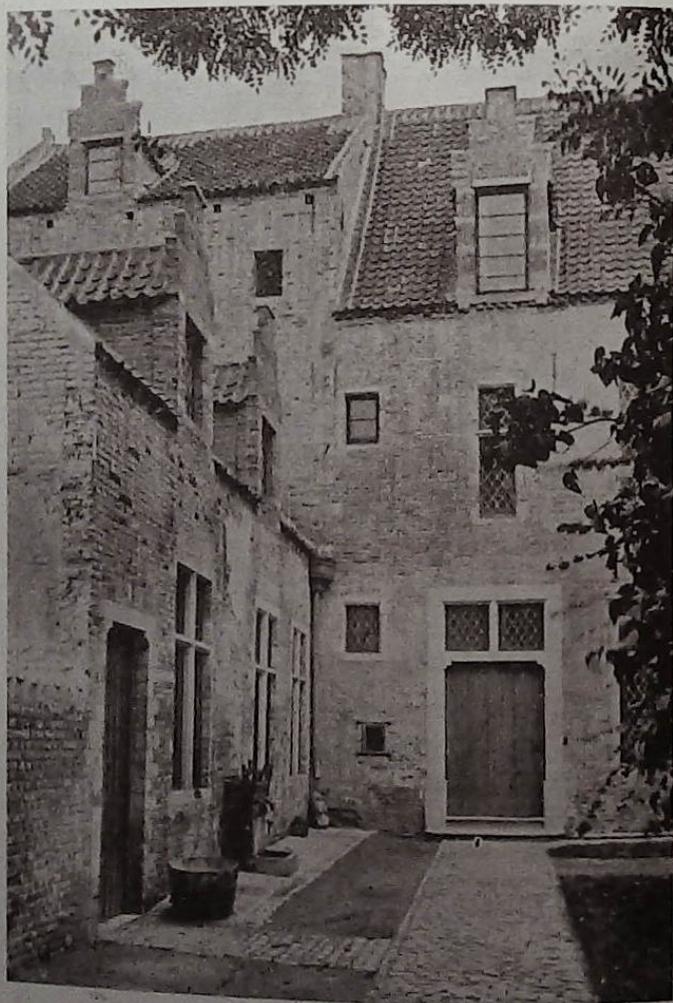
Ce ne fut pas seulement l'organisation de l'Eglise et les desordres de certains de ses dignitaires qui étaient mis en jugement, mais on examina les enseignements traditionnels de la religion ? On chercha quel était l'enseignement du Christ et ce que les hommes, à tort ou à raison, y avaient ajouté. On esquaissa un retour vers la foi primitive, vers l'enseignement des Apôtres, idée qui régna au XV^e siècle, et on fit la critique des textes. En cette matière l'œuvre d'Erasmus fut immense et féconde, son sens délicat le guida souvent bien au-delà de ce que l'érudition de son époque soupçonnait.

Cependant, je le répète, tout ceci était l'activité d'un artiste et d'un lettré délicat. Son champ d'action était son œuvre écrite ; trop délicat et trop raisonnable, il n'était pas homme à chercher à imposer par la lutte et la violence ce qu'il avait conçu en vertu d'un idéal esthétique car ces moyens auraient été en opposition avec cet idéal lui-même. D'ailleurs l'humanisme, après avoir consommé le divorce entre la culture et le peuple, qu'il ignorait, aurait commis un illogisme profond en faisant appel à la brutalité et à la violence qu'il répudiait comme barbare. C'est pourquoi Erasmus ne put se rallier à Luther, tout en demandant avec énergie la réforme profonde de l'Eglise dont il faisait partie et dont il ne pouvait logiquement se séparer, puisque son idéal était de réformer la chrétienté. D'autre part, l'humanisme était pénétré de cette croyance juvénile qu'une idée s'impose par le seul fait qu'elle est belle et vraie. Tout était du domaine des idées et c'est ce qui fit la faiblesse de l'humanisme, rendit son effort factice et causa sa disparition rapide. Pratiquement il resta de son temps. C'est pourquoi il y a tant de divergences, choquantes pour nous, entre



La maison d'Erasmus à Anderlecht avant sa restauration.
(Dessin de Fryadt).

la vie d'Érasme et son œuvre littéraire. Les idées qui surgissaient n'avaient pas pénétré dans la vie et n'auraient pu le faire. La contrainte qui dominait celle-ci l'aurait d'ailleurs radicalement empêché. Ce n'est qu'avec une prudence extrême que des idées critiques ou novatrices pouvaient



Entrée principale de la maison d'Érasme restaurée à Anderlecht.

être exprimées et ce n'était même jamais sans danger, vu la tyrannie des autorités soit religieuses, soit civiles et l'animosité, nettement exprimée, des Facultés de Théologie.

Et si Érasme partagea encore en bien des points les idées de son époque, n'oublions pas qu'il fut un pionnier

dans un monde incompréhensif, fanatique et hostile. Souvent, nous semble-t-il, il hésita devant sa propre pensée et n'osa en tirer ni les conséquences logiques ni l'appliquer, il était adversaire de tout esprit dogmatique et l'expression précise de la vérité lui paraissait difficile.

Cependant il faut reconnaître qu'en tant qu'homme de pensée il eut souvent le courage de ses idées mais le courage d'un homme d'étude et d'un artiste, que le doute et l'esprit critique domine, même au point de vue de sa propre œuvre. Il serait injuste d'exiger de lui la décision d'un lutteur, d'un révolté, d'un mystique ou d'un dogmatique, mais cependant toute sa vie fut une lutte contre la barbarie dans le domaine des lettres, dans l'Église et dans la Société (Reitsma). Et c'est bien tout cela que confirme l'étude du folklore dans l'œuvre d'Érasme. Il blâma ce qui était désuet et barbare et déploya son ironie à ce sujet. Mais sa critique philosophique était insuffisante et trop légère pour atteindre le fond de la question et pour analyser tous les problèmes et surtout pour réformer sérieusement les coutumes ancestrales de la vie courante. Cependant il faut admettre qu'Érasme avait ouvert la voie. Intellectuellement et moralement il avait dépassé la plupart de ses contemporains, même lettrés et plus révolutionnaires que lui, et son œuvre fut le point de départ de l'effort de pensée qui se développa durant les siècles suivants.

Notre étude folklorique aurait pu toucher à quelques autres domaines, notamment aux proverbes, qui sont extrêmement nombreux dans l'œuvre d'Érasme et aussi au côté traditionnel de sa science. Quant aux proverbes je n'y ai pas touché en ce moment parce que la question a déjà été traitée par M. W. H. D. Suringar (1) et parce que je crois savoir qu'un érudit belge a mis la question sur le métier ; quant à la science je n'y ai trouvé que la répétition des croyances et des superstitions des écrivains anciens ; Érasme ne s'est d'ailleurs pas occupé des sciences de la nature.

PAUL HERMANT.

(1) *Erasmus over Nederl. spreekwoorden en spreekw. uitdrukkingen van zijnen tijd* (Utrecht 1873).

Menus Faits

La chapelle dite des Espagnols,

dans l'église des dominicains à Bruxelles avait comme spécialité de faire sortir (avant 1695) une procession bizarre dont ROMBAUT, *Bruxelles illustré*, II, 328 dit que l'on y plaçait auprès du jubé un autel tendu de drap noir parsemé des emblèmes de la passion. Après un sermon en langue espagnole sur les souffrances et la mort de Jésus-Christ suivi du Miserere, tous les religieux du couvent entraient nu-pieds, avec chacun une étole noire aussi brodée d'or et d'argent. Ils descendaient le Christ de la croix et le mettaient dans le cercueil. A 5 heures du soir, la procession sortait précédée par un chevalier portant une croix. Il était suivi de plusieurs trompettes et d'un timbalier vêtus de noir qui sonnaient des airs lugubres, etc. etc. « Suivait après le cercueil porté par 8 religieux et escorté de plusieurs soldats armés. On dirigeait la marche vers la rue de la Madeleine, jusqu'à la place nommée présentement Place Royale où l'on trouvait un reposoir ».

L. S.

L'escalade de Bruxelles

par les troupes d'Olivier van den Tymple en 1580 était rappelée le 10 juillet par la procession de N. D. de Hal qui faisait le tour des remparts.

Le soir, les habitants construisaient des cabanes en verdure devant leurs maisons qui étaient illuminées et surmontées d'une figure représentant Van den Tympel qui tenta en vain de surprendre Hal.

L. S.

A Notre Dame de la Chapelle.

A Bruxelles, le jour de la Trinité, avait lieu une procession à laquelle assistaient les esclaves rachetés en Barbarie par les religieux de la rédemption. Chaque esclave libéré, revêtu de ses anciens habits d'esclavage, était conduit par un enfant habillé en ange.

L. S.

Pèlerinage de Noville sur Méhaigne à Basse-Wavre.

Il existe un pèlerinage à pied de Noville sur Méhaigne à Basse-Wavre.

L'article de la Revue, que vous avez eu l'amabilité de m'adresser — ce dont je vous remercie — en fait mention à la page 337 et suiv. Mon prédécesseur, feu l'abbé Meunier, en donne l'origine et quelques explications folkloriques. Je ne puis qu'y ajouter que ce pèlerinage est toujours fort bien suivi et que nombreux sont ceux qui partent le samedi midi pour faire le voyage à pied. Ces mêmes pèlerins font le grand tour, après avoir assisté à la messe et avoir communiqué dans l'église de Basse-Wavre et reviennent à pied à Noville.

C'est vers huit heures qu'ils rentrent. Dès qu'on les aperçoit, les cloches sonnent à toute volée, comme au départ, et les pèlerins, escortés de tous les villageois, rentrent à l'église où un salut est chanté et où le curé leur adresse quelques mots.

C'est Monsieur Octave Decamp qui dirige pour le moment ce pèlerinage. (rue du Village, Noville sur Méhaigne).

J. CRÈVECOEUR.

Le Coq de nos Eglises.

Dans le Folklore Brabançon, (N° 81-82), un correspondant demande qu'on lui explique l'origine du Coq de nos clochers. Nous allons nous efforcer de le satisfaire ici.

« Li Cokrè » tel est le nom que nous donnons à ce « Coq sans pattes » qui cependant, en possède dans d'autres régions, se trouverait placé sur nos Eglises, nous enseigne-t-on communément, pour nous rappeler le triple reniement de Saint Pierre, lors du procès intenté à son maître. Mais ce reniement du prince des Apôtres est vraiment trop vilain pour qu'on ait pu songer à le commémorer. D'autre part, aucun texte évangélique ne nous permet de croire que le fameux coq du reniement se trouva perché sur une tour quelconque.

Cependant, souvenons-nous que dans la mythologie germanique, le dieu porte tonnerre (le peuple confond toujours tonnerre et foudre (était Thor ou Donner, le tonnerre) qui, dans notre calendrier remplaça le Jupiter porte foudre (et non roi des dieux). A ce Jupiter spécial, on dédia le Jeudi (Jovis diés). Les allemands nomment ce jour « Donnerstag » (jour du tonnerre ou de Donner) et les Anglais « Thursday ». En effet Thus, dieu scandinave, fils d'Odin, était aussi le dieu porte foudre.

Quant au païen Donner, nous en avons fait, tout ment, un Saint Chrétien. Quand il tonne, le peuple dit :

Saint Donâ

que le tonnerre tombe à l'eau
mais qu'il n'écrase aucun bateau.

D'autre part, on honore à Holtzeim, commune de Manderfeld, près Saint Vith, un saint Donnat qui brandit la foudre de sa main gauche.

La juxtaposition du culte chrétien au culte païen est ainsi flagrante.

Or, Thor était représenté par le Coq. Dès lors, le raisonnement est facile : les anciens ayant appris par expérience que les monuments élevés sont plus exposés que tous autres à être foudroyés au cours des orages qui terrifient les simples et les superstitieux, plaça à leur sommet le dieu de la foudre se disant qu'il hésiterait à se frapper lui-même, fut-ce en effigie.

Les primitifs ont toujours cru que la divinité pouvait souffrir. Jadis, à Liège notamment, dès que la guerre était déclarée, les prêtres dépendaient le crucifix de la muraille et le couchaient au milieu du temple, avec l'espoir que le Christ, pour abrégé son propre supplice, hâterait la conclusion de la paix.

La coutume dont nous avons trouvé trace dans le sac de Liège par les Brabançons, sous l'Evêque Hugues de Vierrepoint, fut condamnée plus tard par le Concile de Lyon. Après le pillage de la Capitale de la principauté, le duc Jean repassa par Waleffe pour nous venir attaquer à nouveau. Là, dans l'Eglise, il trouva le crucifix couché sur le lit d'épines : « Henri, li dus de Brabant vint à Walève, enstra dans l'Engliese et adont prist li dus une hache dont ilh copat li crucifi, la tieste, les bras, et les jambes et les presches à ses piés ensus de lui, les butat et dedans un fossé de brôlier (de bene) les jetat avec les reliques et ce disait : si l'Evesque de Liège est bien simple que par ces mahomeris (momeris) que de avoir revanche de moi ! (Jean d'Outremeuse).

Un autre phénomène folklorique, dans un cas similaire, nous convie à une décision identique : Nombreux sont ceux de mes lecteurs qui ont vu sur la porte intérieure d'une grange, le « Spawta » c'est-à-dire un épervier crucifié encore vivant.

Quelle serait l'origine de cette coutume ?

Chez les anciens Egyptiens, Râ, dieu du soleil, était représenté par l'Épervier (comte Goffet d'Alviella. Hist. des Religions). Or, le laboureur qui redoute l'incendie de ses récoltes quand le soleil estival chauffe à blanc les tuiles de la toiture, martyrise le dieu solaire, en effigie, afin de l'effrayer, de l'éloigner de sa grange.

ROD. DE WARSAGE.

Le diable à Bruges.

Le « Journal des Débats » réédite cette lettre qu'il reçut de Bruges, le 2 février 1835.

« Dimanche dernier, une femme meurt en cette ville, et le bruit se répand de suite que le diable s'est installé dans la maison

du veuf. Aussitôt, une foule immense est sur pied et se porte vers la maison mortuaire. La rue se remplit de curieux ; on veut entrer par force, pour voir le diable. On casse les vitres, on crie, et, sans l'arrivée des pompiers, il est à croire que la maison eût été saccagée complètement ».

Survivances dans les Jeux d'enfants.

Dans le *Folklore Brabançon* (n° 81-82), M. De Vuyst donne une danse enfantine exécutée au cours d'un jeu à Herzele. Il montrait à cette occasion les survivances d'anciens rites dans ces jeux. Eugène Monseur, dans son ouvrage *Le Folklore*, p. 103 signalait un jeu de fillette, accompagné de chants : *Bonjour, bonjour, Madame la Rose* et montrait que cette chanson rappelait en fait l'époque où les femmes faisaient objet de marchandage et d'achat, c'est à dire d'un moment de notre histoire où, comme en certaines régions africaines encore, le mariage n'existant pas, on achetait femme.

Arlequin et Arlequinades.

Elie Reclus dans son ouvrages sur les Croyances populaires donne concernant le personnage d'Arlequin des considérations que l'on croit intéressantes de reproduire ici :

Certain jour en l'an de grâce mil nonante et unième Gauchelin de Normandie, prêtre pieux et dévot, vit fantassins et cavaliers défilier par la route. Grande armée c'était, multitude innombrable et moult en désordre, portant accoutrements noirs et pennois barrés de sable. Y avait croquemorts ayant chargé cercueils sur leurs épaules. Y avait des Ethiopiens. Y avait des nains hauts de sept emfans, le chef gros comme muid ou barricel. Y avait routiers et malandrins. Y avait moines et cleres, voire juges et abbés et évêques. Y avait chevaliers en bel arroi, y avait dames chevauchant haquenées. Et soufflait un vent fort et roide, lequel vent soufflant ès-cottes, robes et manteaux, de leurs sièges arrachait les nobles dames, les soulevait la hauteur d'une franche coudée, puis cheoir les laissait en leur selle, laquelle hérissaient de longs clous au feu rougis. Et voyant icelle foule passer, Gauchelin le prêtre s'émerveilla fort et s'écria :

— Hà ! ce sont les gens à Arlequin !

Cette vision, que nous a conservée Orderic Vital en son « Histoire de Normandie » est de même soufflé que la Divine Comédie.

Au bois du Périgord, très vaste au dernier siècle, s'entendait parfois bruit et fracas. C'était la « Chasse du Roi Hérode ». Galopait en tête Dame Hérodiade, de blanc vêtu et blanc palefroi. Donnant à grand gueule, bondissaient

deux formidables lévriers, issus, pensons-nous, d'Orthres et Kerberos, qui avaient mené les limiers d'Hécate. Suivait meute criarde, aboyant, jappant et heuppant, valets escors beuglant et du fouet claquant. Las pour a chrétien, en male heure abandonné de Dieu et des saints, s'il se fût fourvoyé emmi ! Renversé en un clin d'œil, étranglé, déchiré, dévoré, plus n'aurait laissé poil ni cheveu.

Semblable chasse est dite « la Proserpine » ou « de Proserpine ». On ne la voit, on ne l'entend guère qu'une fois en vie d'homme. Elle signale les calamités extraordinaires. Se montrant en France au temps de Robespierre, elle lâcha sur le monde ce qui fut appelé la « Grande Peur » frayeur insane qui affola les campagnes. En Allemagne, elle présage les batailles de Leipzig et de Waterloo.

Fréquemment les conteurs du moyen âge confondent Hérodiade et Proserpine : les appelant tantôt la fille, tantôt la femme au Grand Diable, lequel, pour mieux emplir son odieux royaume, envoyait sa femelle pratiquer sur terre ses arts redoutables, afin d'induire les pauvres humains en fornication et les faire tomber en péché mortel.

Ces noms de Hérode et de Hérodiade, nous les prenons pour des appellations transformées de Wotan, qui fut jadis le grand dieu des Germains et des Scandinaves, et de son épouse Frigga Holda, dite Goda par les paysans ou Horda ; la vraie, la grande Dame Blanche. Quand l'innombrable armée des anges chrétiens eut pris le Walhalla d'assaut force avait été aux dieux proscrits du Nord de choir dans la démoniale et d'aller en enfer grossir les cohortes de la Mort et de la Perdition.

Cette Hérodiade est aussi dénommée Herpine ou Herquine. On raconte dans le département de l'Orne, que la Mère Harpine se nourrit, ainsi que ses associés, d'os qu'elle déterre aux équarissais, se repaît de charognes qu'elle croche aux fourches et gibets. La « Chésérquine », est une contraction de Mère Herquine ou de la Chasse Herquine.

Quant au nom très fréquent de « Mesnie Hellequin », pas besoin d'expliquer que « mesnie » est pris dans le sens de maisonnée. La mesnie Hellequin. L'expression désigne les gens à la suite d'Hellequin. Autres formes, *manie* ou *meniège* d'Hennequin.

Odin far forbi! C'est Odin qui passe ! dit-on en Suède, quand furibonde la tempête. *Das wühende Heer* signifie donc l'armée de Wotan, soit Odin, l'ex-maitre du Ciel, qui fut mis en fuite par les légions des anges. La « Chasse Volante » était par les Norvégiens dite *Aas Kereya* la Chevauchée des Asses, la signification de *Her* tournant peu à peu en celle de *Heer* ou d'armée, celle d'*Ose*, *Ase* ou dieu en *Aas*, ou charogne qu'on disait être tombée des nuages.

Nous apprenons par ailleurs que le préposé à la meute infernale s'appelait *Helkin*, ses valets étant dits *Milites Helkini* ou *Herikini*, dits aussi *Harikini*. « Ce sont gens à Harlequin ! » s'était écrié Gauchelin, le prêtre normand.

Ne tiendrions-nous pas ici l'explication de la fameuse ballade que connaissent si bien les admirateurs de Goethe, celle d'*Erkonig* ou le Roi des aunes ? On l'a mise en musique, et on l'entend fréquemment sur nos pianos.

— « Le Roi des Aunes, pourquoi ? Le roi des Aunes, comment ? me demandai-je plus d'une fois. Je me construisis une théorie :

— Les aunes et vergnes croissent de préférence le long des ruisseaux et des étangs ; ils se plaisent dans les terrains marécageux. La ballade met en scène un père qui chevauche par la nuit, le long d'une aunnaie. La plaine est humide. Pour tenir au chaud son enfant, le père le presse contre sa poitrine, l'enveloppe dans son manteau ; mais ces vapeurs l'inquiètent, ces vapeurs glacées qui traînent le long du marais... Du milieu des brouillards nocturnes surgit le Roi des Aunes, lequel appelle le petit, lui parle d'une voix caressante, mais son haleine est empoisonnée de fièvre ; il touche l'enfant ; — l'enfant crie, — l'enfant meurt.

Il y avait de ça, mais ce n'était pas ça. Il ne s'agit pas d'un *Erkonig*, Roi des Aunes, mais d'un *Helkoenig*, Roi des Enfers. *Hoellenkoenig*, en anglais *Hellking*, en patois normand *Hellequin*, est le dieu de la Mort. *Hellkoenig* se promène par la terre, va, vient, prend qui lui plaît, enfant ou vieillard, homme ou femme, l'expédie dans le sombre royaume. En temps ordinaire, il frappe ses victimes une à une ; mais quand il opère en grand, jouant de la guerre, de la peste ou de la famine, il ressemble à l'oiseleur qui pousse dans les filets une volée d'oiseaux pour la massacrer. Alors le Chasseur Noir, le Grand Tombeur d'hommes, s'appellera Alexandre ou César, Attila, Djengis ou Tamerlan, prendra le nom de ces terribles Rois et Empereurs, qui égorgent des peuples, abattent des villes, font de sanglantes boucheries et accomplissent les grandes chevauchées de la Mort.

Ce sont gens à Harlequin ! « C'est Harlequin lui-même ! »

Il y a une cinquantaine d'années déjà, que Paulin Paris hasardait la supposition que la Bande Hellequine avait donné son nom au cimetière d'Eliscamps, près Arles, que d'aucuns dérivait des Champs Elysées, mais qu'il expliquait par Aleschans, Hell's King. Et Jean-Jacques Ampère eut la sagacité de rapprocher Hellequin de Harlekin, et spécialement de l'Arlequin bergamasque, vélu et masqué de noir.

Voilà une surprise ! Ainsi les arlequinades, ces désopilantes bouffonneries, furent jadis un mystère religieux ! Ainsi l'on changea en divertissement ce qui avait été un sujet d'épou et esclaffements de rire. Les Etrusques d'ar leur terrible dieu de la mort en géant armé

et concassant les crânes. Cette massue, les frivoles Bergamasque, et ces farceurs de Florentins, la changèrent en une batte légère que prit en main le mauvais plaisant d'Arlequin.

Et caché derrière son masque noir, Arlequin regarde le spectacle que lui donnent les allants et venants, suit avec une ironie sinistre les acteurs de la comédie humaine :

— C'est le signor Pantalon ; vieux juge, vêtu de brun, entre deux âges, imbécile et avare, égoïste fieffé, petit bourgeois jusqu'au bout des ongles.

C'est notre ami Pierrot, le fils à papa ; il est cousu de blanc, et ses malices aussi. Gourmand, lâche et voleur il feint l'imbécile, le deviendra, si on lui en laisse le temps.

C'est Colombine en basquine rose, trotinant ses jambes fines et alertes : c'est la vicieuse et charmante colombine.

Et ce sournois d'Arlequin arrive par derrière. Il glisse furette de-ci de-là, lugubre et bouffon ; son œil éclaire le masque de velours. Paf ! Arlequin frappe Pantalon. Paf ! Arlequin frappe Pierrot. Paf ! Arlequin frappe la pauvre Colombine. Paf ! paf ! Arlequin frappe tout le monde, Arlequin n'en manque pas un, n'en manquera pas une ; tous trétous y passeront.

Nous n'avons fait qu'effleurer le sujet. Il intéresse les poètes et les artistes, les philosophes aussi.

Nous en avons assez vu pour comprendre comment les mythes naissent, se forment et se développent, comment aussi ils finissent. Une idée se présente, assez vive pour faire image. La première figure en genre de nouvelles, d'autres se succèdent et se juxtaposent, toujours plus nombreuses ; elles s'animent, entrent en mouvement, se condensent et s'achèvent en drame.

Bayau — Bayard.

Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, on appelle « bayau » une mare. A Fraire, c'est le nom que portent les trous des minières abandonnées. A Montigny-le-Tilleul, le terme désigne un petit étang.

A Nismes, il y a un « bayau » ou mare au pied d'un rocher à pic situé au fond du parc communal, à proximité de la roche à l'homme.

On nous dit qu'à Berzée, il existe une mare dans une situation identique à celle de Nismes, et qui porte aussi le nom de « bayau ».

Cette similitude topographique fait surgir cette hypothèse : « bayau » ne serait autre chose que la forme wallonne du français « bayard », qualificatif donné habituellement à un cheval dont la robe est rougeâtre, avec crinière et queue noires. En français moderne, on dit dans ce sens « bai » et le mot « bayard » n'est qu'un dérivé du précédent.

Mais quel lien y a-t-il entre le cheval bayard et la mare de l'Entre-Sambre-et-Meuse ? Voici. On connaît l'histoire des quatre

fils Aymon et du cheval Bayard, monté par le frère aîné. Les exploits extraordinaires de ce coursier ont pendant des siècles alimenté la légende. Ils ont vivement frappé l'imagination populaire. Selon le phénomène bien connu de la localisation, le peuple a situé à sa portée les lieux de ces exploits, comme il a attribué aux saints de l'endroit qu'il habite les miracles et les prodiges qu'on retrouve un peu partout. C'est ainsi que le paysan de Wallonie a multiplié les lieux où Bayard aurait accompli le saut fameux qui permit aux quatre frères d'échapper à Charlemagne, leur persécuteur. Le rocher Bayard, de Dinant, a sa réplique un peu partout. Il y a la « roke à Bayaud » à Landelies, le pas Bayard à Couillet, etc. Dès lors, il est logique d'admettre qu'à Nismes comme à Berzée, le nom de « Bayaud » a d'abord été donné au rocher à pic, au pied duquel se trouve une mare. Par la suite, le souvenir de la localisation de la légende s'est perdu. Il n'y a rien d'étonnant à cet effacement du souvenir quand on pense que la légende des quatre fils Aymon remonte au haut moyen-âge.

Et le nom a passé du rocher à la mare, pour devenir finalement un terme générique s'appliquant à toutes les mares, même celles qui ne sont pas au pied d'une roche élevée. Il serait néanmoins intéressant de repérer la position géographique de ces mares, par rapport aux roches voisines. La fréquence du rapprochement de ces accidents géologiques ne pourrait que confirmer notre explication.

On sait aussi que l'on donne dans la région de Charleroi le nom de « bayaud » à la civière qui n'est rien d'autre qu'un cheval de bois. Par extension, dans les exploitations minières de Fraire, le même terme désigne une sorte de wagon plat.

Nos lecteurs seraient bien aimables de nous documenter sur cette question.

Valentin et Orson.

La Contemporary Review donne de curieux renseignements sur le cycle légendaire de Valentin et Orson, illustré par notre imagerie populaire.

Le docteur Rendel Harris, au sujet du récit légendaire de Valentin et d'Orson, étudie la didymologie, c'est-à-dire le folk-lore des jumeaux. Pour certaines peuplades sauvages, le mari ne pouvant engendrer qu'un fils, le second ne saurait être que l'enfant du tonnerre. L'un des jumeaux, ayant pour père la foudre, aurait ainsi le secret de faire pleuvoir et serait, en conséquence, vénéré par les agriculteurs dans les pays alligés de sécheresse.

Il y aurait conflit fatal entre le fils de l'homme et du tonnerre : Caïn et Abel, Romulus et Rémus, Esau et Rendel Harris, en comparant l'histoire de Valentin et celle de Romulus et de Rémus allaités par la louve voyageurs ont recueilli auprès d'indigènes,

bie britannique, sur le rôle de l'ours et du loup dans la conception des jumeaux, trouve une curieuse continuité de tradition. Il se demande si Esaü, qui fut notoirement couvert de poils, ne devait pas son nom à cette caractéristique et n'était pas, lui aussi, un « ourson ». M. Rendel Harris est l'auteur d'un livre, *Boanerges* (Cambridge Univ. Press), consacré à cette question des jumeaux. Nous le signalons aux jumeaux et à leurs amis.

Wellerismes.

Nos n'tuon nu des lumçon, dzont-i les bouchi.
Extr. de : « Armonak des vrais Aclots » 1925.

P. H.



Bibliographie.

PELSENEER J. *Esquisse du Progrès de la pensée mathématique*, 164 p. Bibliothèque scientifique Belge. Liège. Prix 18 frs.

Il peut paraître étrange de voir signaler dans la bibliographie d'une revue de folklore un ouvrage consacré à l'histoire de la science mathématique. On sera moins étonné quand on saura que l'auteur estime qu'il serait difficile de se représenter certains stades de la pensée scientifique sans utiliser les observations folkloriques. « Une histoire de la pensée scientifique, c'est-à-dire non pas une histoire commençant par les plus anciens documents connus, mais la description d'une évolution qui considère tout d'abord ceux de nos contemporains qu'on qualifie de primitifs et qui tient compte aussi des éléments fournis avec tant d'abondance par le folklore — nous révèle d'une façon assez complète les pénibles progrès d'une pensée qui, aujourd'hui, apparaît bien aride à la plupart des hommes ». Ainsi s'exprime excellemment l'auteur dans son introduction. Nous ne nous imaginions jamais quand nous écrivions ici même qu'un jour viendrait où nos descendants ne comprendraient pas qu'on puisse retracer l'évolution de la pensée humaine sans utiliser les données du folklore, que ce jour viendrait si vite et que nous pourrions de notre vivant, lire un livre où aux noms de Boutroux, Tannery, Henri Poincaré, Einstein, Ampère, Archimède, Euclide, Fermat, Bernoulli et même Lunatscharsky, tous mathématiciens célèbres, se trouveraient mêlés des renvois au *Folklore Brabançon* et aux travaux de ses collaborateurs.

Comment se rendre compte de la façon dont les mathématiques ou la physique se sont dégagées des éléments affectifs qui les embroussaillaient au début et sont devenues objectives sans analyser des phénomènes se déroulant sous nos yeux.

C'est le moment de répéter ce que nous écrivions dans *Folklore et Science* (v. *Folklore Brabançon*, 13^e année, page 49) « il n'y aura pas de psychologie de la connaissance tant qu'on n'aura pas fait à l'analyse des phénomènes folkloriques relatifs aux diverses sciences, une place proportionnelle à leur importance réelle ».

Le *Folklore Brabançon* ne peut que se réjouir de l'histoire de la science introduire le folklore dans ses observations. Sans nul doute que des mathématiques s'étendra successivement à toutes les sciences, assez extraordinaire même que ce soit par les mathématiques que cette infiltration du *Folklore* se soit faite et que les mathématiques aient été les premières à en bénéficier.

HIPPOLYTE DELEHAYE. *Cinq leçons sur la méthode hagiographique*. 148 p. 1934. Société des Bollandistes, 24 Bd. St. Michel, Bruxelles. Prix : 20 francs.

On ne peut attendre que de bons conseils concernant les méthodes à suivre quand on veut s'intéresser à la vie des saints, quand il sont donnés par un homme qui a passé sa vie à des recherches hagiographiques. Bien que son livre soit écrit pour « un public assez familiarisé avec l'histoire ecclésiastique pour se faire une idée juste des faits sur lesquels ses déductions sont appuyées » on peut le recommander à tous ceux que leurs recherches amènent inévitablement à utiliser les connaissances que l'on a concernant les saints les plus anciens. Les cinq leçons sont relatives aux coordonnées hagiographiques, aux recits, aux martyrologes, aux reliques et à l'iconographie.

COMTE CARTON DE WIART. *Marguerite d'Autriche*. Edit. Grasset. Paris. Prix 25 francs français.

La figure de Marguerite d'Autriche mérite d'être mieux connue des Belges car elle fut habile diplomate et son rôle eut sur l'histoire de nos provinces une importance trop souvent ignorée. Peut être son effacement est-il dû à l'ampleur que prit dans le monde son successeur : Charles Quint. Gouvernante des Pays-Bas pendant vingt-trois ans elle s'efforça de provoquer la bonne entente entre la France et l'Angleterre, encouragea le commerce universel dont devait profiter le port d'Anvers, lutta contre le particularisme des nos provinces et les achemina vers l'unité politique qu'elles ont aujourd'hui. Si l'auteur s'est inspiré des correspondances et des pièces d'archives son livre ne présente cependant nulle aridité et se lit agréablement, sans fatigue.

CHANOINE LEOPOLD LE CLERCQ. *Een tweehonderdjarige Volksbijbel* (Louvain, Imprimerie « Nova et Vetera »). Tiré à part des *Collectanea Mechliniensa*, 1935.

L'auteur fait l'historique d'un livre populaire souvent réimprimé en Flandre et qui a peu ou point attiré l'attention des folkloristes et des bibliophiles. Il s'agit des traductions et des adaptations successives qu'ont en pays flamand l'Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament qui parut à Paris en 1670 sous le pseudonyme du Sieur de Royaumeont et qui fut, semble-t-il, l'œuvre collective d'Isaac Le Maistre (dit de Lacy) et de Nicolas Fontaine. Cette étude consciencieuse mérite de retenir l'attention.

P. H.

SLOTTE DE BERT M^{me} NESTOR. *La Guirlande des Mois* (Folklore Montois). 222 p. illustrées. Chez l'auteur, rue du Onze Novembre. Mons.

En suivant la succession des jours, des mois, l'auteur, s'arrêtant à chaque date caractérisée par une particularité folklorique, évoque maints souvenirs montois disparus ou actuels.

Ce calendrier est suivi de plusieurs chapitres sur les formulettes, risettes, cris de Mons, friandises, les types locaux, etc. les fontaines publiques ou vieux puits, les vieux jardins, si curieux, les chapitres noble et de Sainte Wandru, le culte populaire de la Vierge et les petites chapelles dressées en son honneur aux coins des rues.

COLLETTE J. R. F. *Le néolithique uélien*. 32 p. illustr. extr. du Bulletin de la Soc. Royale d'Anthropologie et de Préhistoire, 1933.

Dans cette étude l'auteur donne des renseignements susceptibles d'intéresser les folkloristes sur les pierres du ciel, les pierres de nuage, les pierres de foudre, les pierres de tonnerre, les pierres d'orage, les pierres du crapaud.

VENNEKENS FR. *Geschiedenis der parochie van St. Martens-Lennik*, 216 p. illustrées.

Nos églises de la campagne brabançonne sont si jolies et souvent contiennent de si beaux bijoux d'art, qu'il est heureux de pouvoir signaler tout effort pour les faire mieux connaître du public. Nous nous trouvons en présence d'un effort de ce genre, consciencieux, par M. le curé Vennekens sur l'église de Lennik-St-Martin. Son travail n'a pas seulement la méthode qui convient à l'historien mais il a eu le souci de le présenter d'une façon agréable.

FERD. PEETERS. *Le cercle anversoïse de l'image Saint Jean l'Évangéliste*. 20 p. illustr. Extr. de *La N° du 15-4-35*.

Le P. Peeters fait un historique très Anversoïse de l'image, qui a adopté comme l'Évangéliste représenté dans une c par Manfriet. Anvers ayant été un centre les travaux de ce cercle apportent des l'imprimerie, au folklore et à l'

Le graphisme et l'expression graphique. Cercle de pédagogie de l'Université de Bruxelles, 150 p. illustrées. Prix : 20 francs, 1935.

Le Cercle pédagogique publie les dix sept travaux présentés à la Semaine Pédagogique de 1935, semaine consacrée au graphisme, dessin et écriture. Parmi les travaux ayant un caractère ethnographique citons ceux de MM. Leyder : Graphisme et magie chez quelques peuplades du Congo ; Marinus : Intérêt ethnographique et psychologique de la comparaison des dessins d'enfants des différentes régions du globe ; Rouma : Premières manifestations du langage graphique chez les Quitichouas et Aymaras illetrés des hauts plateaux boliviens.

Malines. Cercle Archéologique. T. 39, 1934, 164 p.

Dans le tome de 1934 du Cercle Archéologique de Malines, M. F. de Ridder donne les anciens statuts du Béguinage de Malines, H. Joosen parle des accises à Malines au Moyen Age.

Oudheit en Kunst. 26^e année, N° 1, 1935.

Le Bulletin du cercle historique et archéologique de Brecht et des environs contient un article illustré sur le drapelet et l'imagerie de N. D. du Bon Vofloir à Duffel.

Eigen Schoon en De Brabander. 18^e année, n° 1, 1935.

Publie le commencement d'une étude de Henri Pauwels sur Kludden en Tooverheksen.

Toerisme, 1-5-1935.

Donne un article de Jef Crick sur les béguinages flamands, sur les artistes qui s'en sont inspirés. Article illustré abondamment de reproductions de tableaux, dessins, etc.

Musique et chansons populaires. Institut International de Coopération intellectuelle, 260 p. 1934. Prix : 20 Frs français.

L'Institut International de Coopération Intellectuelle a entrepris une enquête sur la Musique et la chanson populaire dans les différents pays d'Europe. Les rapports parvenus de dix huit pays différents ont fait l'objet d'une étude d'ensemble qui sert d'introduction à l'ouvrage. Le rapport concernant la Belgique a été rédigé par M. Ernest Clâsson.

L'Ethnographie. N° 27, du 15-7-1933. Librairie Orientale, 13, rue Jacob, Paris VI^e.

Ce fascicule de la revue de la Société d'Ethnographie de Paris contient une étude des peuples de l'Oubangui-Chari, dont nous retenons les chapitres sur le pays et les hommes, sur l'ethnographie et la linguistique. Parmi les résumés de communications faites à la société citons ceux de M^{lle} Vekovitch sur le costume monténégrin, de de Roerich sur les lamas guérisseurs du Thibet et de Nikitine sur la pomme de terre dans le folklore russe.

Revue de Folklore Français, 6^e année, N° 1, 1935.

Parmi les nombreux articles que publie la revue de la Société de Folklore français, signalons ceux de M. le chanoine E. Sol sur les remèdes d'autrefois dans le département du Lot et de M. A. Denint sur le blé dans les traditions populaires artésiennes. Cet article serait susceptible de comparaisons avec les traditions de la Flandre Belge.

Revue Anthropologique. 45^e année, 1935. N° 1-3, janvier-mars. Librairie Nourry, rue des Écoles, 62, Paris.

Comme étude susceptible d'intéresser les folkloristes, signalons dans l'organe de l'Institut International d'Anthropologie celle de M. Fernand Benoit sur le rite de l'eau dans la fête du solstice d'été en Provence et en Afrique.

Eigen Volk. 7^e année, N° 3. Mars 1935. Adm. de Ruyterweg, 206, huis, Amsterdam. W. Prix 1 florin 50 par an.

Dans ce numéro de la revue hollandaise de Folklore on lit une intéressante étude de A. V. de Bruyn : *oorsprong der runen* et des notes sur le folklore de l'enfance (jeux) de M. Zwaadyk.

Vierteljahrsblätter für Luxemburgische Sprachforschung Volkskunde und Ortsnamenkunde. (Linden et Hamen, Grosstrasse, 50, Luxembourg).

Depuis cette année la Société Luxembourgeoise de dialectologie a commencé la publication d'un bulletin trimestriel. Prix de l'abonnement 5 francs par an. Ainsi que le titre l'indique ce Bulletin contiendra également des articles de Folklore.

Budklaven, 14^e année, n° 1, 1935.

L'organe de l'Institut Nordique d'etl de Ragnar Jirlow : *Svensk-österbottniska Bothnie.*

Des illustrations présentent les ment.

Le Mouvement Folklorique.

Les Congrès.

Cette année les Congrès à Bruxelles, foisonnent. Nous en recevons de nombreux programmes. Nous ne pouvons renseigner ici que ceux qui font accès au Folklore dans leurs travaux. On comprendra que nous devons nous limiter. Nous rappelons les Congrès suivants, déjà annoncés antérieurement :

Congrès National des Sciences du 20 au 23 juin. Il y sera question du Folklore non seulement à la section d'anthropologie mais à celle d'histoire des sciences.

Congrès d'Archéologie du 28 juillet au 3 août. Il y aura une section de Folklore et d'ethnographie.

Congrès international de sociologie, du 25 au 29 août.

Congrès international d'anthropologie et d'ethnographie, du 1 au 8 septembre. Il y aura une section d'ethnographie, folklore, linguistique et histoire des religions.

A ces congrès déjà annoncés, nous devons en ajouter d'autres.

Le Congrès international de l'Enseignement, du 28 juillet au 4 août, porte à l'ordre du jour dans sa section d'éducation esthétique, parmi les activités extra-scolaires, celle de l'utilité des causeries ou études folkloriques. (Adresse : Boulevard Maurice Lemonnier, 110, Bruxelles.)

Le Congrès international pour l'Histoire des Religions se tiendra du 16 au 21 septembre. Il y aura une section consacrée aux religions primitives, aux superstitions et au Folklore. L'inscription au Congrès se fait par virement de la somme de 50 francs au compte chèque 233.800 de G. van Langenhove.

Nous devons nous réjouir de cette infiltration lente du Folklore dans tous les domaines de l'activité intellectuelle. Il est évident, les documents en font foi, qu'il y a dix ans seulement, quand ces assemblées se réunissaient, il n'y était fait au Folklore aucune place, ou si petite qu'elle n'y apparaissait pas. Aujourd'hui on y a créé des sections et dans les autres sections mêmes, il est fait usage du Folklore.

Les cortèges.

Indépendamment des Congrès, le Folklore a sa place dans les réjouissances. Ne parlons pas de l'exposition ou il y a des cortèges de guildes, de marches militaires, des reconstitutions diverses. C'est parfait mais nous ne pouvons nous empêcher de répéter que le Folklore eut dû avoir là une place en rapport avec son utilité et son importance et ne pas être utilisé seulement pour des réjouissances et la gaudriole. Il devait y avoir une section

réservée au Folklore National. Des journaux ont d'ailleurs regretté qu'un meilleur sort n'ait pas été fait au projet que notre Service avait préparé.

Au moment où paraîtra ce numéro, l'Ommegang aura fait sa première sortie. La 2^{ème} sortie est fixée au Dimanche 4 août.

Le 14 juillet il y aura un cortège dit des géants où l'on verra réunis plus de cent géants belges et étrangers, les uns authentiques, les autres reconstitués d'après documents. Ce cortège sera plutôt une sorte de synthèse du folklore belge, car entre chaque groupe de géants il y aura l'un où l'autre groupe caractéristique exécutant soit ses danses, ses jeux, etc. Ce sera ainsi un cortège spectacle. L'itinéraire particulièrement court, aura de fréquents arrêts, non seulement afin de permettre aux porteurs de géants de se reposer, mais aussi afin que tous les groupes intercalaires puissent simultanément exécuter leur jeu.

Nous avons également fait un projet de cortège et de fête dite des Fiançailles. Profitant de la réunion à Londres du Festival international des danses populaires, nous nous étions mis d'accord avec nos amis anglais pour que tous les groupes européens repassent par Bruxelles avec leurs costumes, leurs musiques, etc. On y aurait organisé un cortège et une fête en local fermé.

Rien n'eût été plus intéressant et plus original que cette démonstration. Plus de vingt cinq groupes avec costumes variés et chatoyants.

La Belgique, seul pays d'Europe ne s'étant pas fait représenter à ce Congrès il eût été indécemment de profiter de l'effort d'autrui dans ces conditions et nous avons renoncé à poursuivre nos négociations.

Festival international des danses populaires.

Nous donnons ci-dessous la liste des pays qui seront officiellement représentés au Congrès et au festival international des danses à caractère rituel qui se tiendra à Londres du 15 au 20 juillet, sous la présidence d'honneur de la Reine d'Angleterre, manifestation à laquelle la Belgique ne sera pas officiellement représentée : Autriche, Bulgarie, Tchéco-Slovaquie, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hollande, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Yougo-Slavie, Norvège, Pologne, Roumanie, Espagne, Suède, Suisse, Russie et Etats-Unis.

Le Musée de Folklore de

L'Association sans but lucratif « M. fondée en 1922. Elle a pour but de recueillir et de les faire connaître à tous par ses collections qui constituent actuellement le malmédien.

C'est ainsi que fut créé également un Bulletin, ayant pour titre « Folklore Eupen-Malmédy-St. Vith », qui parut pour la première fois en juin 1922. Le dernier numéro du Tome V sortit de presse en novembre 1927. Depuis lors, par suite du manque de fonds, la publication fut suspendue malheureusement, car la remarquable collection de ce bulletin (10 fascicules illustrés en 5 tomes) est hautement appréciée tant à l'étranger qu'en Belgique, et fait prime aujourd'hui sur le marché des livres et revues.

Malgré l'interruption dans l'édition de cet organe semestriel, qui rendait compte de l'activité de cette société, la plupart des membres lui sont restés fidèles ; ils ont compris que le bulletin, tout instructif, documentaire et savant qu'il était, ne constituait pas le but principal de l'association : *sauver de l'oubli, voire de la disparition, les objets suggestifs de la vie de nos aïeux et les grouper méthodiquement dans les vitrines du musée de Malmédy, n'était-ce pas, en effet, l'œuvre capitale qu'à travers vents et marées il fallait conduire à bonne fin.*

Nous signalons à nos lecteurs ce Musée de Folklore. Le cloître de l'ancienne abbaye, la grande salle Louis XV et la salle de peinture sont à ce point encombrés que trois ou quatre locaux nouveaux seraient indispensables pour étaler, comme il convient, ces riches collections et les présenter d'après un classement scientifique. De plus une Bibliothèque historique et folklorique groupe des milliers de livres, de documents divers, de gravures et de manuscrits de grande valeur. Chaque année, plus de 1200 visiteurs étrangers sortent émerveillés des salles d'exposition et de nombreux chercheurs érudits, ainsi que des étudiants vont se documenter dans la salle d'archives.

La Société compte bien faire renaître son Bulletin. Elle y publiera non seulement les extraits des procès-verbaux des séances, mais aussi les faits courants relatifs à l'enrichissement des collections, ainsi que des articles folkloriques. Enfin, les colonnes de la revue seront ouvertes à tous, de sorte qu'elle sera un véritable trait d'union entre tous les amateurs de la région. Peut-être même pourra-t-on envisager l'organisation, au cours du trimestre d'hiver, de quelques causeries historiques et folkloriques réservées aux membres et à leur famille.

Service de Recherches folkloriques de la Province d'Anvers.

Le Comité Provincial de recherches archéologiques et folkloriques d'Anvers a consacré une de ses séances, le 2 mai de cette année, à l'étude du théâtre de marionnettes.

Une conférence flamande a été faite par M. Schmook sur le théâtre de marionnettes et la culture et une autre en français par M. de Warsage sur les théâtres de marionnettes en Belgique.

A la Maison d'Erasmus.

La Princesse Juliana des Pays-Bas vient d'accorder son Haut Patronage à la Société « Les Amis du Musée d'Anderlecht » (*Maison d'Erasmus*).

Cette marque d'intérêt constitue pour cette Fondation, un puissant encouragement dans l'œuvre de commémoration de l'illustre Maître de Rotterdam, qu'elle a entreprise.

Promenades artistiques.

Nous avons annoncé l'année passée qu'un Comité organisait des visites de châteaux, collections privées, etc. au profit d'œuvres de Bienfaisance. Les visites ont été reprises cette année depuis le 3 mai.

Les lecteurs qui désirent des renseignements détaillés pour les visites éventuelles de l'année prochaine peuvent s'adresser au siège du Comité organisateur, 15, rue Ducale à Bruxelles.

Les Amis de la Médaille d'art.

Si l'embellissement de la vie par l'art ne vous laisse indifférent, nous croyons opportun d'appeler votre attention sur la Société Royale *Les Amis de la Médaille d'Art*.

Placée sous la Présidence d'honneur de la Reine Elisabeth, cette Société poursuit depuis 1901 son action en vue d'encourager l'art du médailleur et de développer le goût de la médaille en Belgique.

Les moyens qu'elle emploie sont les suivants : frappe de médailles, conférences, publications, édition de cartes postales consacrées à des œuvres de médailleurs belges, visites d'ateliers d'artistes médailleurs, organisation d'expositions de nos médailleurs nationaux, tant en Belgique qu'à l'étranger, etc...

La Société tient annuellement deux assemblées générales au Palais des Académies, au cours desquelles les Membres peuvent se tenir au courant des questions concernant l'art de la médaille par des conférences qui sont données, ainsi que par la vue des dernières productions des médailleurs.

Cotisation annuelle : 50 francs minimum pour les Membres habitant la Belgique, 60 francs minimum pour les Membres résidant à l'étranger.

Avantages réservés aux Membres : 1° Les Membres reçoivent l'insigne de la société (plaquette de G. Devreese) ; 2° Ils reçoivent les médailles éditées par la Société et qui sont *exclusivement* *vées aux Membres* ; 3° Ils reçoivent les carnets de cartes et autres publications de la Société ; 4° Ils sont assemblés, conférences, expositions, etc., organisés.

Siège, Rue Ch. Degroux, 23, Bruxelles.
Président : M. Victor Tournéur ;

Nécrologie.

Pierre Saintyves.

Une triste nouvelle nous est venue de France. M. Pierre Saintyves est mort. Il avait l'avantage d'être connu des Folkloristes belges, non seulement par ses travaux qui imposaient le respect et l'admiration, mais encore de leur être personnellement connu. Il assistait à tous nos Congrès d'Archéologie et s'y faisait apprécier par son aménité, sa bonne humeur et souvent aussi par sa fine ironie. De telle sorte qu'à l'admiration s'ajoutait pour nous, Belges, une vive sympathie.

L'œuvre de Pierre Saintyves, maintenant que l'homme a disparu et que cette fin prématurée nous amène à la contempler dans son ensemble, nous apparaît comme formidable. Enumérons les titres des principaux de ses ouvrages :

- Les saints successeurs des Dieux.
- Les vierges-mères et les naissances miraculeuses.
- Les Reliques et les images légendaires.
- La simulation du merveilleux.
- La guérison des verrues, de la magie médicale à la psychothérapie.
- La force magique, du mana des primitifs au dynamisme scientifique.
- Le mystère des Évangiles.
- Essai sur les grottes dans les cultes magico-religieux et dans la symbolique primitive.
- Rondes enfantines et quêtes saisonnières.
- Les origines de la médecine, empirisme et magie.
- L'éternement et le baillement dans la magie, l'ethnographie et le Folklore médical.
- Essai de Folklore Biblique, magie, mythes et miracles dans l'ancien et le nouveau Testament.
- Les Contes de Perrault et les récits paraboliques, leurs origines, coutumes primitives et liturgies populaires.
- Les liturgies populaires.
- La légende du Docteur Faust.
- Apologie du Folklore ou de la science de la tradition populaire.
- Le massacre des Innocents ou la persécution de l'enfant prédestiné.
- En marge de la légende dorée : songes, miracles, survivances. Essai sur la formation de quelques thèmes hagiographiques.
- Les cinquante jugements de Salomon, ou les arrêts des bons juges recueillis par la tradition populaire.
- Le discernement du miracle.

Ainsi qu'on peut le constater à cette nomenclature la partie capitale de son œuvre est consacrée à des recherches dans le domaine du Folklore religieux. Son érudition était énorme, sa méthode très minutieuse.

C'est sous sa direction et à son initiative que la publication du Corpus du Folklore préhistorique en France avait été entamée, ainsi que le Corpus du Folklore des Eaux en France. Espérons que sa disparition n'entravera pas ces précieuses publications. La documentation doit en effet avoir été recueillie.

M. Pierre Saintyves avait été un des initiateurs, sinon le principal initiateur de la création de la Société du Folklore français et nous croyons bien que sa générosité n'était pas étrangère au développement de ce périodique. Il avait du Folklore un tel amour qu'il ne s'y dépensait pas seulement de sa personne, de ses talents, mais encore qu'il y jouait un rôle de mécène.

Son activité s'était dépensée également à la Société d'Anthropologie de Paris et il donnait des cours à l'École d'Anthropologie de Paris. A peu près chaque numéro de la Revue de cette société portait à son sommaire le nom de Pierre Saintyves.

A Madame Saintyves, collaboratrice de son mari, qui fut toujours pour lui une aide dévouée et à nos amis folkloristes de France, nous nous associons dans le deuil qui les frappe et leur disons que la perte qu'ils font est ressentie autant chez nous que chez eux.

Fernand Danhaive.

Le Folklore wallon vient de faire une perte par le décès à Namur, à l'âge de 46 ans, de M. Fernand Danhaive. Fils de cultivateurs, il avait conservé un amour particulier pour la campagne et pour ses traditions. Formé aux études historiques, il apportait à l'étude des problèmes le souci du travail méthodique. L'alliance de cette formation scientifique d'une part et de son attachement à la terre et à ses habitants d'autre part, donnent à ses travaux un charme et un intérêt particulier. Il était membre du cercle : *Les Rêles Namurois* et collaborait aux Revues : *La Vie Wallonne* et *Le Guelteur wallon*. Son livre sur la toponymie de Namur Nord avait été couronné par la Société de Littérature wallonne. Citons ici parmi ses travaux : *Les coteliers, les petites maisons blanches du terroir de Namur-Nord, Mœurs et Spots de Namur-Nord, du pays de Sambre et Meuse*, etc.

Aux folkloristes Namurois et wallons, la Revue présente ses condoléances.

Nos Excursions.

Voici les itinéraires de nos prochaines excursions.

Le 21 juillet. Départ à 7 h. 1/2, 38, rue de la Loi. A titre de visite des chasses de Ste Lutgarde. A Ecaussines, visite du château de la Follie et du château musée sous la conduite du Conservateur, M. l'abbé Boucart. Dîner. A Soignies, visite du Musée et de la fameuse collégiale locale sous la conduite de M. Destrait, président du cercle archéologique de Soignies. A Enghien, visite du parc du château. Prix de l'excursion comprenant le transport en auto-car, pourboire compris, le dîner pourboire compris, sans la boisson, les entrées aux châteaux de la Follie, d'Ecaussines et d'Enghien, la visite de la sacristie et du Musée de l'Eglise de Soignies : 55 francs. Dernier délai d'inscription le 18 juillet.

Le 11 août. Départ à 7 h. 1/2 ; 38, rue de la Loi. A Alost, visite du Musée local. A Audenaerde, visite sous la conduite de M. P. Demunck, conservateur du Musée de la Ville, du Musée, de l'hôpital, du couvent et de l'Eglise romane de Pamele. Dîner. L'après-midi visite au village protestant de Hoorebeke Ste Marie.

Prix de l'Excursion comprenant transport en auto-car, pourboire compris, les entrées et pourboires dans les Musées, le dîner pourboire compris, sans la boisson : 53 francs. Dernier délai d'inscription, le 8 août.

8 septembre. Départ de Bruxelles, 38, rue de la Loi à 7 h. 1/2. Visite à Op-Heylissem d'un petit musée de folklore de village (v. Fol. Brab. X^e année, p. 379 et 380). Visite à Folx-les-Caves, rendues célèbres par les exploits du brigand Colon. (v. Folk. Brab., 7^e année, p. 232, 244). Dîner à Gistoux. L'après-midi traversée de la région pittoresque de Chaumont-Longueville, Hèze, Biez. Visite aux « pierres qui poussent » à Piétrebais, traversée de la Forêt de Merdael, arrêt aux Eaux Douces, retour par la vallée de l'Yssche.

Prix de l'excursion 75 francs. Les adhésions doivent nous être parvenues le 5 septembre au plus tard.

(Cette excursion annoncée d'abord pour le 16 juin a dû être remise).

22 Septembre. Départ de Bruxelles à 7 h. 1/2. Visite des restes de l'ancienne abbaye d'Aywières (v. Folklore Brabançon, 12^e année, p. 394). Arrivée à Fosses à 11 heures, sortie de la célèbre procession-marche, qui ne sort que tous les sept ans. Dîner. Après-midi, visite des jardins à la française, du château d'Annevoie. Visite de l'église de Bouvignes. Repos au rocher de Frènes.

Prix de l'excursion, 70 francs, comprenant le transport en auto-car et le dîner, pourboires compris, les entrées et pourboires en cours de route.

Les inscriptions doivent nous parvenir le 19 septembre au plus tard.

Les prix sont donnés sous réserve éventuelle de hausses qui peuvent se produire dans les frais de transport ou des repas. Il ne sera envoyé aucun nouvel avis pour ces excursions.

Bulletin d'adhésion aux Excursions.

21 JUILLET.

Ecaussines-Soignies, etc.

Le soussigné désire inscrire personne(s)
à l'excursion du 21 juillet.

Virement de la somme de
est fait au compte chèque postal N° 142.119 de Marinus
Albert, Bruxelles. Signature et adresse.

11 AOÛT.

Alost-Audenaerde-Hoorebeke.

Le soussigné désire inscrire personne(s)
à l'excursion du 11 août.

Virement de la somme de
est fait au compte chèque postal N° 142.119 de Marinus
Albert, Bruxelles. Signature et adresse.

8 SEPTEMBRE.

Folx-les-Caves.

Le soussigné désire inscrire personne(s)
à l'excursion du 8 septembre.

Virement de la somme de
est fait au compte chèque postal N° 142.119 de Marinus
Albert, Bruxelles. Signature et adresse.

22 SEPTEMBRE.

Le soussigné désire inscrire ...
à l'excursion du 22 septembre.

Virement de la somme de
est fait au compte chèque
Albert, Bruxelles.